

Championnat de hockey sur glace Réveil chaud-de-fonnier

(Page 11)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Par décision de la Chambre d'accusation Paris libère Abou Daoud

La demande israélienne avait été rejetée

LES IDÉES ET LES FAITS Pourquoi ?

La semaine dernière, Abou Daoud arrive à Paris. Il y est reçu de façon quasi officielle. En effet, quelques heures après avoir atterri à Orly, Abou Daoud et ses amis palestiniens sont reçus au ministère de l'Intérieur. Ils y sont accueillis, non en quémanteurs, non en adversaires mais pratiquement en amis. Un très haut fonctionnaire du ministère les assure de la sympathie du gouvernement français.

Pourquoi Abou Daoud a-t-il été reçu de cette façon ? Parce que l'OLP a été autorisée à ouvrir une mission diplomatique à Paris. Parce que également la mission de l'OLP en France bénéficie pratiquement du statut réservé aux ambassades. Cette réception - la V^{me} République étant ce qu'elle est n'avait pu être organisée sans l'accord du ministre responsable, c'est-à-dire M. Poniatowski. On peut supposer, par ailleurs, les choses étant ce qu'elles sont à Paris, que l'Élysée ne devait pas ignorer ces choses et cela pour plusieurs raisons. La plus actuelle réside dans le fait que les milieux politiques parisiens et notamment gouvernementaux avaient été très émus, voire irrités du règlement de compte politique au cours duquel le directeur de la librairie arabe de Paris avait été assassiné.

Dans le contexte de la politique française, une politique que l'on peut attaquer, que l'on peut regretter, l'accueil à Abou Daoud était logique. Après tout, lors de l'avant-dernière session de l'ONU, le représentant de la France s'était fait l'avocat de certaines thèses palestiniennes. Après tout, le délégué de la France avait souligné l'urgence de la création d'un État palestinien. Et ce délégué de la France a depuis pris du galon, puisqu'il s'agit de M. de Guiringaud, aujourd'hui ministre des affaires étrangères.

De ce côté des choses, la politique de la France vis-à-vis du monde arabe n'a pas changé depuis que De Gaulle et Pompidou ont disparu. Lors d'une de ses premières conférences de presse après son élection, Giscard d'Estaing avait souligné la permanence des positions de Paris. Cela ne veut pas dire que la France appuie les thèses extrêmes. Pas un Français ne pardonnerait à Giscard de souhaiter la destruction d'Israël, ni même de mener une politique qui ligoterait l'État hébreu.

La politique française depuis la guerre des six jours développe la thèse selon laquelle seule la restitution de tous les territoires occupés peut conduire à la véritable paix. C'est une théorie. Elle n'est pas partagée par tout le monde. Certains pays arabes se contenteraient de moins. Mais, la libération d'Abou Daoud est la preuve que le pouvoir politique ayant été piégé a voulu recouvrer sa toute puissance. Bien des signes indiquent que l'arrestation d'Abou Daoud a été décidée en dehors des sphères gouvernementales.

Et le gouvernement déjà bien impuissant, déjà l'objet de bien des tourments, ne pouvait laisser à une police le soin de faire sa propre justice. C'est pourquoi, il faut s'attendre quand les remous seront quelque peu apaisés, à bien du remue-ménage du côté de la surveillance du territoire. Il semble en effet qu'un groupe ait voulu sur le plan de la politique arabe mettre en difficulté le gouvernement. Ne dit-on pas à Paris que la DST avait été inspirée par un service de renseignements étranger.

Décidément en France, voici venu le temps des règlements de compte, des guets-apens et cela à l'échelon le plus élevé. La Chambre d'accusation a statué, mais il s'agit d'un arrêt politique. Les magistrats « debout » comme l'on dit en France, ne pouvaient pas mettre dans l'embarras le ministère dont ils dépendent. Il reste que l'émoi va être grand. Et aussi la stupeur. Et bien sûr la colère. Les relations israélo-françaises ne sont pas prêtes à connaître un printemps. Il n'est pas certain non plus - il s'en faut - que le contentieux du Proche-Orient s'en trouvera amélioré. Ce pourrait bien être le contraire.

L. GRANGER

PARIS (AP). — M. Raji Youssef Ben Hanna, Alias Abou Daoud, que les autorités allemandes et israéliennes accusent d'avoir organisé l'attentat de septembre 1972 contre l'équipe israélienne des Jeux olympiques de Munich qui fit 17 morts, a été libéré mardi par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris.

Il avait été arrêté vendredi à Paris sur mandat international d'un juge de Munich et le gouvernement israélien avait, à son tour, lundi, demandé son extradition.

Cet homme très grand, moustache et cheveux bruns, portant de grosses lunettes d'écaille, vêtu de sombre, a tout d'abord répondu par l'intermédiaire d'un interprète à l'interrogatoire du président Marcel Sacotte.

« Je m'appelle Raji Youssef Ben Hanna. Je suis né le 16 juin 1937 à Bagdad. Je suis de nationalité irakienne. J'étais de passage en France en mission officielle pour l'OPL. J'avais obtenu un visa des autorités françaises à Beyrouth.

Un télégramme du juge cantonal de Munich, seule pièce figurant au dossier, a demandé son arrestation provisoire en ajoutant que l'extradition serait demandée.

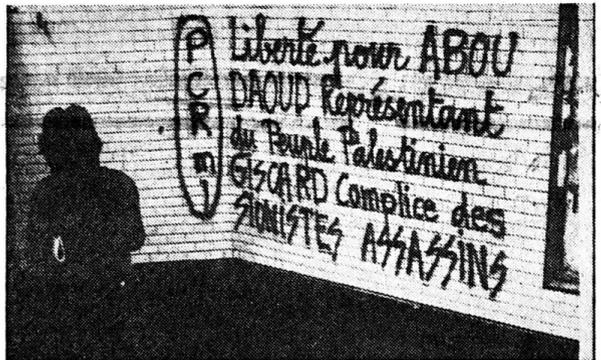
Mais, le gouvernement de Bonn n'a rien fait en ce sens. Le mandat d'arrêt comportait d'ailleurs plusieurs identités : Mohamed Odheh, alias Abou Daoud, ou Raji, de nationalité jordanienne.

« L'une de ces identités s'applique-t-elle à vous ? a demandé le président. « Non, répond l'accusé. Mon identité est établie par mon passeport. Je suis de nationalité irakienne. Il est possible de vérifier l'authenticité de ces documents de source officielle et internationale et auprès des autorités irakiennes.

LES AVOCATS

Les cinq défenseurs de l'accusé demandent sa mise en liberté immédiate en soulignant qu'il a été arrêté le 7 janvier à 19 heures et que le mandat télégraphique de Munich n'est arrivé que le 8, sans même être daté.

« De toute façon, indique M^e Roland Dumas, les faits invoqués présentent un caractère politique et ne sauraient donner lieu à une extradition ».



Giscard complice des sionistes, pouvait-on lire dans les couloirs d'une station de métro parisien. Les amis d'Abou Daoud avaient tort de le croire. (Téléphoto AP)

L'affaire Barman jeudi devant les juges de Sion : un drame qui a bouleversé le Valais

De notre correspondant :
Demain s'ouvre devant le tribunal cantonal à Sion, en appel, ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Barman ». On se souvient de cette phrase lancée au procès de Monthey par l'un des avocats : « C'est d'avantage l'affaire Zbinden que l'affaire Barman ».

Michel Barman c'était cet ouvrier d'usine travaillant à la Ciba, âgé de 40 ans, père de sept enfants, domicilié à Monthey, porté brusquement disparu un soir d'été 1965. Le mystère plana durant dix ans sur cette étrange disparition. Ce fut au point que le juge-instructeur de Monthey déclarait Michel Barman quelques années plus tard absent au sens où l'entendent les articles du code civil suisse. On pensait à une fugue, voire à un suicide ou à une chute dans le Rhône.

Etrange absence à vrai dire puisque Michel Barman avait été tué à coups de hache par l'ami de sa femme et

avec la complicité de celle-ci un soir de juin 1965 alors qu'il venait de rentrer de Saint-Maurice. Les deux amants furent condamnés en mars dernier par le tribunal de Monthey respectivement à 11 ans et 8 ans de réclusion. Appel fut interjeté par la défense et ce douloureux dossier sera ouvert à nouveau demain devant la Cour cantonale.

Peu d'affaires ont passionné l'opinion publique comme celle-ci, en Valais surtout. Les raisons en sont multiples : les circonstances du drame, la passion qui agita les amants, le mystère qui enveloppa la disparition de Michel Barman et par-dessus tout cet enfer vécu durant tant d'années par la plupart des enfants qui en savaient long sur le sort qui fut réservé à leur père mais qui ne purent faire éclater l'affaire aussitôt.

Manuel FRANCE
(Lire la suite en page 7)

UN PRÊTRE SUISSE ATTEND SA PEINE

BULAWAYO (AFP-Reuter). — Le prêtre catholique suisse Paul Egli, âgé de 45 ans, a admis mardi devant la Cour régionale de Bulawayo (Rhodésie du sud-ouest) n'avoir pas signalé la présence de troupes de guérilleros avec lesquelles il avait eu des contacts à la mission de Berejena qu'il dirigeait.

Membre de la congrégation catholique des pères de Bethléem, qui compte cent vingt missionnaires Rhodésie, le père Egli a reconnu cinq chefs d'inculpation retenus contre lui. Il plaide toutefois non coupable pour cinq autres qui l'accusent d'avoir aidé les insurgés nationalistes noirs.

Selon l'acte d'accusation présenté à la Cour lundi, le prêtre est accusé d'avoir demandé au personnel de la mission de ne pas parler de la présence des insurgés, qui étaient venus chercher de l'aide médicale à la mission.

« Je reconnais avoir eu connaissance, comme le personnel de la mis-

sion, de contacts avec les insurgés qui sont venus, fortement armés, demander des médicaments », a déclaré le prêtre.

« J'ai craint les suites d'un éventuel rapport aux autorités et j'ai alors décidé de ne pas le faire.

« Je sais que j'ai eu des rapports avec des groupes de guérilla mais

jamais de façon active ou volontaire » a-t-il ajouté.

Il a affirmé en outre qu'il n'avait jamais donné refuge aux maquisards.

On notait dans la salle de justice, la présence de nombreux ecclésiastiques dont deux évêques, ainsi que celle de M. Suter, du consulat suisse de Johannesburg. Le prêtre encourt une peine de 75 ans de prison.



Le Père Paul Egli. (Téléphoto AP)

Le procureur, M. de Sable, ne s'oppose pas aux conditions de la défense puisqu'il constate que les états-civils sont extrêmement vagues et que la demande d'arrestation des Allemands n'a pas été confirmée par la voie diplomatique.

L'accusé déclare à son tour : « J'affirme que ma détention n'est pas légale. Elle invoque des motifs politiques. Je me trouvais ici en mission officielle. L'OLP a été reconnue officiellement par le gouvernement français et j'étais en droit de penser que je serais protégé et couvert par l'immunité. Je demande la protection de la justice française ».

(Lire la suite en dernière page)

CEUX QUI ÉCHAPPENT AU CANCER

PARIS (AFP). — Une seule population dans le monde échappe au cancer : les hounza vivant sur les hauts-plateaux himalayens. C'est l'un des premiers et spectaculaires résultats d'une nouvelle discipline scientifique, la géocancérologie, présentée dans le dernier numéro de la revue du département scientifique de l'UNESCO, « Impact ».

Au cours de leurs études, le docteur Emile-Gaston Peeters, spécialiste en biologie clinique, en anatomopathologie et en cancérologie, et M^{me} Yola Verhasselt, professeur de géographie humaine à la « Vrije Universiteit » de Bruxelles, fondateurs de la discipline, expliquent que les Hounza, doivent cette immunité à leur hygiène de vie.

Cette particularité signalée déjà par un médecin de l'office sanitaire indo-britannique, semble devoir s'expliquer, selon

Mini-télévision

LONDRES (AP). — La société britannique « Sinclair radionics » a annoncé la mise au point du plus petit poste de télévision du monde. L'appareil possède un écran de cinq centimètres, pèse 750 grammes et mesure 15 cm sur 10. Son prix est de 175 livres.

Le poste marche sur pile et est compatible avec la plupart des systèmes de télévision du monde.

les deux chercheurs, « par quelques particularités qui régissent les mœurs de cette peuplade, située à l'opposé des conditions d'existence des pays industrialisés ». Parmi d'autres facteurs, les deux scientifiques relèvent la frugalité alimentaire, la richesse vitaminique de l'alimentation et l'hygiène respiratoire (absence de pollution).

Par opposition, les auteurs de l'article soulignent que « les taux les plus élevés de cancers pour 100.000 habitants semblent affecter les pays où la densité industrielle par rapport à la surface du territoire paraît la plus importante ».

Les chiffres cités par le docteur Peeters et M^{me} Verhasselt semblent confirmer cette thèse. De 1900 à 1960 pour 100.000 habitants, on note en effet des croissances différenciées du taux de mortalité cancéreuse : + 85,5 % en France, + 126,3 au Japon, + 136,8 aux Etats-Unis, + 160,1 en RFA, + 160,4 en Grande-Bretagne et surtout + 383,8 au Portugal. La Suisse en revanche n'enregistre qu'une évolution positive de 52,8 %.

L'étude fait également apparaître un certain nombre de liens entre cancer, habitudes alimentaires et climat.

Ainsi, la radioactivité ambiante, la teneur du sol en cuivre, plomb, zinc et magnésium interviennent directement sur la santé des habitants comme dans les mines du Colorado (Etats-Unis) ou la région des grands lacs d'Amérique du Nord.

Un certain nombre de cancers de l'estomac peuvent selon les chercheurs être provoqués par l'absorption de liquides trop chauds, provoquant des brûlures qui évoluent de manière cancéreuse, comme pour les populations esquimaudes.

Enfin les deux chercheurs estiment que le soleil est l'un des plus redoutables facteurs climatiques.

Le chef des « martyrs » de Munich

Munich, le 5 septembre 1972, 4 h 30, dans l'immeuble où dort l'équipe olympique israélienne (*). Un groupe de l'organisation terroriste palestinienne « Septembre noir » (dont le dénommé Abou Daoud est l'un des chefs), se heurte à une porte fermée. Derrière la porte, la bloquant, Moshe Weinberg, le solide entraîneur de l'équipe israélienne de lutte. L'un des assaillants tire une rafale de son fusil d'assaut AK - 47 de fabrication soviétique à travers la porte. Weinberg s'écroule, des balles dans le cou et dans le torse. Zavarj, un lutteur qui partage sa chambre, réussit à sauter par la fenêtre.

Les hommes de « Septembre noir » se précipitent dans les deux chambres contiguës, où dorment d'autres Israéliens. Joe Romano, champion israélien de poids et haltères, est abattu à bout portant. La chambre est éclaboussée de sang et de lambeaux de chair.

Dans d'autres chambres proches, les assaillants s'emparent de neuf autres Israéliens, les ligotent et les rassemblent dans une pièce dans laquelle ils traînent le corps criblé de balles de Romano pour rappeler aux prisonniers ce qui les attend.

Terrain d'aviation de Fürstfeldbruck, près de Munich, le 6 septembre 1972, minuit et quatre minutes. Dans deux hélicoptères qui ont été mis à la disposition des terroristes palestiniens par les Allemands se trouvent les neuf otages israéliens et leurs bourreaux. Assaillis par des policiers allemands, les terroristes exécutent leurs neuf otages.

Quelques jours plus tard, à Tripoli, en Libye. — Les corps de cinq terroristes palestiniens tués au cours de l'opération de Munich, ramenés en Libye avec l'autorisation des autorités ouest-allemandes, sont accueillis comme des héros. Ils ont droit aux honneurs militaires. Dans les mosquées et du haut des minarets de tout le monde arabe, des prières retentissent pour les terroristes palestiniens, « morts dans la violence ». Les Arabes glorifient le courage sans bornes des « martyrs de Munich ». Beaucoup de jeunes Arabes se vantent, à la suite du massacre de Munich : « Maintenant, nous faisons tous partie de Septembre Noir ».

Paris, le 11 janvier 1976. — Abou Daoud est remis en liberté par la France. Une « Caravelle » le conduit à Alger. (* Selon « La vengeance de Munich », chez Robert Laffont, éditeur à Paris).

R. A.

Deux Suissesses... derrière Proell

La descente dames de Garmisch (Allemagne) est revenue, selon une logique presque définitivement établie, à l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell (à gauche sur notre photo), laquelle a cependant dû donner le meilleur d'elle-même pour battre la Suissesse Bernadette Zurbriggen (à droite). Marie-Thérèse Nadig (3^{ème}) a complété l'excellente prestation helvétique... mais il s'en est fallu d'un centième de seconde. Lire en page 11. (Téléphoto AP)

(Téléphoto AP)

PAGE 3 : Le prix du café...

Il n'y a pas trop d'inquiétude à vous faire : vous buvez encore votre café à un prix raisonnable. En effet, en Suisse, le café est vendu en-dessous des prix mondiaux.

PAGE 15 : Constituante : dernière étape

L'assemblée constituante commencera cet après-midi sa dernière étape - et le menu est copieux - puisque la Constitution sera soumise au peuple le 20 mars prochain.

PAGE 15 : Les balles lumineuses

Les dirigeants du groupe « Sanglier » admettent avoir utilisé des balles lumineuses au stand de tir d'Eschert, « Jeunesse-Sud » attend la prise de position du DMF.

CHRONIQUES RÉGIONALES :

pages 2, 3 et 5.

INFORMATIONS SUISSES ET BOURSES :

page 7.

TOUS LES SPORTS :

pages 9 et 11.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV :

page 13.

VAUD - FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE :

page 15.

OFFRES D'EMPLOIS

pages 6 et 8.

SKI DE FOND

pages 6 et 14.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain!

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Neuchâtel 1, rue de la Mûle 003826 R
La Chaux-de-Fonds 34, av. Léopold Robert

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

200 ROBES LONGUES
dès 50.- fr.,
Taille 34 à 50
BOUTIQUE EPOCA
Fléury 5 004273 T



Prévisions pour toute la Suisse

Une vaste zone dépressionnaire s'étend de la mer du Nord à la Méditerranée occidentale. La perturbation qui lui est liée stagne sur les Alpes.

Nord des Alpes, Valais, Grisons : le ciel restera très nuageux ou couvert et des chutes de neige intermittentes se produiront encore. Elles s'atténueront cependant dans la journée. La température en plaine restera voisine de 0 degrés et le vent sera modéré du sud-ouest à sud en montagne.

Sud des Alpes : couvert et chutes de neige importantes.

Evolution probable
Evolution pour jeudi et vendredi :
Jeudi : très nuageux et chutes de neige.
Vendredi : éclaircies dans l'ouest et le sud.

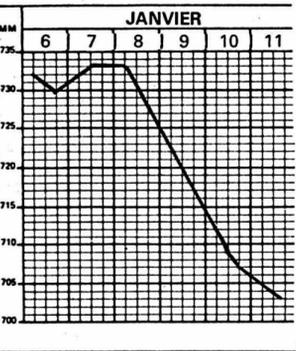
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 12 janvier 1977. Température : moyenne : 0,3 ; min. : -0,6 ; max. : 0,7. Baromètre : moyenne : 704,3. Eau tombée : 13,2 mm. Vent dominant : direction : est, nord-est ; faible. Etat du ciel : couvert, neige depuis 3 h 15.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri : Zurich-Kloten : couvert, 0 degrés ; Bâle-Mulhouse : couvert, pluie, 1 ; Berne : couvert, neige, 1 ; Genève-Cointrin : couvert, pluie, 1 ; Sion : couvert, 2 ; Locarno-Magadino : neige, 1 ; Saentis : brouillard, 9 ; Paris : couvert, 0 ; Londres : très nuageux, -2 ; Amsterdam : très nuageux, 1 ; Francfort : très nuageux, 3 ; Berlin : très nuageux, 3 ; Copenhague : très nuageux, 1 ; Stockholm : couvert, pluie, 1 ; Munich : très nuageux, -1 ; Innsbruck : très nuageux, 7 ; Vienne : très nuageux, pluie, 4 ; Prague : nuageux, -2 ; Varsovie : très nuageux, 1 ; Moscou : très nuageux, -7 ; Budapest : nuageux, 1 ; Athènes : peu nuageux, 15 ; Rome : couvert, 14 ; Milan : couvert, pluie, 1 ; Nice : couvert, pluie, 7 ; Barcelone : couvert, 7 ; Madrid : nuageux, 5.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

En voulant éviter une autre voiture...

Vers 12 h 20, une voiture pilotée par M. D. C., de Boudry, sortait de la place de parc des Jeunes-Rives. Arrivé à l'intersection du quai Léopold-Robert, il s'est arrêté mais son véhicule empiétait de 1 m 50 sur cette artère. Au même instant, survénait sur sa gauche la voiture conduite par M. A. T., de Neuchâtel, lequel circulait sur le quai d'ouest en est. Afin d'éviter la machine C., M. T. a donné un brusque coup de volant à gauche. Son véhicule a alors dérapé sur la chaussée enneigée et a tamponné une autre voiture en stationnement sur le côté gauche de la rue. Dégâts.

La neige : collisions à Corcelles

Vers 7 h, M. J.-P. S., de Montmolin, circulait Grand-Rue, à Corcelles. Arrivé à la hauteur de l'immeuble N° 66, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui a heurté l'avant de celle qui conduisait M. J.-P. A., d'Areuse, celui-ci circulant normalement en sens inverse. Sous l'effet du choc, le véhicule J.-P. A. a été poussé en arrière et a heurté la voiture conduite par M. R. H., de Neuchâtel. Dégâts.

Vers midi, M. B. S., de Zubigen (SO), circulait rue de la Chapelle en direction de Peseux. Dans un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son fourgon sur la chaussée enneigée. Ce véhicule est sorti de la route à droite pour aller heurter la voiture conduite par M. J. V., de Puteaux (Hauts-de-Seine), qui le précédait et qui était également sortie de la route. Dégâts importants.

Le feu au matelas

Vers 15 h 25, M^{lle} M. P., domiciliée provisoirement chez M. G. D., Parcs 42 b à Neuchâtel, s'est assoupie sur son lit alors qu'elle fumait une cigarette. La braise de celle-ci a communiqué le feu au matelas. Réveillée par la fumée, M^{lle} M. P. a alerté les premiers secours de la ville, lesquels ont rapidement maîtrisé ce sinistre. Toutefois, la literie a complètement été détruite.

PESEUX Perte de maîtrise

Hier, vers 13 h 30, M. M. W., de Peseux, circulait rue du Tombet en direction de la rue du Lac. Arrivé à l'intersection de ces rues, il a perdu le contrôle de sa voiture qui s'est alors jetée contre celle qui conduisait M. J.-P. G., de Peseux, qui s'était arrêtée au signal « Stop ». Dégâts.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. - 4 janvier. Giovanni, Frédéric-Charles-Emmanuel, fils d'Ezio-Giuseppe-Pietro, mécanicien, Neuchâtel, et de Monique, née Nussbaum ; 8. Moor, Olivier-Steve, fils de Jean-René, fondé de pouvoir, La Jonchère, et de Margot, née Bertschi ; Schori, Robin-Alexandre-Michel, fils de Paul, instituteur, Colombier, et de Marie-Claire, née Kapp ; Grassi, Marco, fils d'Emilio, maçon, Neuchâtel, et d'Addolorata, née Mancarella ; Pause, Pascal, fils d'Udo-Heinz, mécanicien, Neuchâtel, et de Marlène, née Moor.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. - 10 janvier. Filippi, Carmelo, expert agraire, S. Michele all'Adige (Italie), et Guidi, Patricia, Neuchâtel ; Hofer, Jean-Pierre, technicien, et Plöger, Renate-Ursula-Lina-Frederike, les deux à Zürich. 11. Bory, André-Ami, agriculteur, La Rippe, et Weber, Dominique-Janine, Céligny.

MARIAGE CÉLÈBRE. - 7 janvier. Gendre, Bernard-Félix, cuisinier, Crescier, et Boillot, Jeanne-Anne, Neuchâtel. **DÉCÈS.** - 27 décembre. Canonica, Rocco, né en 1904, ancien maçon, Neuchâtel, époux de Gina-Silvia, née Berini. 10 janvier. Gerber née Strahm, Yvonne-Marie, née en 1907, vendeuse, Neuchâtel, veuve de Gerber, Charles-Emile.

Assurance contre la grêle : experts nommés

Le Conseil d'administration de la Société suisse d'assurance contre la grêle a procédé à une série de nominations au sein de son corps d'experts. Parmi elles, quatre concernent des collaborateurs du canton de Neuchâtel. Il s'agit de MM. Francis Chiffelle (Boudevilliers) et Jean-Claude Kuntzer (Saint-Blaise) qui ont été promus arbitres pour les expertises par voie de recours et de MM. Jean-Maurice Evard (Saint-Martin) et Georges Sandoz (Chézard) nommés, eux, experts définitifs pour l'estimation des cultures grêlées.

COMMUNIQUÉS

Solstice à la salle de la Cité

Ce soir, salle de la Cité, concert donné par l'ensemble genevois « Solstice ». Ce groupe de 7 musiciens a souvent travaillé avec le théâtre, ainsi qu'avec une danseuse indienne, ce qui lui a donné l'occasion d'élargir son champ d'expression et de développer l'aspect visuel de ses concerts.

Le concert de ce soir sera en deux parties très distinctes : l'une basée sur la musique de l'Inde, ce qui ne veut pas dire musique « hindoue », mais tout aussi bien de Bali que d'Afrique orientale, avec flûte en bambou, chant et percussions. L'autre sera consacrée au jazz pop actuel.

Au Théâtre : «Mangeront-ils?»

« MANGERONT-ILS » de V. Hugo : prochain spectacle au Théâtre de Neuchâtel. Quand Hugo pastiche Hugo : est-ce un exercice ? Sont-ce des pastiches ? Doit-on, les jouant, les « tirer » vers le sérieux ou vers la farce ? Autant de questions que Mario Franceschi, metteur en scène, et Olivier Hussonot, ont traitées cavalièrement. Ils n'hésitent pas, eux, et jouent cette comédie comme une énorme blague, sonore et satirique.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AUJOURD'HUI
12 janvier dès 15 heures
Distribution des primes de fidélité de la Côte
Salle de spectacles PESEUX 004029 T

Ce soir, salle de la Paix, Neuchâtel, pour débutants : 18 h 45

Cours de rock and roll
20 h 30

Cours de danse générale
pour jeunes
Cours complet (2 mois) : 45 fr. par personne.
Dernières inscriptions sur place. 005715 T

Tout de suite
à louer à Boudry, quartier tranquille (Sur-la-Forêt), appartement de 2 pièces (2^{me} étage).
Prix : 300 fr., charges comprises. Tél. (038) 42 15 15. 004546 T

Pâtisserie-tea-room WALKER SAINT-BLAISE fermée pour cause de deuil, jeudi 13 janvier. 004275 T

Ce soir à 20 heures Hôtel du Cygne, BEVAIX
Conférence - Débat
concernant les problèmes de l'agriculture et de la viticulture.
Conseiller National Georges Thévoz. 005924 T

Naissances

Sébastien et Sylvie ont la joie d'annoncer la naissance de
Yann
Famille M. DUBAIL
Maternité Poutalès Av. de Neuchâtel 19 Neuchâtel 005795 N

Jean a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Marilyn
le 10 janvier 1977
Monsieur et Madame Edouard DUBOIS-PHILIPPIN
Maternité Poutalès Rosière 9 Neuchâtel 004540 N

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- jusqu'à fin mars 1977 pour Fr. 26.-
- jusqu'à fin juin 1977 pour Fr. 53.-
- jusqu'à fin décembre 1977 pour Fr. 104.-

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à
FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

MONTAGNES

Sous l'égide de la Cinémathèque

Hommage au producteur Anatole Dauman à qui le cinéma français doit beaucoup

La Cinémathèque suisse organise ce mois à Lausanne, à La Chaux-de-Fonds, à Genève et à Zurich, en collaboration avec l'Académie du cinéma de Paris, des manifestations en hommage à Argos-films, l'une des plus brillantes sociétés de production de films, en présence de son directeur-fondateur, Anatole Dauman.

Fondée à Paris en 1949, Argos-films a permis la réalisation, durant plus d'un quart de siècle, de 80 courts métrages de qualité et d'une vingtaine de longs-métrages qui, d'« Hiroshima mon amour » (1958) à « L'empire des sens » (1974), sont d'une grande importance esthétique, historique ou sociologique. Cette société a permis la naissance d'œuvres de Resnais, Marker, Rouch, Godard, Franju, Chaval, Borowczyk, Ruspoli, Baratier, Oshima, Colpi, Grauer, Ivens, Astruc, Prévert, Bresson et Ionesco, collaborant avec des musiciens, des poètes, des comédiens et des techniciens de premier plan.

LES PONTS-DE-MARTEL
Le Conseil général convoqué d'urgence pour une sableuse

(c) C'est pour demain que le Conseil général des Ponts-de-Martel est convoqué d'urgence. A l'ordre du jour, un seul point, mais de saison : une demande de crédit extraordinaire pour l'achat d'une sableuse de 8000 francs. Il faut relever que la compétence du Conseil communal est fixée à 400 fr. au maximum pour les crédits.

CARNET DU JOUR
La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Une femme à sa fenêtre » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Fringale sexuelle » (20 ans) ; 20 h 30, « Mado » (16 ans, prolongations).
Plaza : 20 h 30, « L'odyssée du Hindenburg » (16 ans).
Scala : 20 h 30, « Marathon Man » (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : 21 h 30-4 h.
Le Scotch : 21 h 30-4 h.
La Boule d'or : 21 h 30-4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30-4 h.
Chez Jeanine : 21 h 30-4 h.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Pilonel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 22 10 17.
DIVERS. - Théâtre : 20 h 30, « La boutique », pièce de Jeanine Worms, avec Marthe Mercadier (spectacle de l'abonnement).

LE LOCLE

Pharmacie de service : Philippin, 27, rue Daniel JeanRichard ; dès 21 h, tél. 117.
Permanence médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Abou Daoud : Israël rappelle son ambassadeur en France

TEL-AVIV (AP). - Israël a fait connaître mardi son intention de rappeler son ambassadeur en France pour protester contre la libération d'Abou Daoud qui est arrivé à Alger.

Le ministère des affaires étrangères a annoncé par un communiqué que l'ambassadeur israélien à Paris, M. Mordechai Gazit, sera rappelé mercredi en Israël « pour consultations ». Cette décision traduit une grave détérioration des relations franco-israéliennes.

La décision française de remise en liberté du dirigeant palestinien avait été accueillie en Israël avec une consternation teintée de révolte.

Dans un discours très dur prononcé à la tribune de la « Knesset » (parlement), le ministre israélien des affaires étrangères, M. Yigal Allon, a accusé la France d'« avoir honteusement capitulé » devant les pressions arabes et d'« avoir grossièrement violé ses obligations internationales par commodité passagère ».

En attendant la nouvelle de la libération, de l'organisateur présumé du massacre des JO de Munich, certaines familles des 11 athlètes israéliens assassinés ont éclaté en sanglots.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Claude Empeyta-Kohler, à Chêne-Bougeries ; Monsieur et Madame Robert Kohler, à Villars-sous-Yens ; Mademoiselle Françoise Empeyta, à Chêne-Bougeries ; Monsieur Pierre-Alain Kohler, à Lausanne ; Monsieur Jean-François Kohler, à Lausanne ; Monsieur Charles-Antoine Kohler, à Lausanne ; Les familles Kohler, Matzinger, Naef, Weiss, Jean-Mairet, Haemmerli, Vasserto, Perret, Leuba, Sauser, Marguerat, Empeyta, Jaccard, ainsi que les familles alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Charles KOHLER
née Lina MATZINGER
leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, tante, cousine, parente et amie que le Seigneur a reprise à Lui, le 8 janvier 1977, sans sa 83^{me} année.
Garde-moi, ô Dieu ! Car je cherche en toi mon refuge. Je dis à l'Éternel : Tu es mon Seigneur, tu es mon souverain bien !
Psaume 16 : 1 et 2.

L'ensevelissement a eu lieu dans l'intimité le mardi 11 janvier, à Villars-sous-Yens.
Domicile de la famille : La Maison des Champs, 1141 Villars-sous-Yens.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part 004337 M

Informations suisses
Incendie à Forel-Lavaux

(c) Hier vers 10 heures, un incendie s'est déclaré dans la ferme de M. Bertrand Bovet, au lieu-dit « Le pigeon », commune de Forel-Lavaux. Le feu a pris dans la grange à pont. Le rural, le fourrage et les machines agricoles ont été la proie des flammes. Le bétail a pu être sauvé.

Drame sanglant à Olten

SOLEURE (ATS). - Un père de famille âgé de 32 ans a tué, à Olten, sa femme et ses deux enfants. Selon le communiqué de la police cantonale soleuroise, l'assassin a été arrêté mardi à Berne. Sa femme Mirjam Arber-Kaegi était âgée de 22 ans et ses deux fils, Dominique Kaegi et Jérôme Arber, respectivement de 5 et 2 ans.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les messages de condoléances et les envois de fleurs reçus, la famille de
Monsieur Marius CARETTI
prie les personnes qui l'ont entourée de trouver dans ces quelques lignes ses remerciements les plus profonds.
Irène Caretti et famille.
Neuchâtel, janvier 1977. 004173 X

La famille de
Mademoiselle Germaine SCHINZ
profondément touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée en ces jours de pénible séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa vive et sincère reconnaissance. Leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs lui ont été un précieux réconfort.
Neuchâtel, janvier 1977. 001746 X

Acheter, vendre, chercher, c'est le moyen que nos
PETITES ANNONCES
vous offrent.
Pensez-y et profitez-en !
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

POMPES FUNÈRES FLUHMAN-ÉVARD

TRANSPORTS EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AU TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Haschich et vols : trois mois d'emprisonnement ferme

P.-A. E. s'adonne à la consommation de haschich depuis de nombreuses années déjà. Même un séjour en prison ne l'a pas empêché de satisfaire à nouveau son « besoin d'évasion ». A la décharge de ce jeune homme, disons qu'il n'a jamais cherché à faire le commerce de la drogue, se contentant d'acheter les doses nécessaires à sa consommation.

Par ailleurs, P.-A. E. s'est rendu coupable de plusieurs infractions contre le patrimoine. C'est ainsi qu'à Neuchâtel il a dérobé onze aquarelles et une céramique dont on ne connaît pas exactement la valeur. Au chef-lieu toujours, mais dans un établissement public, le prévenu a subtilisé un chaudron de cuivre valant plusieurs centaines de francs. A Boudry, dans l'immeuble qu'il habitait, il a volé du linge d'une valeur de plusieurs centaines de francs également. Enfin, en compagnie d'un camarade, P.-A. E. a dérobé à un baigneur une montre coûtant 450 fr. à l'achat.

TROIS MOIS D'EMPRISONNEMENT

Le prévenu avait prétendu avoir commis tous ces délits alors qu'il était sous

l'influence de boissons alcoolisées. Mais hier, il ne s'est pas présenté à l'audience que tenait le tribunal de police du district de Neuchâtel, qui était présidé par M^{lle} Geneviève Fiala, assistée de M^{me} Emma Bercher qui remplissait les fonctions de greffier. Si bien que l'éventuelle commission de délits en état d'irresponsabilité fautive n'a pas été retenue.

Pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants et pour vol, P.-A. E. a donc été condamné par défaut à trois mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 15 jours de détention préventive et au paiement de 520 fr. de frais.

UN MULTI-RÉCIDIVISTE

Dans le courant de juillet 1976, R. B. a quitté deux hôtels, un à Tavannes, l'autre à Neuchâtel, en « oubliant » de régler sa note. A ces deux filouteries d'auberge s'ajoutait la prévention de soustraction sans dessein d'enrichissement, puisque le prévenu, à une occasion, a filé en emportant une clef. R. B. est un multi-récidiviste en la matière et il a déjà été condamné à de nombreuses reprises dans

son pays d'origine, la Belgique. Hier, par défaut, il a été condamné à 25 jours d'emprisonnement ferme, et de 350 fr. de frais.

P. D. prévenu d'escroquerie, de ne pas avoir payé la taxe militaire et de soustraction d'objets mis sous main de justice, a vu le premier chef d'accusation être abandonné par le tribunal. En revanche, M^{lle} Fiala a estimé que le prévenu aurait été en mesure de payer sa taxe militaire de 1974 et de régler trois mensualités (janvier, mars et avril 1976) dues à l'Office des poursuites. Comme P. D. possède des antécédents judiciaires sérieux, il n'a pu bénéficier de l'octroi des sursis et a été condamné à 12 jours d'emprisonnement et au paiement de 70 fr. de frais.

DES PREUVES QUI N'EN ÉTAIENT PAS!

On reprochait à P. F., de n'avoir pas payé en juillet 1976, à l'Office des poursuites une mensualité de 200 fr. saisie sur ses ressources. Le prévenu avait déposé des pièces tendant à démontrer qu'il n'était pas en mesure d'effectuer ce paiement. Or ces « preuves » sont allées dans le sens contraire. Le tribunal a en

effet acquis la conviction qu'en se « servant la ceinture », P. F. aurait été parfaitement à même de s'acquitter de son dû. Pour distraction d'objets saisis, P. F., qui a déjà subi des condamnations pour le même motif, a été condamné à deux jours d'emprisonnement ferme et au paiement de 30 fr. de frais.

M. M., qui a offert à sa clientèle un avantage momentané, contestait le caractère public de l'offre. Or un récent arrêt du Tribunal fédéral en la matière précise bien que même à l'intérieur d'un magasin, il est interdit d'offrir un avantage momentané. Par conséquent, M. M. payera 200 fr. d'amende et 35 fr. de frais.

Prévenus d'infraction à la LCR et à l'OCR, J. D. et A. G. s'acquitteront tous deux de 50 fr. d'amende et de 47 fr. 50 de frais. M. F., qui s'était emparée d'un nouveau billet de 100 fr. dans un restaurant, a été condamnée par défaut pour vol à huit jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au paiement de 40 fr. de frais.

E. R.-N., qui faisait des achats dans un grand magasin de la place, a mis « par inadvertance » des marchandises dans son sac plutôt que dans le panier réservé à cet usage. Elle a été condamnée à dix jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au paiement de 35 fr. de frais.

IL JURA, MAIS...

Enfin J.-C. D. était prévenu d'escroquerie. On lui reprochait d'avoir soustrait à l'inventaire, lors de la remise de son commerce, deux machines de prix. Or le prévenu prétendait avoir confié à un tiers son intention de vouloir garder ces machines. Hier, cette personne a été entendue comme témoin et elle a réfuté les allégations de J.-C. D. Si bien que le mandataire de ce dernier a demandé à la présidente de faire prêter serment au témoin.

Celui-ci n'est pas revenu sur ses premières déclarations. Ce qui n'eût pas l'air de convenir à l'avocat qui informa le tribunal de son intention de porter plainte contre le témoin pour faux-serment. Dans ces conditions, il ne restait plus à M^{lle} Fiala qu'à suspendre la procédure en attendant la suite donnée à cette affaire.

W. M.

J. N.



TOUR DE VILLE

La voiture dérape

Hier, vers midi, M. E. A., de Neuchâtel, circulait sur la route des Gorges du Seyon, en direction sud. Arrivé dans le dernier virage à droite, situé avant la première signalisation lumineuse, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route enneigée. Son véhicule heurta alors la voiture conduite par M. R. V. G., de Chézard, qui montait normalement cette route. A la suite de ce premier choc, la voiture E. A. continua sa route pour finalement heurter violemment l'avant de celle que conduisait M. E. B., de Dombresson, qui montait lui aussi régulièrement cette route.

Blessé, M. E. A. a été transporté à l'hôpital des Cadolles par l'ambulancier et organiste noir américain Milt Buckner a pu regagner son domicile.

Vieille gloire toujours jeune...

Milt Buckner au Jazzland

GUÈRE plus haut que son instrument, le haut du crâne toujours aussi dégarni mais arborant cette fois une impressionnante moustache que surmontent deux yeux aussi ronds que mobiles, tel se présentait vendredi et samedi soir au Jazzland le pianiste et organiste noir américain Milt Buckner.

Un nombreux public s'était évidemment déplacé pour écouter cette vieille gloire du « middle jazz », une vieille gloire qui fêtera cette année ses 63 ans et sur qui les années ne semblent absolument pas avoir pris.

Quelques mesures suffirent à jauger le bonhomme. D'instrument de musique plus ou moins douteux, l'orgue Hammond devient rouleau compresseur. Comme carburant, pas un quelconque... félicité, mais de la dynamite! Pieds et mains entrent en action, les notes s'envolent par paquets, les basses ronflent, et les changements de registres à la volée colloquent le tout. Ça « déménage » à tel point qu'on est tout étonné de ne pas voir l'instrument s'avancer sur le public! Quelques gags au passage: chanson interprétée dans un style absolument rétro ou pastiche très réussi du fameux bassiste chantant Slam

Stewart, et aussi une étonnante version du « Four brothers » où la fameuse section de sax semble sortir de l'orgue.

UN PIANISTE AUSSI

Milt Buckner, c'est aussi un pianiste. Un pianiste qui fit les belles heures du big band de Lionel Hampton et qui inventa le style « block chords ». Samedi soir, la démonstration ne fut pas toujours très convaincante. On peut, malgré tout, trouver son jeu de piano assez dur, voire froid et sans grandes richesses harmoniques ou autres. L'orgue lui réussit décidément mieux. La fin du concert se déroula d'ailleurs dans l'euphorie générale, lorsque Milt Buckner, s'étant remis à l'orgue, enfourcha ses fameux chevaux de bataille que sont « Flying Home » et « Hamp's boogie woogie ».

A signaler également l'excellent travail du batteur Denis Progin. Il est toujours dans le coup et pour la première fois, il semblait vraiment décontracté. La présence du contrebassiste Alain Corthésy, le temps du « set » piano, était également la bienvenue. Un seul reproche: dommage que les pauses aient été presque aussi longues que les parties jouées. J.-B. W.

Après la séance du Conseil général de Neuchâtel Deux opinions politiques diamétralement opposées se sont nettement manifestées

Lors de la séance du Conseil général de Neuchâtel de lundi soir, séance consacrée exclusivement à l'examen du budget (voir notre dernière édition), deux opinions politiques diamétralement opposées se sont fait jour.

Celle des socialistes tout d'abord, qui estime que la situation n'est pas si catastrophique qu'elle n'y paraît et qu'elle ne s'est en tout cas pas dégradée au point de refuser systématiquement tout nouvel investissement. Celle des groupes MPE, radical et libéral ensuite, qui pensent au contraire qu'il n'y a pas de petites économies et qui ont fait savoir bien haut à l'exécutif qu'ils approuvaient totalement la façon dont il a « rogné » dans le budget.

M. Amiod de Dardel (lib) en sa qualité de président de la commission financière, rappela que pour la troisième année consécutive un déficit hors de proportion était enregistré au chef-lieu. En 1975, il était de moins de deux millions de fr., compte tenu de la libération de réserves. En 1976, il atteignait 5,9 millions et pour 1977 il est budgété à plus de 6,9 millions!

REDRESSEMENT DE LA SITUATION

Il n'y a plus de bonne surprise à atteindre et un redressement de la situation s'impose de manière absolue, dit notamment le conseiller général libéral.

M. de Dardel rappela qu'il s'était produit une rupture d'équilibre. Durant les « belles » années, les autorités n'ont pas reculé devant les dépenses, comptant en grande partie sur le développement pour colmater certaines brèches. Or que s'est-il produit? L'inflation a surpris des personnes qui n'avaient point songé à constituer des réserves et qui n'auraient certainement jamais imaginé que les rentrées fiscales de certaines entreprises pourraient diminuer notablement.

Cela pose un grave problème. Passée la période d'euphorie économique, il s'agit maintenant de réadapter les dépenses aux possibilités. Tout cela n'ira pas sans mal, mais il est nécessaire que cet effort soit compris de chacun.

En résumé, la majorité bourgeoise est d'avis qu'il faut « raboter » partout où cela est possible sans pour autant défavoriser un poste plutôt qu'un autre. Et surtout pas, comme le préconisaient les socialistes, céder à la tentation de délier les cordons de la bourse dans l'espoir de redresser la barre du navire à la recherche de son cap!

Investir en temps de crise? Certains économistes penchent pour cette solution, enchaîna le directeur des finances, le conseiller communal Jacques Knöpfler (MPE). Quant à nous, nous n'avons jamais dit que nous cesserions de manière

abrupte nos investissements. Nous sommes encore prêts, à l'heure actuelle, à investir dix à douze millions de fr. par année.

COLLABORATION INTERCOMMUNALE?

L'ancien conseiller communal Jean-Pierre Ghelfi (soc) reprit le flambeau au vol: serait-il absurde dès lors, afin de tendre à un équilibre plus qu'alaatoire aujourd'hui, d'imaginer une collaboration intercommunale ou même, une concertation avec l'Etat? Non bien sûr! Et le président de commune, M. Rémy Allemann (soc), se chargea de lui répondre que l'exécutif étudiait cette question sérieusement mais qu'il s'agissait là d'un travail de longue haleine.

Mais l'exécutif partage entièrement votre avis. Pour affronter un certain nombre de problèmes encore plus difficiles que ceux que nous vivons actuellement, il est nécessaire d'avoir des contacts supplémentaires, dit notamment le conseiller communal socialiste.

Au cours de cette séance, il fut question à plusieurs reprises des amortissements qui grèvent lourdement le budget. La commune de Neuchâtel n'échappe pas à la règle: la législation cantonale lui impose le remboursement d'une dette à raison de 20 % par année, soit un amortissement échelonné sur cinq ans. Alors que la première loi, datant de 1964 se « contentait », elle, d'un amortissement annuel de 10 %.

Mais en période difficile, il serait faux d'abandonner les amortissements, releva M. Knöpfler. D'ailleurs même si l'on voulait économiser sur ce poste, on ne gagnerait que fort peu de choses!

L'EXEMPLE DE L'INDUSTRIE

Ce n'était pas là l'avis de M. Pierre Dubois (soc) qui le fit savoir bien nettement:

Qu'on s'entende bien: nous ne demandons pas à la ville de manipuler les chiffres pour faire croire à une situation plus florissante. Non, nous prétendons seulement que l'on peut faire dire aux chiffres ce qu'on veut bien qu'ils disent. Quant aux amortissements, certaines entreprises importantes, en raison de la conjoncture, les ont nettement diminués, voire supprimés! Pourquoi la ville n'échelonnerait-elle pas, elle aussi, ses amortissements?

On le sait: les causes de ce déficit de plus de 6,9 millions de fr. ne sont pas à aller chercher bien loin. La diminution de la population et, par conséquent, la régression des rentrées fiscales jointes à la dépression économique, se sont chargées à elles seules de noircir considéra-

blement le tableau. Pourtant il y a encore un facteur à ne pas négliger: l'accroissement des charges de certaines entreprises, dont le déficit est à supporter en partie par le chef-lieu, au titre des subventions.

LES TN SUR LE GRIL

La Compagnie des transports en commun fut la plus visée. Et M. Claude Joly (MPE) s'étonna que la collectivité ne fût que peu informée de l'évolution des déficits de la compagnie. De même, ce conseiller général, ayant appris que les TN avaient fait l'acquisition d'un ordinateur, interrogea l'exécutif à ce sujet.

Peut-on nous dire si cet achat a été effectué après que l'étude de la mise en œuvre de moyens moins onéreux eût été épuisée et si cet achat important a été annoncé au conseil de direction ou au conseil d'administration?, demanda M. Joly.

Le conseiller communal Claude Frey (rad) rappela que si le fossé des finances des TN s'élargit d'année en année, c'est parce que la compagnie a consenti et devra encore supporter des investissements élevés pour moderniser son équipement. D'autre part, on a ressenti très nettement une diminution des usagers. Enfin la voiture conserve toujours un attrait considérable, puisque le parc des véhicules privés a encore augmenté.

Quant à l'ordinateur, c'est le comité de direction qui a pris la décision de l'acquiescer. Il est destiné à remplacer une machine comptable qui arrivait à bout de souffle et qui commettait certaines erreurs! Mais dans le cas présent, une collaboration avec les services électroniques de l'Etat s'est révélée impossible.

L'Etat n'est donc pas, comme certains auraient voulu le laisser entendre, la roue de secours que l'on peut indéfiniment sortir de son coffre lorsqu'un clou...

J. N.

COLOMBIER

Vitesse excessive

Hier, vers 14 h, M. J.W., de Neuchâtel, circulait rue de la Côte. Peu après l'intersection de la rue Madame-Charrière, à la suite d'une vitesse inadaptee, il a perdu le contrôle de sa voiture qui est sortie de la route à gauche où elle a heurté une borne puis un arbre. Sous l'effet de ce dernier choc, le véhicule a été renvoyé sur la route, s'est couché sur le flanc droit avant d'aller heurter la voiture conduite par M. J.-C. K., de Colombier, qui circulait normalement en sens inverse. Dégâts.



Situation désespérée sur une célèbre « piste » du chef-lieu: la chaussée de La Boine. (à gauche). Alors, pour éviter ceci, les employés de la voirie font cela... (Avipress J.-P. Bailod)

PLUS DE DOUZE HEURES DE FLOCONS...

« Elle » est tombée à partir de 3 h 15 l'autre nuit et ne s'en est pas privée durant toute la journée, devenant quand même pluie en soirée. Et si le froid a eu le mauvais goût de s'en mêler cette nuit, les réveils risquent bien d'être glissants... Malgré cela, le trafic ne semble pas avoir rencontré de grandes difficultés dans l'ensemble du canton. Les chasse-neige des ponts et chaussées sont

entrés en action dès les premiers flocons et la route de La Ves-Des-Alpes n'a dû être fermée que durant quelques minutes en fin d'après-midi afin de permettre le déblocage de la chaussée.

Des accidents se sont évidemment produits, dans le bas du canton principalement, mais sans gravité et faisant (heureusement...) plus de dégâts que de blessés.

Pas d'inquiétude! Vous buvez encore votre café à un prix tout à fait raisonnable...

A Neuchâtel en particulier, et dans toute la Suisse en général, le café est vendu en-dessous des prix mondiaux. Va-t-on jouir de ce privilège encore longtemps? Il est bien sûr difficile de répondre à cette question. Cependant, pour le mois de janvier, aucune augmentation du coût du café ne semble prévue par Migros.

Il faut en effet savoir que Migros, Coop et les chaînes « Discount » tiennent plus de 70 % du marché. Migros contrôle à elle seule 50 % du marché de détail. Cette situation a un effet modérateur sur les prix. Les commerçants de détail doivent donc tenir compte des prix fixés par les grands pour établir les leurs.

AUGMENTATION DE PLUS DE 30 % EN UN AN!

A Neuchâtel, on trouve du café dans une fourchette de prix allant de 11 fr. 20 et 12 fr. jusqu'à 19 fr. 80 le kilo. Mais selon

« M. Prix », le café devrait être vendu 18 fr. le kilo, compte tenu des cours actuels du café vert, du travail de torréfaction et du transport.

Rappelons encore que selon l'indice des prix à la consommation publié lundi à Berne, le prix du café a augmenté de 3,3 % en décembre par rapport à novembre et de 31,2 % pendant toute l'année 1976!

PAYS PRODUCTEURS

Toutefois, la stabilité ou l'augmentation du prix du café n'est pas le seul fait des grossistes suisses mais bien plus des pays producteurs. Parmi eux, la Colombie, deuxième producteur mondial derrière le Brésil, espère que le prix du café pourrait se stabiliser à environ deux dollars la livre (10 fr. le kilo) à l'issue d'une conférence réunissant pays producteurs et pays consommateurs, qui pourrait se tenir le mois prochain à Londres,

sous l'égide de l'Organisation internationale du café. Aux Etats-Unis, le café est vendu actuellement trois dollars la livre (15 fr. le kilo) chez les détaillants.

PAS D'ABUS

Le président Alfonso Lopez, chef de l'Etat colombien, qui a proposé cette réunion, a reçu l'accord du chef de l'Etat brésilien. Prévoyant des mesures de restriction de la part des consommateurs, le président Lopez avait lancé il y a déjà plusieurs mois une mise en garde contre les risques d'aboutir à une situation dans laquelle les prix du café grimperaient jusqu'au niveau de ceux du champagne!

Ainsi, en raison de la bonne volonté dont semblent faire preuve les pays producteurs et surtout vu la baisse de 10 % à l'achat brut qui vient d'être annoncée, tout indique qu'une hausse du prix du café n'est pas imminente.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL
Services industriels

Les Services industriels de la Ville de Neuchâtel mettent au concours un poste

d'employé (e) qualifié (e)

pour leur service des abonnements.

Exigences: certificat fédéral de capacité d'employé (e) de commerce, ou diplôme d'une école de commerce. Bonnes connaissances d'allemand. Travail en relation avec un système de gestion électronique évolué. Contacts avec les abonnés. Entrée en fonction selon entente. Traitement et avantages sociaux réglementaires.

Adresser offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats et d'une photographie à la direction des Services industriels jusqu'au 24 janvier 1977, où tous les renseignements peuvent être obtenus.

A vendre à Cernier, anciens immeubles locatifs comprenant: magasin, 9 appartements, 6 garages, plus terrain. Hypothèques à disposition. Faire offres sous chiffres 87-389 aux Annonces Suisses, case postale, 2001 Neuchâtel. 0041881

Particulier cherche à acheter terrain pour villa Région Peseux ou environs immédiats. Faire offres sous chiffres 87-391 à Annonces Suisses, case postale, 2001 Neuchâtel. 0041901

VILLE DE NEUCHÂTEL

La direction des finances de la Ville de Neuchâtel cherche

un (e) employé (e) de bureau pour collaborer aux travaux du service de caisse et comptabilité générales.

Nous demandons: - certificat fédéral de capacité, diplôme d'une école de commerce ou tout autre titre équivalent - quelques années de pratique - aisance dans les relations avec le public - habileté en dactylographie. Nous offrons: - activité variée et intéressante - contacts avec le public et d'autres services de l'administration - semaine de cinq jours, avec horaire mobile.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies de certificats, doivent être adressées à la Direction des finances, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 janvier 1977. Pour d'autres renseignements: téléphone (038) 21 11 11, interne 230. 004201 Z

IMMEUBLES

Peseux:

appartement 2 pièces en location-vente

Magnifique appartement dans immeuble résidentiel, avec piscine, salle de jeux, cuisine complètement agencée, grand balcon côté lac. Signature d'une promesse de vente avec Fr. 6000.— seulement.

Pour traiter, tél. 24 41 81. 0013671

A vendre à CORCELLES dans une situation calme, avec vue étendue.

très belle villa de 7 pièces

cuisine agencée, grand living avec cheminée, 2 salles d'eau, toilettes séparées. Buanderie. Possibilité de faire 2 appartements. Terrain en partie arborisée. Surface totale 1097 m². Garage indépendant.

Agence 13*13, Orangerie 8, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 13 13. 0016551

Office des poursuites de Boudry ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Terrain à bâtir à Gorgier

Le mardi 1^{er} février 1977, à 15 heures, à l'Hôtel-restaurant « Les Tilleuls », à Gorgier, l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition de créanciers saisissants et agissant sur délégation de l'Office des poursuites du Locle, les immeubles ci-dessous désignés appartenant à Monsieur Ewald Rahm, Claire 10, Le Locle, savoir:

Cadastre de Gorgier

Article 4712, plan fol. 30 N° 115, CHASSAGNE, champ de 2428 m²
Article 4714 - part de copropriété de 1/40 plan fol 30, N° 117, CHASSAGNE, chemin de 4310 m².
L'article 4712 est un terrain à bâtir, équipé, situé à l'intérieur d'un lotissement résidentiel qui se déploie face au lac à la limite de la commune de Gorgier, côté est. Quant à l'article 4714, il s'agit d'une route en copropriété d'articles dénommée « avenue Belvédère » de 4 m de large et 1050 m de long qui dessert, en faisant une boucle allongée, toutes les parcelles du lotissement.

Estimation cadastrale: article 4712 (1972) Fr. 33.000.— article 4714 - pas d'estimation

Estimation officielle: article 4712 + 1/40 de l'article 4714 Fr. 182.100.— Pour une désignation plus complète des immeubles, on se réfère au Registre Foncier dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 18 janvier 1977.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante. Le terrain mis en vente pourra être visité les 20 et 26 janvier 1977; rendez-vous des amateurs à 15 heures devant l'Hôtel des Platanes, à Chez-le-Bart (commune de Gorgier).

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: Y. Blassch
0039314

A vendre ou à louer

HÔTEL-RESTAURANT

au centre d'un village du Vignoble. Bâtiment ancien, mais confort moderne, 11 chambres, salle et café. Prix avantageux.

Offres à Publicitas, Neuchâtel, sous chiffres 28-20019. 0039314

A louer tout de suite ou pour date à convenir

DOMBRESSON, allée des Peupliers

beaux appartements de 2, 3 et 4 pièces, cuisine agencée, tout confort. Loyers de Fr. 420.— à Fr. 600.—, charges comprises.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16. 002233 G

A louer à MARIN

BEL APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces pour date à convenir.

Tél. 33 17 15. 005513 G

A louer à l'année

APPARTEMENT DE WEEK-END

non meublé, situé au-dessus des Verrières. Libre tout de suite ou pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres 28-900010 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 004067 G

LOCAUX

A louer à la rue du Seyon 17 Loyer Fr. 435.— + charges. Libres dès le 1^{er} avril 1977 ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66. 004070 G

A louer à Neuchâtel-La Coudre

appartement 2 et 3 pièces

tout confort, cuisine équipée, date à convenir.

S'adresser à Creteigny et C^{ie}, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21. 002374 G

A LOUER LA CHAUX-DE-FONDS

pour le 31 janvier ou époque à convenir

locaux commerciaux

d'une surface de 46 m². Convient-draient pour bureau, agence, magasin, atelier. Tél. (038) 26 75 65, pendant les heures de bureau. 004059 G

A louer à Neuchâtel (à 3 minutes de la place Pury)

LOCAUX COMMERCIAUX 170 m² 5^{me} étage

ascenseur pouvant convenir à bureaux ou petite industrie tranquille.

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 004115 G

A louer PESEUX, rue du Tombet.

APPARTEMENT 2 1/2 pièces

dès le 31 mars 1977, Fr. 320.— RÉGENCE S.A. NEUCHÂTEL rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25. 002224 G

A louer à MARIN

dès le 31 mars 1977: - appartement de 2 pièces Fr. 335.—/mois + charges, - appartement de 3 pièces Fr. 435.—/mois + charges, tout confort, balcon, place de jeu pour enfants.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001612 G

Saint-Blaise, à louer tout de suite ou pour date à convenir

très bel appartement de 3 1/2 pièces

(superficie 86 m²) grand confort, balcon, vue sur le lac. Location mensuelle Fr. 548.— charges comprises. Garage Fr. 60.— Pour visiter: Tél. 33 59 14. Pour traiter: Etude F. Cartier Concert 6, Neuchâtel. Tél. (038) 25 12 55 (l'après-midi). 003889 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

CORTAILLOD, ch. des Draizes 11

bel appartement de 2 pièces, tout confort. Prix de location charges comprises: Fr. 280.— S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16. 002234 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir

beaux studios meublés ou non meublés

Loyer intéressant. Fiduciaire Leuba & Schwarz fbg de l'Hôpital 13 - 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 001938 G

A LOUER À NEUCHÂTEL

(rue Louis-d'Orléans) immédiatement 3 1/2 PIÈCES Fr. 531.—

dès le 24 mars 1977 3 1/2 PIÈCES Fr. 516.— 4 1/2 PIÈCES Fr. 652.— charges comprises.

Gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A louer à Neuchâtel

rue des Parcs, tout de suite ou pour date à convenir:

- appartement de 1 pièce, Fr. 290.—/mois + charges, - appartement de 3 pièces, Fr. 470.—/mois + charges, tout confort, cuisine agencée, balcon.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A. av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001616 G

A LOUER

VY-D'ETRA 30 LA COUDRE-NEUCHÂTEL

Dès 1^{er} avril 1977 1 pièce, rez. Fr. 290.—, charges comprises. Dès 1^{er} avril 1977 3 pièces, 2^{me} étage. Fr. 454.—, charges comprises. Pour visiter et renseignements, M^{me} Stotzer, tél. 33 66 16.

RUE DES CERISIERS 32-34 LA COUDRE-NEUCHÂTEL

Tout de suite 4 pièces, rez. Fr. 575.—, charges comprises. Tout de suite 1 pièce, 4^{me} étage. Fr. 337.—, charges comprises. Dès 1^{er} avril 1977, 1 pièce, 1^{er} étage. Fr. 295.—, charges comprises. Pour visiter et renseignements, M^{me} ROMANENS, tél. 33 47 05. PATRIA - GERANCE, Vaud-Neuchâtel-Fribourg 1, av. de la Gare, 1002 LAUSANNE, tél. (021) 20 46 57, case postale 3490.

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Bevaix, au ch. des Sagnes (immeubles neufs):

appartements de 2 pièces dès Fr. 320.— + charges 3 pièces dès Fr. 385.— + charges 4 pièces dès Fr. 480.— + charges

Cuisines agencées. Tapis tendus. Balcons. Ascenseurs. Garages. Parking. Situation tranquille. Vue. 004171 G

A louer au LANDERON

tout de suite ou pour date à convenir: - appartement de 3 1/2 pièces, Fr. 385.—/mois + charges, - appartement de 4 1/2 pièces, Fr. 445.—/mois + charges, tout confort, cuisine agencée, balcon, ascenseur. Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001611 G

A louer à Marin magnifiques appartements; tranquillité et zone de verdure, bus à proximité.

1 1/2 pièce cuisine agencée tapis tendu;

2 pièces, bains cuisine agencée balcon, 2^{me} étage.

Au Landeron, Studio avec balcon, à proximité de la piscine.

régietel

Tél. 24 17 24, heures de bureau. 002218 G

Etude Clerc, notaires 2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Boudry, fbg Ph.-Suchard,

appartements de 3 1/2 pièces

tout confort. Ascenseur. Balcon. Loyer mensuel: dès Fr. 480.— + charges. 004172 G

A louer à BÔLE

tout de suite ou pour date à convenir: - appartement de 2 pièces, Fr. 250.—/mois + charges, - appartement de 4 1/2 pièces, Fr. 470.—/mois + charges, - appartement de 5 1/2 pièces, Fr. 580.—/mois + charges, tout confort, balcon, réduit, cave et gale-tas. Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001609 G

A louer chemin des Saules 17, à Colombier, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 1 pièce

Fr. 279.— charges comprises

appartements de 2 pièces

dès Fr. 363.—, charges comprises; tout confort, situation tranquille.

S'adresser à l'Etude Cartier, rue du Concert 6, tél. (038) 25 12 55, 2000 Neuchâtel (l'après-midi). 003889 G

A louer locaux

sis à Fontainemelon pouvant être employés en magasins, dépôts,

ateliers 334 m² en bureaux 72 m²

Ecrire sous chiffres DO 69 au bureau du journal. 003837 G

LE GRAND CENTRE À CERNIER

offre à louer dans son immeuble situé au centre du village

appartements de 4 1/2 pièces

avec cave et galetas dès Fr. 550.— plus charges

studios

avec cave dès Fr. 250.— plus charges

bureaux (3 1/2 pièces)

Fr. 520.— plus charges.

Ces appartements comprennent: cuisine agencée, tapis tendus, service de conciergerie, ascenseur.

Places de parc dans garage collectif: Fr. 50.—

Renseignements: Eddy Jeannot, fiduciaire, Peseux. Tél. (038) 31 31 00. 004189 G

A louer pour date à convenir, Landions 14, à Cortaillod,

appartement de 3 pièces

tout confort, 350 fr. + 77 fr. de charges.

S'adresser à l'Etude F. Cartier, Concert 6, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 12 55, l'après-midi. 003887 G

NEUCHÂTEL, ch., des Brandards 1, A louer tout de suite ou pour date à convenir:

appartement de 3 pièces

renové. Loyer mensuel Fr. 380.— + charges.

Pour visiter: M^{me} Balmer, concierge. Tél. (038) 25 95 17. Bureau-Fiduciaire D' L.-A. Dubois Mont Goulin 27, Prilly. Tél. (021) 37 97 69. 004147 G

A louer à BOUDRY

pour le 31 mars 1977, magnifique APPARTEMENT de 3 1/2 pièces, tout confort, cuisine complètement agencée, salle de bains, W.-C. séparés, balcon, place de jeu pour enfants, ascenseur. Loyer mensuel Fr. 515.— + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fomachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001608 G

A louer, au centre de Marin beaux appartements 3 1/2 et 4 1/2 pièces

tout confort, cuisine équipée, W.-C. séparés.

Renseignements: LA NEUCHÂTOISE-ASSURANCES Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71. 002231 G

A louer pour début février

studio meublé

confort. Loyer 290 fr., charges comprises. Situation tranquille au centre.

Miorini, Chavannes 12, tél. 25 51 88. 005650 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir Bôle - 1, Pierre à Scisier

4 PIÈCES

bains, W.-C. séparés, Fr. 570.— plus charges.

5 PIÈCES

bains, W.-C. séparés, Fr. 645.— plus charges.

Dernier confort, jouissance de la pelouse, verdure, tranquillité, proximité gare. Garage à disposition.

Pour visiter: Tél. (038) 41 32 96 Pour traiter: Emile Butterlin - ch. du Réservoir 1 1012 Lausanne. Tél. (021) 32 73 04. 002230 G

À LOUER À NEUCHÂTEL PARCS 94

appartements 3 pièces - confort Fr. 460.— charges comprises. Libres tout de suite

Cerisiers 38

appartements 1 et 3 pièces - tout confort Fr. 290.— / 460.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Portes-Rouges 141-143

appartements 3 pièces - confort Fr. 330.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Verger-Rond 8-10-12

appartements HLM 3 pièces - confort Fr. 270.— / 275.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Trois-Portes 61-63

appartements neufs 3 pièces - tout confort Fr. 540.— / 580.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Port-Roulant 12-12a

magnifiques appartements neufs tout confort 4-5 pièces Fr. 715.— / 820.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir. Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66. 004199 G

(Lire la suite des annonces classées en page 6)

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Redacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délaï de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 68 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.40 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.—

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1^{er} janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107.—	56.—	29.—

ETRANGER

Tarif variable: selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS 123^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

A Couvet, le nombre des naissances a été égal à celui des décès durant l'année 76

L'année passée, dans l'arrondissement d'état civil de Couvet, on a enregistré 69 naissances et 41 décès.

Toutefois, en raison de la présence de

Début de la 2^{me} demi-saison du Ciné-club

(sp) La seconde demi-saison de la 19^{me} année d'activité du Ciné-club du Val-de-Travers débute ce soir au cinéma Colisée de Couvet. Elle proposera cinq séances aux cinéphiles de la région, malheureusement beaucoup moins nombreux cet hiver que les années précédentes à suivre les projections du ciné-club (environ 150 membres). D'ici au début mars, on pourra voir les films que voici: «If», de Lindsay Anderson (Grande-Bretagne, 1969); une séance consacrée au cinéma neuchâtelois, qui se déroulera exceptionnellement à la maison des Mascaronis, à Môtiers; «L'Autre», de Robert Mulligan (Etats-Unis, 1972); «Kes», de Ken Loach (Grande-Bretagne, 1969), et «La Confession d'un commissaire de police au procureur de la République», de Damiano Damiani (Italie, 1971). Quant au ciné-club des jeunes, il reprendra ses séances au premier printemps, à la maison des Mascaronis, selon un programme actuellement à l'étude.

la maternité et de l'hôpital du Val-de-Travers, naissances et décès ne correspondent pas à la fluctuation démographique de la commune. En effet, si l'on ne considère que les nouveaux-nés covassons, ils ont été au nombre de 22, comme il y eut aussi 22 décès dans la commune.

De plus, il a été célébré 13 mariages civils en l'espace d'une année et 30 nouveaux feuillets ont été ouverts dans le registre des familles ce qui porte leur total à 3017 à la fin de l'an dernier.

DES BOREL ET DES PETITPIERRE

Dans ce registre des familles, de nombreux noms figurent en particulier les Berthoud depuis la fin du XIV^{me} siècle. Et puis des Pernod aux Henriod, en passant par les Coulin et combien d'autres, on trouve une abondance de Petitpierre et de Borel, familles dont certains des leurs sont devenus des hommes célèbres dans le passé, comme il en existe du reste encore aujourd'hui.

On dit que l'arrivée d'un grand nombre de Neuchâtelois de la ville avait été pour beaucoup dans la formation de la mentalité covassonne. D'ailleurs Fritz Berthoud ne disait-il pas, que Couvet, dans la «Symphonie traversine», a été le virtuose le plus brillant et le plus applaudi?

Couvet passait pour avoir une vie calme et simple malgré tout. C'est à cela

qu'on attribuait la longévité de certains gens. Notamment celle de Marie Guyenet qui mourut en 1733 à l'âge de 104 ans, en conservant jusqu'à la fin toutes ses facultés intellectuelles et surtout une excellente mémoire. Elle se rappelait la peste qui ravagea une partie de la Suisse en 1639 et racontait avec détails les événements de sa première jeunesse.

Comme elle était enjouée, elle préférait la société des jeunes à celle des vieillards. Elle vit sept générations, de son bisaïeul qui l'avait tenue sur ses genoux, jusqu'à son arrière-petit-fils qu'elle avait tenu sur les siens et qui, à sa mort, avait 25 ans. Elle n'avait jamais eu, durant sa longue existence, de maladie, à part celle qui la coucha dans le tombeau.

Quand on parle de Couvet, il faut bien mentionner son hôpital, le premier qui fut érigé au Vallon. Il fut fondé par M^{lle} Cécile Borel, décédée le 17 janvier 1848. Par testament, elle donnait tout ce qu'elle possédait en faveur de la création d'un hôpital qui devait être établi dans la maison qu'elle possédait au village. A son don vinrent s'ajouter ceux de MM. Alex Robert qui, exécuteur testamentaire, fit fructifier la fortune initiale et recueillit une somme de 5000 fr. versée par D.-L. Petitpierre, alors que M. Favre-Naef faisait abandon de l'usufruit de sa fortune en faveur de la nouvelle institution qui fut ouverte en 1860 dans

l'immeuble où se trouve aujourd'hui le Cercle républicain.

De nombreux dons et collectes augmentèrent encore les ressources de l'établissement, les malades devinrent plus nombreux et finalement une commission spéciale donna son consentement pour le transfert de l'hôpital dans un autre bâtiment.

C'est alors que les bâtiments que l'on connaît aujourd'hui, et qui entre-temps avaient été agrandis notamment grâce à la générosité de feu Pierre Dubied, furent ouverts il y aura 100 ans au mois de septembre prochain, un anniversaire sur lequel nous aurons l'occasion de revenir au moment voulu.

G. D.

MÔTIERS

Renvoi in extremis

(sp) Hier après-midi devait avoir lieu la troisième audience consacrée à un accident mortel survenu l'année dernière à Couvet. Or les débats ont été renvoyés au dernier moment, à la demande d'un expert de Fribourg qui devait se présenter mais n'a pas pu venir vu l'état des routes.

SAINT-SULPICE

La Fabrique suisse de ciment Portland aurait 100 ans si...

(sp) A la suite de la parution dans nos colonnes (voir FAN du 5 janvier) d'une évocation des principaux faits historiques qui ont marqué les années 77 au Val-de-Travers, un lecteur nous a signalé un oubli touchant au village de Saint-Sulpice. En effet, ce fut le 17 mai 1877 que Gustave Dubied (1827-1899), frère d'Henri-Edouard Dubied, créateur en 1867 de l'entreprise covassonne de machines à tricoter, fonda, sous forme d'une société par actions au capital de 600.000 fr., la Fabrique suisse de ciment Portland, qui fit les beaux jours de la localité du bas de la tour Bayard jusqu'en 1955. Il va de soi que nous reviendrons en temps voulu sur cet événement important de la vie économique du Vallon, d'autant plus que le ciment Saint-Sulpice porta au loin la renommée du district puisque de nombreux chantiers l'utilisèrent en priorité: les tunnels ferroviaires du Gothard et du Simplon, les ponts de la Coulouvrenière à Genève, du Kirchenfeld à Berne, de Montbéliard à Lausanne et des Chèvres à Fleurier, les forts de Saint-Maurice, du Gothard et du Larfont (en face du château de Joux) et même le palais fédéral!

corps des sapeurs-pompiers de Boudevilliers, le sinistre fut rapidement maîtrisé. Le prévenu admet que sa négligence aurait pu avoir de très graves conséquences. Il est condamné à une amende de 800 fr., qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et au paiement des frais fixés à 50 francs.

E.P. circulait au volant de son automobile sur la route du Vanel, en direction des Geneveys-sur-Coffrane. Dans un virage, roulant à une vitesse inadaptée, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui heurta la glissière de sécurité, traversa la chaussée et termina sa course sur le toit, après avoir fait plusieurs tonneaux. E.P. est condamnée à 100 fr. d'amende et 46 fr. de frais.

Chronique du Val-de-Ruz

Au tribunal de police

Sévère condamnation pour ivresse

De notre correspondant: Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de M^{me} Ruth Schaefer-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Le 3 novembre, vers 23 h, un automobiliste avait la gendarmerie qu'une voiture était arrêtée sur la route des Gorges, la porte gauche ouverte gênant la circulation, et que le conducteur dormait sur le siège arrière. Lorsqu'elle arriva sur les lieux, la police constata immédiatement que l'intéressé, F.B., était pris de boisson. Conduit au poste de Cernier, ce dernier refusa de souffler d'abord dans le sachet puis dans l'appareil breathalyser, prétextant qu'il n'était pas en mesure de le faire.

Les agents le soumièrent alors à une prise de sang qui révéla une alcoolémie située entre 2,27 g et 2,47 g %. Incapable de faire une déclaration cohérente sur son emploi du temps durant la journée, F.B. fut entendu quelques jours plus tard. Au cours de son interrogatoire, il déclara n'avoir bu que deux grandes bières.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiorgio, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier - tous les jours sauf le mardi.

VAUD

YVERDON

PAYERNE

Promeneuse renversée

(c) Hier, vers 6 h 30, un automobiliste circulait rue du Valentin en direction de Lausanne. Arrivé à la hauteur de la ferme Freymond, sa voiture glissa sur la chaussée enneigée et renversa M^{me} Liliane Pantet-Valentin, âgée de 75 ans, qui promenait son chien. Blessée, M^{me} Pantet a été transportée à l'hôpital, souffrant de blessures à la jambe. Quant au chien qui a été atteint et également blessé, il a dû être endormi.

Piéton renversé par un cyclomotoriste

(c) Hier, un grave accident de la circulation s'est produit rue de la Plaine aux environs de 13 h 30. Un cyclomotoriste a heurté un piéton, M. Alfred Heim, qui traversait la rue sur un passage de sécurité. M. Heim, pensionnaire à la maison de retraite, a été transporté à l'hôpital d'Yverdon souffrant d'une fracture du crâne.

Cycliste touchée par une voiture grise

(c) Hier, vers 12 h, une cycliste circulait d'Yverdon en direction de Grandson. A la hauteur du chemin du Marché de Gros-Bey, elle fut touchée par une voiture grise qui débouchait du chemin précité.

La cycliste, M^{me} Giovanni Ruberti, a dû être hospitalisée souffrant d'une fracture de la pommette droite et de plaies au visage. L'automobiliste et les témoins de cet accident sont priés de s'adresser à la gendarmerie tél. (024) 21 49 21.

(c) La saison touristique 1976 aura permis au tourisme rural de faire un pas de plus vers le succès. En effet, un bon nombre de familles de notre pays - quelques-unes de l'étranger - ont pu profiter des 35 logements que l'Office du tourisme de Payerne a pu mettre à leur disposition, leur permettant ainsi de passer un séjour agréable dans la vallée de la Broye.

Devant faire face à une demande croissante, les responsables souhaitent trouver de nouveaux logements pour l'été prochain. C'est la raison pour laquelle ils s'adressent aux agriculteurs et aux particuliers ayant la possibilité de mettre des locaux à disposition et par là de vivre cette intéressante expérience.

AVENCHES

La population en baisse

(c) Au 31 décembre 1976, la population d'Avenches était de 2315 habitants, en diminution de 60 unités à la même époque de l'année précédente. La population suisse a diminué de 48 personnes, alors qu'il y a douze étrangers en moins.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Informations suisses

M. Jolles et l'agriculture: attention aux mesures de rétorsion

BERNE, (ATS). - Certes, l'agriculture doit se fixer certains objectifs du fait même de sa situation particulière, dans le cadre de notre politique économique extérieure générale. Mais l'accumulation de mesures de protection a atteint un seuil que l'on ne saurait guère dépasser sans s'exposer à des mesures de rétorsion de la part de nos partenaires, a déclaré mardi, à Berne, M. Jolles, directeur de la division du commerce, qui s'adressait à la société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne. Il y a donc lieu de recourir aux meilleures possibilités offertes par les accords internationaux et de limiter au strict minimum les mesures à la frontière.

Notre politique économique extérieure, dans le domaine de l'agriculture, a permis d'obtenir des résultats positifs: le degré d'auto-provisionnement s'est élevé, il n'y a pas eu d'importations excessives, la part de la production indigène sur le marché a pu être améliorée et on peut signaler des succès dans le secteur de certaines exportations (fromage). La part du commerce extérieur de produits agricoles atteint 14 % de l'ensemble pour

les exportations et 4 % pour les importations. 20 % de la production suisse de lait commercialisé sont exportés sous forme de fromages. 55 % de fromage à pâte dure et 75 % de l'emmental sont vendus à l'étranger.

La tâche la plus importante de notre politique économique extérieure a toujours été, dans le secteur de l'agriculture, de laisser à notre politique agricole une marge de manœuvre suffisante, a encore dit M. Jolles. Cet objectif conditionne la position suisse par rapport à l'intégration européenne et nos accords dans le cadre de l'AELE et de la CEE.

Les exportations demeurent les soutiens conjoncturels les plus importants. A côté de notre industrie d'exportation traditionnelle, des branches de l'économie intérieure suisse ont commencé à se déployer à l'extérieur. La part des exportations du produit national a passé, de 1972 à 1977, de 34 à 40 %, ce

qui fait qu'un franc suisse sur deux est actuellement gagné à l'étranger. Mais cette extension vers l'étranger des branches traditionnelles comporte aussi certains dangers, car sur le marché international, seuls les produits qualifiés et spécialisés tiennent le coup.

Enfin, M. Jolles a souligné les inconvénients des mesures de protection en raison même de la grande dépendance de l'économie suisse par rapport à l'étranger. La Suisse doit éviter en prenant des mesures de protection de fournir l'occasion d'une restriction des exportations de produits suisses. A un tel «jeu», nous aurions plus à perdre qu'à gagner du fait que nos produits sont souvent des biens de luxe et nécessitent plus de travail que nos importations. La valeur moyenne d'une tonne de produits suisses exportés a été de 8500 francs l'année passée contre 1200 francs seulement pour une tonne de produits importés.

GENÈVE

Projet d'aménagement de la place Cornavin

GENÈVE (ATS). - A l'égal de Berne, Zurich, Lucerne et d'autres villes, Genève a décidé à son tour d'aménager les abords de sa gare principale, Cornavin, pour la rendre plus accessible aux transports en commun, aux piétons et aux automobilistes. Il en coûtera environ 40 millions de francs qui permettront notamment de construire, sous la place Cornavin qui sera entièrement réservée en surface à la circulation motorisée, un parking à trois niveaux (910 places au total), et une large galerie marchande souterraine réservée aux piétons pour circuler entre le haut de la rue du Mont-Blanc et la gare. Vingt millions de plus auraient été nécessaires si on avait voulu réserver la surface de la place aux piétons et écarter le trafic motorisé par voies souterraines.

Présenté lundi à la presse par le conseiller d'Etat Guy Fontanet, chef du département de justice et police, et le

Sœur Sara va quitter l'hôpital de Fleurier après 30 ans d'activité

Faute d'un recrutement suffisant, l'Institution des diaconesses de Saint-Loup a pris la décision de retirer petit à petit les sœurs en activité à l'hôpital de Fleurier, comme elle l'a déjà fait ailleurs (hôpitaux du Locle, de Neuchâtel, de Landeueux, home de Buttes, etc.). Fait à souligner d'emblée, l'établissement hospitalier fleurisien a pu compter dès sa fondation, en 1868, sur la présence des diaconesses de Saint-Loup, excepté durant les années 1880 à 1909 où elles furent remplacées par des Daendli-kerschwestern de Berne. C'est dire les liens étroits qui ont existé pendant plus d'un siècle entre la maison de Saint-Loup et l'hôpital de Fleurier.

En application de la décision irrévocable, mais annoncée depuis plusieurs mois, des organes dirigeants de Saint-Loup, et dans le contexte de la restructuration que subit présentement l'hôpital de Fleurier depuis l'ouverture d'un service de médecine interne et la nomination d'un chef-infirmier, le premier retrait d'une sœur touchera l'hôpital le 31 janvier 1977.

A cette date, en effet, sœur Sara Morand quittera définitivement l'établissement où elle exerçait son ministère depuis 1948, avec toute la compétence et tout le dévouement que l'on sait. Il va de soi que toutes mesures nécessaires ont été prises pour que l'activité de la division de chirurgie se poursuive dans les meilleures conditions possibles sous la direction du D^r Edouard Leuba, puis, dès 1954, au sein de l'équipe du D^r Bonnant, chirurgien-chef, avec lequel elle travaillait aussi étroitement qu'efficacement depuis plus de vingt ans.

Dotée d'une autorité naturelle, sœur Sara Morand n'en cachait pas moins un cœur sensible et bienveillant, et elle a, pendant près de trois décennies, marqué de sa forte personnalité et de son infinie disponibilité l'hôpital de Fleurier. Aussi son départ laissera-t-il un vide difficile à combler. Tant l'hôpital que la population de Fleurier et des environs lui doivent, au moment où elle va entrer en retraite, une somme importante de reconnaissance.

Fleurier: état civil de décembre

NAISSANCES: 3. Cassali Franco, de Giuseppe et de Annie née Capellari (maternité de Neuchâtel); 6. Walther Laurence, de Jean-Hugues et de Fatima-Monique née Sedfi (maternité de Couvet); 18. Reymond Cindy, de Claude-Marcel et de Christine-May née Jacot-Descombes (maternité de Couvet); 29. Cagliolo Angélique, de Vito et de Linda-Anne-Marie-Gisèle, née Casali (maternité de La Chaux-de-Fonds).

MARIAGES: 10. Vaucher Henri-Marie-René neuchâtelois et Fernandez Maria de Los Dolores, espagnole; 18. Gatoliat Willy-André et Junod Marinette, vaudois.

PUBLICATION DE MARIAGE: une. DÉCÈS: 8. Kapp-Jeanjaque, Solange-Yvonne, née le 11 octobre 1919; 15. Schaefer André-Ernest, né le 13 février 1920; 19. Brunner Louis-William, né le 19 mai 1899; 27. Jeannot Fritz-René, né le 15 mars 1898; 28. Schlaeppli-Thévenaz Germaine-Louise, née le 20 septembre 1897.

Le Grain et les langues étrangères

(sp) Editeur de la revue «La Diagonale» que nous avions présentée dans nos colonnes lors de la sortie de son premier numéro en septembre 1976, le Groupe de recherche et d'action sur les institutions (ou Grain) va ouvrir à Fleurier son département langues; on pourra y apprendre, à trois niveaux (débutants, moyens et avancés, l'anglais, l'allemand, l'italien et, pour les étrangers, le français.

L'emprunt peut être conclu

(c) Le délai référendaire étant maintenant échu, les communes du Vallon peuvent conclure un emprunt de 250.000 fr. en faveur de l'Association de la piscine intercommunale du Val-de-Travers, Fleurier ayant été la dernière localité à donner son accord.

Mort de la doyenne

(c) Aujourd'hui, on rend les derniers devoirs à M^{me} Louisa Thiébaud, décédée à l'âge de 96 ans. Elle était la doyenne de la commune de Fleurier. La nouvelle doyenne est maintenant M^{me} Marie Borel qui est dans sa 94^{me} année.

NOIRAIQUE

Un meilleur éclairage

(sp) Le Conseil communal vient de faire poser deux réverbères au nord des bâtiments donnant sur la place de la Gare, ce qui améliore de beaucoup l'éclairage public, spécialement au quartier Champ-de-la-Pierre.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, «If» (Ciné-club)
Môtiers, château ouvert.
Fleurier, Le Rancho, bar dancing ouvert jusqu'à 22 heures.
Couvet, «Le Hawaii», ouvert dès 20 h.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque Cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76. Telex 35.280.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23, Fleurier, tél. 61 10 21.

AVIS DIVERS

ON CHERCHE

serveuse pour entrée immédiate, Suisse ou étrangère. Débutante acceptée. Hôtel de la Poste, Fleurier, tél. (038) 61 23 98.

004175 O

Aujourd'hui mercredi 12 janvier Rencontre ocuménique des personnes âgées et isolées Fleurier - Maison de paroisse à 14 h 30. Invitation cordiale à tous. 004296 T

Le Grain

(groupe de recherche et d'action des institutions) ouvre son

département de langues

ANGLAIS - ALLEMAND - ITALIEN (débutants, niveau moyen, avancés)
FRANÇAIS PER STRANIERI + FRANCES PARA EXTRANJEROS
Prix du cours 80 fr. pour une série de 10 périodes de 90 minutes.
Première réunion d'information: FLEURIER: JEUDI 13 JANVIER 1977 19 h 30
Le Pasquier 11 (ancien musée), rez-de-chaussée.
Cette réunion permettra de déterminer les différents groupes pour chaque section.
Renseignements dès le 10 janvier: tél. (038) 61 11 66.

004146 A

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Boudry, agissant sur délégation de l'Office des faillites de Neuchâtel, vendra par voie d'enchères publiques, le **mardi 18 janvier 1977, à 14 heures**, les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de Micatex S.A., à Neuchâtel:

Fournitures, matériel, outillage et machines d'exploitation d'une entreprise de peinture en bâtiments et d'application de produits protecteurs de murs ou façades,

notamment, 1 machine à laver à vapeur, 5 m environ d'échafaudages tubulaires, 1 pompe Graco + tuyaux et pistolet, perceuses, ponceuses, 600 kg environ produit Tex-Cote, etc.

La vente aura lieu au comptant et au plus offrant, conformément à la L.P.

Pour visiter, le local des ventes sera ouvert le jour des enchères dès 13 h 30.

OFFICE DES FAILLITES BOUDRY 004068 E

A LOUER

A LOUER à l'ouest de Neuchâtel pour mai - juin 1977

LOCAUX COMMERCIAUX

de 220 m² environ à usage de bureaux. Possibilités d'aménagement selon désir du preneur.

Faire offres sous chiffres P 28-900011 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel. 004069 G

NEUCHÂTEL • PLEIN CENTRE •

Dans notre bâtiment rue du TRÉSOR 9, nous offrons pour date à convenir à louer:

2 étages de beaux bureaux divisibles de 135 m² à 700 m².

AMÉNAGEMENTS MODIFIABLES

Veillez contacter:



Place Pépînet 2, Lausanne. Service Immobilier - Tél. (021) 22 29 16 004149 G

A LOUER RUE DES POUDELIÈRES

cases de congélation

Tél. (038) 25-11 31. 004121 G

ÉTUDE WAVRE
SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER

PARCS: studio tout confort. Loyer mensuel Fr. 200.— + charges. Libre 1^{er} avril 1977.

ROC: studio tout confort. Cuisinette agencée. Loyer mensuel Fr. 280.— + charges.

CHÂTEAU: 1 chambre, cuisinette, W.-C. Libre 1^{er} avril 1977. Loyer mensuel Fr. 110.—

SEYON: 2 et 4 chambres. Confort. Loyer mensuel Fr. 220.— et Fr. 350.— + charges. Libre 24 mars 1977.

PRÉBARREAU: 2 1/2 chambres, cuisine agencée. Loyer mensuel Fr. 300.— + charges. Libre 1^{er} avril 1977.

PARCS: 3 chambres, cuisine, W.-C. Loyer mensuel Fr. 215.—

ORÉE: 3 chambres, cuisine agencée. Loyers mensuels dès Fr. 470.—, charges comprises.

LISERONS: MEUBLÉS, 1 et 2 chambres, cuisine. Part à la douche et aux W.-C. Loyers mensuels dès Fr. 175.— charges comprises.

ROC: 2 chambres, cuisine agencée. Loyer mensuel Fr. 340.— + charges. Libre 1^{er} avril 1977.

FAUBOURG DE LA GARE: 3 1/2 chambres. Libre immédiatement ou à convenir. Conditions avantageuses.

FBG HÔPITAL: PLACE DE PARC à Fr. 40.— par mois. 004209 G

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

CERNIER

A louer

ENTREPÔTS de 1500 m²
entrepôts de 200 m²
entrepôts de 150 m²
S'adresser à G. Fantl, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84. 004194 G

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel, avec vue imprenable sur le lac:

appartement de 2 pièces

Location mensuelle: Fr. 329.— et charges Fr. 64.—, et pour le 1^{er} avril 1977, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces double garage

Location mensuelle: Fr. 640.— et charges Fr. 109.—

Prix de location: Fr. 90.—
Pour visiter: M. Luthi, concierge, tél. (038) 24 34 09. 004122 G

CERNIER

A louer

très beaux studios
250 fr. par mois, charges comprises.

S'adresser à G. Fantl, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 12 84. 004193 G

A louer pour fin mars, à La Coudre (Vy-d'Etra),

grand studio avec balcon

avec tout confort. Loyer 275 fr. + charges.

M^{me} Perret-Gentil, Vy-d'Etra 50. Tél. (038) 33 64 19. 004501 G

Bôle

A louer pour date à convenir

garage

Loyer 55 fr.

M. Koenig, Sources 2. Tél. (038) 41 16 03. 004503 G

A louer à Auvignier dès le 1^{er} avril 1977

appartement

1 pièce, cuisine sans confort. Loyer mensuel Fr. 83.—

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 004120 G

A louer à Boudry

tout de suite ou pour date à convenir, près de la gare, appartement de 3 1/2 pièces, tout confort, situation tranquille, Fr. 395.— mois + charges.

Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001617 G

A louer à Neuchâtel

rue de la Côte, dès le 31 mars 1977, appartement de 2 pièces, tout confort, cuisine équipée, terrasse, Fr. 350.—/mois + charges.
Fid. SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55. 001614 G

Rue de Champvèvres

A louer pour date à convenir

magnifique appartement de 1 pièce

dès Fr. 316.— par mois, charges comprises. Cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigo.

Pour visiter: Tél. 25 29 72, heures repas. 003757 G

PARCS 14

4 pièces, confort. 300 fr. + charges. Date à convenir.

VY-D'ETRA 69

HLM 3 pièces, confort. Loyer mensuel 221 fr. + charges. Libre le 24 mars 1977.

Pour renseignements et visites, s'adresser au Service des bâtiments de la Ville, fbg du Lac 3, 2^{me} étage, tél. 21 11 11, interne 256. 004213 G

A louer à

NEUCHÂTEL Evole 51-53

chambres indépendantes Fr. 150.—, Chambres indépendantes non meublées Fr. 100.—, avec eau chaude et eau froide.

Draïzes 40

1 pièce, Fr. 90.— + 25.—
3 pièces, dès Fr. 270.— + 60.—

Beauregard 20

studios Fr. 285.— + 35.—

Petit-Pontarlier 15

1 studio moderne libre pour date à convenir. Prix Fr. 290.— + 35.—

Parcs 48

Places de parc Fr. 25.—

FIDIMMOBIL S.A. Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

Etude Jacques Ribaux Avocat et notaire Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel, pour fin mars et fin juin: - rue des Parcs

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 275.—

appartement de 3 pièces

Loyer Fr. 350.—

appartement de 2 pièces

Loyer Fr. 250.—

studio non meublé

grande cuisine agencée. Loyer Fr. 225.—, Charges non comprises. 001750 G

A LOUER

Rue des Granges 7 à Peseux

studio meublé (2 lits), cuisine agencée incorporée - salle de bains - W.-C. - 300 fr. par mois, charges comprises.

Tél. (038) 31 63 22. 004202 G

A louer pour date à convenir, près de la gare, dans immeuble avec ascenseur:

studio agencé non meublé avec balcon

Loyer Fr. 290.—

appartement de 2 pièces avec balcon

Loyer Fr. 420.—

appartement de 3 pièces avec balcon

Loyer Fr. 530.—

appartement de 4 pièces avec balcon

Loyer Fr. 650.—, Charges en plus.

Places de parc

dans garage souterrain chauffé. Loyer Fr. 70.—

M^{me} Dubey. Tél. (038) 24 53 18. 001748 G

Cortailod A louer dans villa locative, zone de verdure, pour le 24 avril 1977,

appartement 3 pièces

confort, balcon, part de jardin. Tél. 42 11 10. 005625 G

BOUDRY

à louer tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENT 2 PIÈCES

+ cuisine + bain. Balcon donnant sur zone de verdure. Fr. 335.— tout compris.

Tél. (038) 46 13 88. 004196 G

A louer à CHÉZARD (Val-de-Ruz), tout de suite ou pour date à convenir,

APPARTEMENTS 3 et 4 pièces

tout confort. Prix: Fr. 283.—, 348.— et 387.— par mois + charges.

Téléphoner Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, (038) 24 37 91. 004197 G

A louer au centre de la ville (rue Saint-Honoré)

locaux commerciaux

d'environ 116 m², divisibles, à aménager au gré du preneur. Convientrait pour cabinet médical, fiduciaire, etc. Disponible selon convenance. Etude Jacques Ribaux, avocat et notaire. Tél. (038) 23 67 41. 001749 G

A LOUER

MARIN - CITÉ DES SORS

appartement 3-4 pièces - tout confort Fr. 465.—/550.— charges comprises. Libres tout de suite et date à convenir.

BOUDRY - ADDOZ 48-50

appartements, 2-3 pièces - tout confort Fr. 355.—/470.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

CERNIER - G.-DE-VERGY 4

appartements neufs 3 pièces - tout confort Fr. 470.—/480.— charges comprises. Libres tout de suite ou date à convenir.

Pour tous renseignements: Tél. 25 66 66. 004198 G

A louer à Neuchâtel Parcs 42

2 1/2 pièces

tout confort. Cuisine agencée, W.-C., salle de bains, balcon, hall d'entrée, Fr. 360.— + charges. Tél. (038) 24 59 59 - 24 76 72. 004211 G

La fourmi n'est pas prêteuse c'est là son moindre défaut. Mais au

SECOURS SUISSE D'HIVER

elle se montre donneuse. Faites-en autant, il le faut!



A louer à Neuchâtel (ch. des Brandards) immédiatement ou date à convenir

3 pièces

Fr. 341.— (dont une indépendante)

dès le 1^{er} avril 1977

3 pièces

Fr. 438.— confort, charges comprises.

Gérance Bruno Müller Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 004114 G

Beau choix de cartes de visite

Gérance Bruno Müller Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 004114 G

DEMANDES À LOUER

CHERCHONS à louer dans l'agglomération de Neuchâtel

dépôt d'entreprise

de 12.000 m² environ. Veuillez adresser votre offre sous chiffres A 900008 à Publicitas, 3001 Berne. 001980 H

Je cherche à louer

VILLA 6 pièces

jardin - vue. Neuchâtel - environs - éventuellement achat.

Adresser offres écrites à KX 76 au bureau du journal. 005632 H

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant du Clos Serrières

Tél. (038) 31 34 98

cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir. Congé le dimanche. 002052 O

Restaurant de la place cherche

SOMMELIÈRES

Tél. 25 28 61. 004191 O

Café-Bar de la Poste 2000 Neuchâtel

cherche

jeune sommière

sérieuse et de confiance. Horaire agréable, gain intéressant.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 25 14 05. 001725 O

Aide de bureau

bonnes notions d'anglais est demandée pour quelques heures par semaine. Tél. 31 24 61. 005659 O

Seulement 50 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

engage pour le 15 février ou pour date à convenir

CAFE DU THEATRE

S'adresser à la direction, tél. (038) 25 29 77. 004215 A

engage pour le 15 février ou pour date à convenir

fille ou garçon de buffet

(débutant(e) accepté(e))

Pour notre département injection de plastique, nous cherchons:

un dessinateur un mécanicien mouliste

La préférence sera donnée à des personnes expérimentées. Faire offres à WERMELLE & Co S.A. 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25. 004204 O

A louer à Neuchâtel (Beaux-Arts) dès le 24 mars 1977

5 pièces

Fr. 470.— dépendances, chauffage central individuel.

CHAMBRES

Gérance Bruno Müller, Neuchâtel. Tél. 24 42 40. 004114 G

A louer CHAMBRES INDÉPENDANTES

non meublées, avec eau chaude, Fr. 60.— par mois, charges comprises. Pour visiter: tél. (038) 25 61 14

Pour traiter: tél. (021) 22 29 16. 001600 C

On cherche

PEINTRE EN CARROSSERIE

et un

MANŒUVRE

Travail intéressant et bien rétribué.

Ecrire sous chiffres 87-390 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 004197 O

Garage de la place engage tout de suite, ou pour date à convenir,

mécanicien auto

expérimenté (âge minimum 25 ans). Prendre contact au (038) 24 18 42. 003805 O

Interviewer... c'est une ACTIVITÉ SECONDAIRE

intéressante et variée. En notre qualité d'important d'études de marché et de sondages d'opinion, nous réalisons constamment dans toute la Suisse des enquêtes sur les thèmes les plus divers. Si vous aimez le contact direct avec toutes les couches de la population, si vous êtes habitué(e) à travailler de manière consciencieuse et minutieuse, et si vous disposez de quelques loisirs deux fois par semaine, le soir et peut-être aussi pendant la journée, votre collaboration pourrait nous intéresser. Demandez notre documentation de base! Une carte postale indiquant votre adresse précise, votre profession et le numéro-code 1/2 suffit.

Publitest

Publitest
Publitest
Publitest
Publitest

PUBLITEST S.A. Scheuchzstrasse 8, 8006 Zurich. 004207 O

engage pour le 15 février ou pour date à convenir

fille ou garçon de buffet

(débutant(e) accepté(e))

S'adresser à la direction, tél. (038) 25 29 77. 004215 A

Pour notre département injection de plastique, nous cherchons:

un dessinateur un mécanicien mouliste

La préférence sera donnée à des personnes expérimentées. Faire offres à WERMELLE & Co S.A. 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25. 004204 O

CHERCHER LE MOT CACHÉ

S	A	N	C	T	U	A	I	R	E	N	I	P	A	S
M	T	A	N	E	G	A	N	G	I	O	M	E	T	
C	A	N	I	R	U	E	H	C	I	R	T	R	I	E
E	O	G	E	S	E	S	I	L	A	V	E	B	M	N
S	L	T	N	M	E	T	R	A	C	R	S	U	M	O
U	N	O	I	E	N	O	S	U	P	O	R	E	I	
E	T	O	U	E	F	L	M	T	Z	A	L	E	D	T
R														

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les mères chefs de famille ont besoin d'aide

LAUSANNE (ATS). - Il est grand temps que la société prenne conscience du problème des femmes seules qui doivent assurer, dans de mauvaises conditions, l'éducation des futurs adultes, écrit dans son bulletin de presse le cartel romand d'hygiène sociale et morale, à Lausanne, qui rappelle que la Suisse a compté 8580 divorces dans la seule année 1974.

N'ayant pas ou plus de qualification professionnelle, elles acceptent n'importe quel emploi, souvent mal payé, travaillent quarante-cinq heures par semaine, sans compter les trajets, et doivent tenir leur ménage avec des moyens limités. Pour des raisons matérielles, l'éducation de leurs enfants - leur tâche essentielle - est négligée.

Nombres, pourtant, sont celles qui réussissent à s'en sortir. Les plus résolues ont même décidé d'aider les autres et ont créé à Lausanne l'Association des mères chefs de famille, qui compte déjà huitante membres. Ne disposant d'aucun moyen finan-

Raffineries de sucre de Frauenfeld et d'Aarberg: des résultats moyens

BERNE (ATS). - L'exercice 1975-76 des deux raffineries de sucre de Frauenfeld et d'Aarberg a été caractérisé à la fois par la baisse de prix du sucre résultant de la surproduction mondiale de ce produit, et par l'augmentation du prix de la betterave et sa moindre teneur en sucre. Dans son rapport de gestion, la raffinerie de Frauenfeld SA parle d'un cumul d'influence négatives. Les deux entreprises enregistrent par conséquent une considérable réduction de leurs bénéfices.

gestion contiennent des indications sur les perspectives d'extension des surfaces cultivées ou sur l'augmentation prévue du potentiel de production. A Frauenfeld la capacité de production a été augmentée de 4000 à 4200 tonnes et à Aarberg la fabrique doit accroître en deux phases, d'ici 1980, son potentiel de production de 5300 tonnes.

1975 en Suisse a été caractérisé par un sensible recul de la consommation de sucre. Au niveau du commerce de gros, celle-ci s'est élevée à 214.400 tonnes, soit presque 100.000 tonnes de moins que deux ans auparavant. Les deux fabriques présument néanmoins que le recul enregistré ne correspond pas à la consommation réelle. Vraisemblablement commerçants et ménages ont puisé dans les réserves précédemment constituées. Par ailleurs, l'industrie a fourni des produits de remplacement à des prix favorables. En 1976 la situation s'est cependant norma-

Des centaines de milliers de tonnes de déchets urbains

LAUSANNE (CRIA). - Selon l'Office fédéral de la protection de l'environnement, Genève est le canton romand qui traite les plus fortes quantités de déchets urbains: 117.899 tonnes en 1973, 115.165 en 1974, 115.000 en 1975. Viennent ensuite Vaud (88.020, 94.734, 92.790), Neuchâtel (28.500, 45.000, 45.450), Le Valais (36.013, 38.307, 40.863), et Fribourg (32.270, 35.750, 35.086).

lisation et même un début de recul dans les régions les plus urbanisées. Cette diminution des ordures et déchets (due notamment au sens de l'économie et de la récupération développée par la crise économique, mais aussi à la baisse de la population) se confirme en 1976, puisque la ville de Lausanne annonce un recul de 58.800 à 54.150 tonnes, soit neuf pour cent de moins en un an.

mentions le compost, la vapeur, l'énergie électrique et la ferraille. En 1974, le canton de Vaud a ainsi livré 6221 tonnes de compost, Genève 3680 et le Valais 2800.

L'affaire Barman

La physionomie d'Emmanuel Zbinden, cet ancien légionnaire, unijambiste, arrivé en Valais au terme de quinze ans de guerre allait donner une couleur inattendue à tout ce drame. L'accusé principal en effet fit partie du corps expéditionnaire de Norvège. Il fit partie du commando de choc parachuté sur les lignes allemandes à la veille du débarquement. Il participa au défilé de la victoire aux côtés de Leclerc avant d'être envoyé en Indochine.

sur les voies de la ligne du Simplon. Sauvé de justesse, il hurle: «On a assassiné papa».

L'enquête concernant le grand absent de juin 1965 allait reprendre à zéro. Les amants sont confondus et passent aux aveux que l'on sait.

En mars passé, le tribunal du 3^{ème} arrondissement à Monthey a retenu l'assassinat pour les deux amants tandis que la défense demanda l'acquiescement de Monique Barman sous prétexte qu'elle n'avait jamais voulu la mort de son mari et n'avait pas participé directement au crime et demanda qu'on retienne le meurtre par passion dans le cas de Zbinden.

Les avocats de mars 76, soit MM. Claude Kalbfuss, Dominique Favre, François Couchepin et François-Joseph Bagnoud se retrouvent sans doute demain à Sion devant ce tribunal cantonal que préside M. Jean Cleusix.

Rappels enfin qu'au soir du verdict de Monthey Emmanuel Zbinden fut conduit rue des Châteaux à Sion et Monique Barman au Bois-Mermet à Lausanne, le drame qui s'abattit sur eux les ayant séparés peut-être à jamais.

Par ailleurs, si l'on compare les prix des réfrigérateurs de mars 1967 à mars 1974, on constate une baisse moyenne de 1,4 points. En d'autres termes, si un ouvrier qualifié devait travailler 267 heures pour l'achat d'une machine à laver en 1965, il pouvait l'acquérir en 1975 à raison de moins de la moitié, soit 125 heures.

ECONOMIE ET FINANCES

Le marché des appareils électro-ménagers

BERNE, (ATS). - Pour la première fois, l'association des fournisseurs d'appareils électro-ménagers a établi une statistique du marché qu'elle a présenté récemment lors d'une conférence de presse à Zurich. Les 15 membres de l'association des fournisseurs d'appareils électro-ménagers réalisent plus de la moitié de l'ensemble du chiffre d'affaires de la branche qui se situe actuellement à environ 600 millions de francs.

En revanche les chiffres pour 1974 et 1975 révèlent que le secteur électro-ménager n'a pas échappé à la récession.

La baisse la plus forte concerne les logements. On a enregistré par exemple une régression de 44,7% pour les machines à laver la vaisselle incorporée et de 52,2% pour les fours à encastrement surélevé.

Neuf groupes de grands appareils électro-ménagers sont enregistrés dans la statistique de manière représentative. Durant la période de 1969 à 1973, le taux de croissance annuelle a été de plus de 20% de 1972 à 1974, en moyenne un ménage suisse sur dix a acheté un nouvel aspirateur et un nouveau réfrigérateur.

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Remous aux devises

Le renouvellement de l'octroi de prêt de trois milliards de droits de tirage spéciaux par le Fonds monétaire international à la Grande-Bretagne tire la livre sterling d'un mauvais pas pour une courte durée. Il n'en a pas fallu plus pour provoquer une remontée énergique de la monnaie anglaise aux marchés des changes. Après avoir résolument dépassé les quatre francs suisses, cette devise a poursuivi son ascension durant la séance d'hier pour atteindre un cours moyen de 4,30, à Zurich. Si cette réhabilitation se poursuit, d'importantes incidences ne manqueront pas de se produire sur le commerce mondial: renchérissement des matières premières et des produits agricoles exportés par les pays rattachés au groupe sterling et accroissement du déficit de la balance commerciale britannique.

Evolution dans le même sens, le dollar est remonté à 4,50 francs suisses, prouvant ainsi que les milieux financiers accordent une certaine confiance à M. Jimmy Carter. En revanche, le DM et le florin sont plus lourds, le franc français ne subissant qu'un effritement léger.

Dans l'ensemble, les marchés internationaux des valeurs sont bien entourés. EN SUISSE, la journée d'hier s'est montrée favorable aux actions et aux fonds publics. Quelques points forts méritent une mention individuelle: Oerlikon-Bührle dont le résultat financier de 1976 paraît dépasser les espérances et permettre une progression du dividende accompagnée d'une augmentation de capital. Swissair, Alusuisse et Zurich-Assurances réalisent aussi des plus-values de cours substantielles.

La Centrale d'émission des communes suisses propose un emprunt frais d'un montant de 35 millions de francs; cet appel est renté à 4 1/4 % de Fribourg et de la Centrale suisse des lettres de gage, ce taux d'intérêt légèrement en repli paraît devenir usuel.

PARIS et MILAN affichent un ton plus lourd pour la grande majorité des titres. FRANCFORT, plus sélectif, donne sa préférence aux grands magasins et aux valeurs de l'automobile.

LONDRES porte plus d'intérêt aux fonds publics qu'aux actions dans un marché nourri.

NEW-YORK est encouragé par les propos tenus par M. Blumenthal, le futur ministre des finances affirmant sa volonté de favoriser la reprise économique.

Augmentation du danger de glissements de plaques de neige

WEISSFLUHOCH (Davos) (ATS). - L'institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches communique:

Dans la nuit de lundi à mardi, les montagnes de la région sud des Alpes, ainsi que des régions de Maloja et du Rhin postérieur, se sont couvertes d'une couche de neige supplémentaire de 30 à 50 centimètres. Le danger de glissement de plaques de neige s'est considérablement aggravé, principalement sur les pentes donnant au nord et à l'est et où la neige soufflée s'est accumulée. Dans le reste des Alpes, le danger se limite à quelques pentes escarpées exposées au nord et à l'est, au-dessus de 2000 mètres.

bulletin boursier

Table with columns for cities (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE, ZURICH) and dates (10 janv., 11 janv.), listing various financial indicators and stock prices.

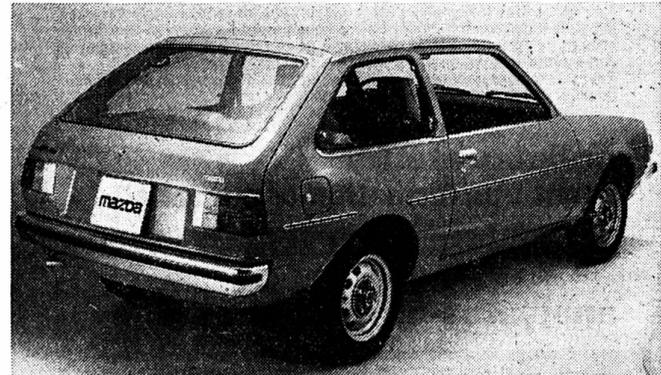
Table with columns for cities (MILAN, AMSTERDAM, TOKYO, PARIS, LONDRES, NEW-YORK) and dates (10 janv., 11 janv.), listing various financial indicators and stock prices.

Table with columns for 'Cours des billets' and 'Cours des devises du 11 janvier 1977', listing exchange rates for various countries.

Table with columns for 'Indice Dow Jones', 'Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne', and 'Cours des devises du 11 janvier 1977', listing market indices and exchange rates.

AUTO-SERVICE

Grande première mondiale chez MAZDA: une nouvelle 323



Pour la première fois dans l'histoire de l'automobile japonaise, une voiture est annoncée simultanément en Europe et dans son pays d'origine. Mue par un moteur 4 cylindres avec traction sur les roues arrière, cette nouvelle Mazda 323 bénéficie d'un équipement complet, d'un confort et d'aptitudes routières très alléchantes sans oublier une consommation très économique. Elle fera son entrée en Suisse le mois prochain, et nous ne manquerons pas d'en reparler dans notre prochain Spécial-auto.(chm).

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



cherche pour le printemps 1977
Infirmières formées ou à former en soins intensifs

service de 8 lits - médecine et chirurgie - formation reconnue pour 12 mois

infirmière en soins généraux

responsable d'une division de GÉRIATRIE avec supervision des élèves infirmières

- possibilité de logement
- restaurant du personnel

N'hésitez pas à nous rendre visite ou à écrire à l'infirmière-chef de l'Hôpital de Saint-Loup, 1349 Pompaples (VD). Tél. (021) 87 76 21 (interne 431).

002208 O

Centrale de compensation et Caisse suisse de compensation

Nous sommes une administration fédérale qui a son siège à Genève. Nos tâches dans le domaine de l'AVS et de l'AI sont variées et intéressantes. Elles s'étendent du traitement électronique des informations et de l'établissement de décomptes avec les Caisses de compensation, à l'exécution de conventions internationales en matière de sécurité sociale. Pour pouvoir assumer ces diverses tâches, nous avons besoin de personnel qualifié. Entrée immédiate ou à convenir :

collaborateurs ayant une formation commerciale

pour traiter des demandes de prestations de l'AVS et de l'AI et pour calculer des rentes, connaissance de l'italien, de l'allemand ou du français

analystes-programmeurs

avec plusieurs années d'expérience, familiarisés avec les systèmes IBM (DOS, OS-VS) et le langage COBOL. Si possible expérience en télétraitement et gestion de bases de données;

collaborateurs

avec formation supérieure de commerce et intérêt particulier pour le traitement de problèmes d'organisation dans le cadre des conventions internationales en matière de sécurité sociale;

dactylos

de langue maternelle allemande, française et italienne avec connaissances d'une deuxième langue officielle, pour l'exécution de travaux de dactylographie.

Si vous cherchez un emploi qui puisse vous donner des satisfactions professionnelles, téléphonez-nous ou envoyez-nous vos offres de service.

CENTRALE DE COMPENSATION, Service du personnel, 52, rue des Pâquis, 1211 Genève 14, tél. (022) 31 02 01.

004208 O

Nous sommes une entreprise spécialisée dans divers domaines touchant l'habillement de la montre.

Pour entrée à convenir, nous engageons un **employé de bureau et de fabrication**

pour les tâches suivantes :

- mise en chantier et acheminement des commandes
- contacts et correspondance avec clients et fournisseurs
- facturation et divers travaux administratifs

Exigences :

- certificat fédéral de capacité d'employé de commerce
- bonne compréhension technique
- expérience de plusieurs années dans la branche boîte/cadran
- langue maternelle française, bonnes connaissances d'allemand et d'anglais
- sens poussé de l'ordre et de l'organisation
- aptitude à travailler de manière indépendante

Age idéal : 30 à 40 ans.

Nous vous remercions d'adresser votre offre avec prétention de salaire, photo et documents usuels à : RADIUM RACINE SA, 5, rue E.-Schüler, 2500 Bienne 3.

004152 O

BOUDRY

Nous cherchons pour le 1^{er} février 1977

CONCIERGE

à temps partiel pour 2 immeubles de 20 appartements au total. Un logement de 2 ou 3 pièces est à disposition.

Tél. 25 66 66.

004066 O

Représentants (débutants acceptés)

pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse Romande. Salaire fixe plus frais et commissions importantes. Avantages sociaux.

Pour tous renseignements, téléphoner au (039) 26 70 89, à partir de 19 heures.

003955 O

CARROSSERIE RICARDO GARAGE 2017 BOUDRY

cherche :

UN CHEF CARROSSIER UN TÔLIER

Se présenter ou téléphoner au (038) 42 18 02.

004200 O

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour compléter nos effectifs, nous cherchons une

CONTRÔLEUSE AMBULANTE

qui sera chargée, dans le cadre d'une petite équipe, d'opérations de contrôle de nos produits dans différents ateliers de production.

Cette activité conviendrait particulièrement à une personne pouvant travailler d'une manière systématique, propre et précise, et ne craignant pas les constants déplacements liés à cette fonction.

Horaires 2 équipes, avec alternance hebdomadaire : 05 h - 13 h 30/13 h 30 - 22 h

Age : dès 25 ans.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres accompagnées des documents usuels aux

FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., Service de recrutement, 2003 NEUCHÂTEL.

004034 O

Entreprise métallurgique de moyenne importance, sise sur la ligne Neuchâtel-Berne, cherche pour son département de VENTE une

EMPLOYÉE DE COMMERCE bilingue

de langue maternelle allemande ou française, possédant bien l'autre langue et aimant les chiffres. Notre future collaboratrice s'occupera de la facturation et de l'établissement des statistiques, sera chargée de la correspondance française et allemande et exécutera différents travaux administratifs pour notre service comptabilité-personnel.

Si cette activité variée, au sein d'un groupe jeune et dynamique, vous intéresse, nous vous prions d'adresser vos offres de service détaillées sous chiffres 80-43197 à Annonces Suisses S.A., 2500 Bienne.

004177 O

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Nous cherchons

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

si possible déjà au courant de la branche assurance et bonne sténodactylographe, capable de travailler de façon indépendante. Horaire variable.

Faire offres à Michel ROBERT, agent général, rue du Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 25 91 51.

001745 O

Important groupe horloger suisse cherche pour ses représentants en Australie

horloger-rhabilleur qualifié

pour assurer le service de réparation de leurs montres.

Nous prions les personnes intéressées de bien vouloir adresser leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae et de leurs copies de certificats, sous chiffres G 920006 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

004153 O

fabrication de charcuterie et de salami



viande en gros

cheseaux s/ lausanne tél. 021 91 24 31

On cherche

UN BOUCHER pour le blitz UN BOUCHER pour le fumoir PLUSIEURS BOUCHERS

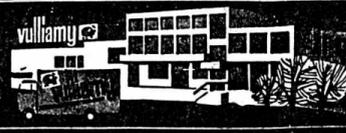
pour abattoir-découpage plus viande fraîche

Bon salaire, semaine de 5 jours.

Fin du travail 16 h 30.

Avantages sociaux d'une grande entreprise. Réfectoire, transport de Lausanne à Cheseaux par la maison.

004157 O



L'école commerciale et professionnelle de Tramelan met au concours le poste de

maître(esse) auxiliaire de branches commerciales

pour l'enseignement d'une quinzaine d'heures par semaine.

Titre exigé : Licence ès sciences économiques ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : Début février 1977.

Le délai de postulation pour ce poste a été fixé au 21 janvier 1977. Les candidatures doivent être adressées au président de la commission de surveillance : M. Guy Cattin, Industriel, 2724 Les Breuleux.

Renseignements : M. J.-J. Schumacher, directeur de l'école commerciale et professionnelle, Crêt-Georges 47, 2720 Tramelan. Tél. (privé) (032) 97 61 92. Tél. (bureau) (032) 97 47 84. 004151 O

Atelier d'horlogerie cherche

personnel

très qualifié, en atelier, pour différents départements.

Tél. (038) 31 92 82.

004102 O

Bar à café cherche sommelières

pour entrée immédiate (débutantes acceptées). Travail à 2 équipes. Congés réglés.

Tél. 41 28 98.

005666 O

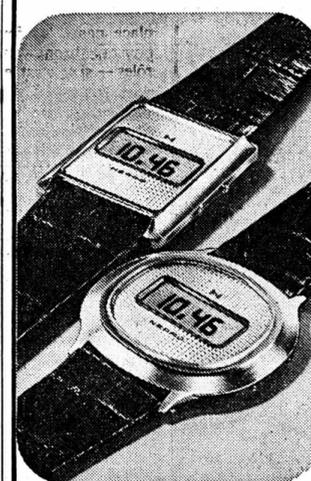
Magasin de la place de confection pour hommes cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

vendeur

qualifié. Place stable, avantages sociaux. Adresser offres écrites à FR 71 au bureau du journal.

005522 O

NEPRO
SWISS MADE
LEADER DE LA MONTRE DIGITALE A QUARTZ EXTRA-PLATE



engage pour entrée immédiate ou date à convenir :

une secrétaire

pour l'un de ses départements commerciaux.

Nous demandons : une parfaite connaissance des langues française, allemande et anglaise, habile sténodactylo, esprit d'initiative.

Nous offrons : une place stable, bien rétribuée dans un cadre de travail agréable.

Veuillez adresser vos offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats à : NEPRO WATCH av. Léopold-Robert 78 2301 LA CHAUX-DE-FONDS.

004100 O

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

boulangier-pâtissier

S'adresser à H. Wiesenberger 2056 Dombresson. Tél. (038) 53 24 55.

002120 O

1 APPAREILLEUR SANITAIRE

pour chantiers, avec responsabilités;

1 APPAREILLEUR SANITAIRE

pour travaux d'entretien et bricole. Personnel capable trouverait place stable dans entreprise de la Côte. Entrée immédiate ou à convenir. Facilité de logement. Faire offres, avec références et prétentions de salaire, à G. von Kaenel, installations sanitaires 1260 Nyon, tél. (022) 61 17 36 ou 61 12 01.

003938 O

Nous cherchons pour notre agence d'Yverdon, rue des Uttins,

un employé de commerce

pour travaux divers en relation avec le service de la clientèle

Nous demandons une bonne formation complète, du goût pour les problèmes techniques propres à la branche de la construction ainsi que l'entregent indispensable pour le contact avec les clients.

une secrétaire

pour le service du courrier ainsi que la réception des clients à l'exposition.

Nous demandons, en plus d'une bonne présentation, une solide formation de base et une expérience professionnelle de quelques années.

Nous offrons des conditions de travail agréables dans un cadre moderne, les prestations sociales et la sécurité d'une importante société.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire au Service du personnel de Gétaz Romang Ecoffey S.A., 1800 Vevey.

004148 O

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande, pour correspondance et divers travaux en relation avec la surveillance des comptes. Convierait à personne consciencieuse et aimant les responsabilités.

Faire offres, avec curriculum vitae, à Banque Courvoisier S.A., Service du personnel, Neuchâtel.

005740 O

Pour notre service après-vente

horloger rhabilleur

connaissant les mouvements de pendules à sonnerie, trouverait place stable dans notre atelier.

Faire offres à WERMELLE & CO S.A. 2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25.

004203 O

Nous engageons pour nos bureaux de Neuchâtel **un(e) employé(e) de bureau**

qualifié(e) en possession du CFC ou d'un diplôme d'une école de commerce, apte à prendre des responsabilités.

Age minimum 25 ans. Travail intéressant et varié. Poste stable.

Nous offrons un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, photo et copies de certificats, à la direction de



Jeune avocat installé au centre de Bienne cherche pour entrée immédiate ou à convenir

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, possédant de bonnes connaissances d'allemand.

La candidate aura si possible déjà travaillé dans une étude ou administration judiciaire et possèdera une parfaite connaissance de l'orthographe française. L'esprit d'initiative et un sens poussé de l'organisation complèteront ces qualités.

Ce poste à responsabilité est intéressant et varié. Il comporte tous les travaux de secrétariat, réception et téléphone, ainsi que l'organisation de la chancellerie. La candidate disposera d'un bureau individuel et moderne.

Les offres sont à adresser à M^{re} Pierre Weber, avocat, rue Centrale 56, 2501 Bienne, tél. (032) 22 25 21.

004150 O

Nous offrons situation stable à **employé(e) de bureau - vendeur(se)** capable de travailler de manière indépendante pour correspondance, facturation, téléphone, vente.

Connaissances souhaitées : nautisme, langues : français et allemand.

Prière de faire offre avec références et prétentions de salaire à : F. Cachelin SA Port du Nid du Crò, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 27 14.

001954 O

Importante fabrique de Suisse romande cherche encore quelques

REPRÉSENTANTS

doués d'initiative. Fixe, frais et commissions élevés. Prestations sociales, vacances et service militaire payés. Les candidats sont priés de retourner le coupon accompagné d'une photo à la case postale 245, Charmilles, 1211 GENEVE 13.

Nom, prénom :

Rue :

N° postal, localité :

Date d'entrée :

Tél. :

002270 O



football

L'HIVER N'INTERROMPT PAS LA COMPÉTITION À L'ÉTRANGER

Nombreux buts en Italie

Il est rare que, dans le championnat d'Italie, une équipe qui réussit trois buts n'empoche pas la totalité des points en jeu. C'est pourtant ce qui s'est produit dimanche, à Turin, où le chef de file a été tenu en échec par Lazio. Ce résultat, s'il aura, en partie, contribué à l'établissement du record des buts marqués au cours d'une journée cette saison (23 buts), n'aura cependant pas pleinement satisfait les « tifosi » locaux, qui voient leur équipe rejointe par Juventus.

A vrai dire, et au vu du programme, on s'attendait plutôt à voir s'agrandir l'écart séparant les deux formations piémontaises car la « Vieille Dame » devait se déplacer à Naples où l'équipe locale, placée en troisième position, jouait quasiment un quinte ou double. Hélas ! pour eux, la chance n'était pas du côté des Napolitains qui, bien qu'auteurs d'une bonne prestation, durent concéder deux buts (Boninsegna et Scirea) sans même pouvoir sauver l'honneur. Tel aurait pourtant pu être le cas si le juge de tou-

che avait été moins attentif à la 81^{me} minute lorsqu'il a cours d'un « cafouillage », Massa marqua... de la main. Mais le « linesman » signala la faute à l'arbitre qui annula le but.

Il ne fait pas de doute que nombreux sont les attaquants qui au cours de leur carrière ont tenté une fois ou l'autre cette astuce. Mais cette fois, ce fait, anodin en soi, risque d'avoir des conséquences dramatiques pour la formation piémontaise car la décision pourtant justifiée de l'arbitre n'eut pas l'heur de plaire au public. Et les objets de pleuvoir sur le terrain ! Atteint par une bouteille, le juge de touche qui avait relevé le fait, le front ensanglanté, dut recevoir des soins mais put néanmoins tenir son poste jusqu'à l'issue de la rencontre.

N'empêche, cet incident risque de coûter à Naples l'interdiction de son terrain durant plusieurs dimanches et ce n'est certainement pas privé de cet avantage qu'il verra augmenter ses chances de rejoindre Inter qui s'est installé au troisième rang.

D'autant plus que les « bleu et noir » ont actuellement le vent en poupe. Ils en ont administré la preuve... par cinq à Bologne et ce fut, une fois encore, l'occasion pour le jeune Muraro de s'illustrer puisqu'il fut l'auteur des deux premiers buts. Ainsi, au cours des trois derniers matches, l'ailier gauche milanais a-t-il obtenu le total de sept buts et Nyers, qui occupait, dans les années 50, le même poste dans la formation lombarde, n'hésiterait pas à dire, après l'avoir vu à l'œuvre, que Muraro avait droit à une place dans la « squadra azzurra ». Est-ce aller un peu vite en besogne ? Quoi qu'il en soit, son exemple semble fustiger ses camarades et, pour ne pas demeurer en reste, Fedele réussit également un « doublé », la série étant complétée par le valeureux capitaine Mazzola. A une semaine de la double opposition milano-piémontaise (Juventus-Inter et Milan-Turin), cela nous promet de belles empoignées même si, dimanche, Milan a dû se contenter d'un 0-0 face à son visiteur, Vérone.

Parmi les autres formations ayant sérieusement contribué à l'établissement du record dont nous parlons plus haut, il faut citer Gênes, qui prend de l'assurance au fil des dimanches (quatre buts contre Cesena), Rome, qui, bien que selon les dires de son entraîneur Liedholm, a livré sa plus mauvaise prestation de la saison (trois buts contre Sampdoria), et Catanzaro, à qui le fait d'avoir dû jouer à Reggio de Calabre n'a cependant pas été trop néfaste (trois buts contre Foggia). Ca



DANGEREUX. — Il peut être dangereux d'être juge de touche, en Italie, comme en témoigne la blessure contractée par M. Bengazi sur la pelouse de Naples. Drôle de jeu. Ou, plutôt, drôle de mentalité. (Téléphoto AP)

Le public parisien comblé

En France, on a attaqué la deuxième manche, du bon pied pour certains, de manière moins heureuse pour d'autres ! C'est la vie ! Bastia a logiquement dominé Lens mais ne s'est pas montré irrésistible, comme le prouve le résultat de 3-2. L'Olympique lyonnais a battu Nancy, (2-1) un dangereux client qui en fera souffrir d'autres. Ces deux victoires ont permis à Bastia et Lyon de rejoindre Nantes, qui a été tenu en échec à Marseille (0-0). Quant à Saint-Etienne, il a débuté par un modeste match nul (0-0) à Metz... Les « verts » ne seront pas champions de France ; il faudrait un concours de circonstances exceptionnel pour que les protégés de Robert Herbin décrochent la timbale.

Le public de la capitale est comblé : Paris a-t-il retrouvé une grande équipe ? Paris-Saint-Germain a régulièrement battu Nice, par 3-0, grâce au talent d'un certain M'Lélé, qui est actuellement en très grande forme.

EN ESPAGNE

Barcelone et Atletico Madrid dominent le championnat d'Espagne. Les Catalans se sont imposés par 3-1 devant Bétis, à Séville, et les Madrilènes ont réalisé l'authentique exploit de triompher à Valence par 3-2. Barcelone mène

le bal avec deux points d'avance sur Atletico Madrid. A la suite de sa défaite, Valence a été relégué à quatre longueurs du chef de file. Real Madrid a battu Malaga par 4-1 ; cette victoire va redonner confiance aux camarades de Pirri.

En Allemagne et en Angleterre, on a joué à quinte ou double pour le plus grand plaisir des amateurs de surprises. Les amateurs de Bayern ont tenu la dragée haute au champion d'Europe, Bayern Munich, qui ne s'est imposé que par 5-3 ! Bayer Urdingen a éliminé Werder Brême par 2-0. Hertha a tiré son épingle du jeu à Duisbourg (1-2). Quant à Schalke 04 et Eintracht Francfort, ils n'ont pu se départager. Cologne s'est qualifié en fanfare en battant Hambourg par 7-2 !

En Angleterre, Cardiff (2^{me} division) a éliminé Tottenham (1-0). Si Everton, Ipswich et Leeds se sont qualifiés sans problème, Liverpool a été tenu en échec par Crystal Palace (0-0) ! Manchester United a très péniblement battu Walsall (3^{me} division), par 1-0. Arsenal a également souffert à Notts County avant de s'imposer par un tout petit but.

L'exploit du jour est à mettre au crédit des amateurs de Wimbledon, qui ont tenu Middlesbrough en échec (0-0).

Gérald MATTHEY

Des Neuchâtelois au «Monte»

Quatre équipages de l'Ecurie des trois Chevrons de Neuchâtel prendront part au prochain Rallye de Monte-Carlo, dont le départ sera donné le 22 janvier dans plusieurs villes du continent européen. L'an passé, seuls Perret et Bregnard s'étaient alignés, obtenant d'ailleurs le meilleur classement suisse dans cette très difficile épreuve.

Cette fois, Perret fera équipe avec Demierre et il sera accompagné de trois autres équipages, composés des pilotes et navigateurs suivants : Bregnard-Meraldi, Buhler-Jacot, Scemama-Gatti. Bregnard, qui a réalisé de grands progrès l'année dernière dans les courses de rallye, pourra piloter, au «Monte», une FIAT 124 d'usine. Néanmoins, les quatre équipages neuchâtelois devront principalement compter sur l'assistance bénévole de leurs camarades d'écurie qui les accompagneront avec deux véhicules lourdement chargés de pièces et de pneus de rechange.

C'est donc vers une totale et belle aventure que vont nos représentants, lesquels, pour des raisons pratiques faciles à comprendre, partiront tous de Monaco. Souhaitons-leur d'ores et déjà bonne chance !



DES COURAGEUX. — De gauche à droite, les pilotes Perret, Bregnard, Buhler et Scemama. (Avipress-Baillod)

Après le Grand prix d'Argentine

La chaleur, cause principale du grand nombre d'abandons

Le Sud-Africain Jody Scheckter était parfaitement heureux, après sa victoire dans le Grand prix d'Argentine : Ma nouvelle Wolf a prouvé qu'elle avait d'incontestables qualités. Toutefois, il y aura plusieurs modifications à apporter à la voiture si nous voulons continuer à jouer un rôle au plus haut niveau cette saison. Le plus grand problème a été la chaleur, qui mettait à mal les pneus et, par voie de conséquence, les suspensions. C'est avant tout la haute température qui se trouve à l'origine des nombreux abandons enregistrés.

Le Brésilien Carlos Pace, qui a pris la deuxième place, n'a pas pu répondre immédiatement aux journalistes. Il a été victime d'un malaise peu après avoir franchi la ligne d'arrivée. Après avoir récupéré, il a déclaré : Ce Grand

prix d'Argentine a montré tout le bien des modifications qui ont été apportées à la Brabham. Nous aurons un rôle important à jouer cette saison.

L'Argentin Carlos Reutemann montrait sa satisfaction d'avoir sauvé l'honneur pour Ferrari : Certes, la voiture n'a pas tenu toutes ses promesses. Il y a eu des problèmes de pneumatiques et de tenue de route. Mais je suis sûr que nous connaissons des jours meilleurs.

Reutemann a été obligé de s'arrêter pour changer de pneus. Il s'est en, en outre, fallu de peu qu'il ne tombe en panne d'essence dans le dernier tour.

En ce qui concerne l'Autrichien Niki Lauda, ce sont des ennuis d'alimentation d'essence qui l'ont contraint à l'abandon, dans ce premier Grand prix de la saison.

tir

Match international à distance à 300 m.

Double victoire des Suisses

La Suisse, à en croire le Biennois Joseph Desalmand, membre du comité central de la Société suisse des tireurs et responsable de la compétition, a remporté le concours international à distance à l'arme libre à 300 mètres. En battant, notamment, les Américains de 3 points. Autant dire : victoire à l'arraché !

Les esprits chagrins affirmeront peut-être que c'est aussi une victoire en forme de demi-portion, eu égard à la faible participation à cette rencontre : en effet, on n'y a vu que cinq équipes au total, dont il faut le souligner, celles de la Finlande « ennemie » actuellement du tir au fusil de gros calibre, et de la Norvège.

Il est vrai que cette compétition ne dépasse pas... les foules : les Russes, qui pourraient sans doute y jouer les premiers rôles — si ce n'est le premier — n'y ont jamais pris part. On y a découvert, une fois ou l'autre, les Hongrois, mais on doit reconnaître qu'on la boude assez largement. Il s'agira d'essayer de la sortir de l'ornière à la prochaine occasion, même si ça ne sera pas très facile.

RECORD MONDIAL

Les Suisses, qui en ont été les promoteurs, ont évidemment intérêt à ce qu'elle « marche » bien et à y participer.

volleyball

Chocs en vue ce week-end

Après leur exploit en coupe d'Europe, les Biennois se retrouvent face aux dures réalités du championnat. L'équipe d'Ali Monnet a montré, samedi soir, en match de démonstration à l'occasion du tournoi d'Uni Neuchâtel, qu'elle n'avait rien perdu de ses qualités et de sa volonté... mais l'adversaire du jour (une équipe allemande) s'est révélée bien faible.

Pour la reprise du championnat, Bienne va affronter Volero Zurich, actuellement deuxième au classement. Les gars du bord de la Limmat savent que le déplacement à Bienne est loin d'être une partie de plaisir... et ils risquent bien d'en avoir la confirmation à leurs dépens. Lorsqu'on sait que le « leader » actuel, Spada, s'en ira à Genève affronter Servette, les choses pourraient bien s'arranger en un seul week-end pour Bienne... ou se dégrader définitivement !

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Les deux pensionnaires neuchâtelois de ligue nationale A féminine recevront, samedi, les deux équipes actuellement en tête du classement : Uni Bâle et Spada Academica. Neuchâtel jouera donc contre les Rhénanes, toujours invaincues dans le présent championnat, le spectacle est assuré, au Panespo, pour qui connaît la détermination des Baloises.

A la même heure (17 h), la salle communale de Colombier vibrera aux exploits des protégées de Yaïche qui peuvent provoquer la surprise de la journée.

Quant aux hommes de Colombier, ils affronteront Koeniz et on attend un nou-

basketball

Solidarité à Pully

La solidarité n'est pas un vain mot. En effet, hier soir à Pully, dans une salle comble, l'équipe locale accueillait Fribourg Olympic dans un match dont la recette était destinée à Neuchâtel-Sports qui, cette saison, connaît quelques difficultés sur lesquelles nous ne voulons pas revenir.

Pully et Fribourg Olympic ont livré une excellente prestation et l'équipe locale s'est imposée par 95 à 91.

D'autant que la chance leur sourit assez régulièrement.

Cette fois-ci, ils peuvent s'estimer satisfaits de leur résultat global de 4562 points, de leurs 1544 points en position à genou tout d'abord, qui leur permet d'égaliser le record du monde des Soviétiques, puis de leurs 1574 points couché d'excellente qualité. Ils seront sans doute moins heureux de leurs 1444 points debout, qui ne constituent en tout cas pas leur meilleure prestation dans le genre. Il a fallu compter avec les 345 points « effondrés » de Peter Ruch, qui n'ont pas pesé bien lourd dans la balance.

Les Américains, seuls adversaires valables de nos compatriotes, malgré la présence dans l'arène des Finlandais, ont perdu 9 points couché sur les Helvètes, les ont battus de... 56 points debout avant de s'incliner devant eux... à genou, de 50 points ! C'est simple : le champion du monde Lones Wigger, crédité de 380 points debout, a aligné 378 points seulement à genou, contre 374 à John Foster, 372 à David Kimes et 370 au néo-promu Goldsby... Pour les Suisses : 388 points à Ruch, 387 à Max Hurlzer et à Pierre-Alain Dufaux, 382 à Kuno Bertschy. On

fait à peine mieux dans la meilleure des situations.

Wigger, « recordman » du monde debout avec 379 points, a donc battu son propre record d'une longueur. Cet exploit ne lui a cependant pas suffi pour prendre la tête du palmarès individuel : Max Hurlzer, en effet, est arrivé à 1156 points pour le distancer de 2 points. Pierre-Alain Dufaux s'inscrit, cette fois-ci, au quatrième rang du classement, en récompense de ses 1148 points, après avoir laissé passer devant lui le Zuricois Toni Müller, remplaçant pour l'occasion.

Ces quatre concurrents dominent le lot de souveraine façon si l'on sait que leur poursuite immédiate a obtenu 1139 points seulement. Il s'agit même de John Foster, un des meilleurs spécialistes du globe (n'ayons pas peur des mots) à l'arme libre à 300 mètres ! Derrière lui : Kimes (1138), Bertschy (1135), les Finlandais Minkinen (1130), l'Américain Goldsby (1128), les Finlandais Laasko et Hintsala (1127), leur compatriote Alahunkala (1125), le Suisse Ruch (1123)... Arrêtons-nous là maintenant.

Classement des équipes : 1. Suisse 4562 points ; 2. Etats-Unis 4559 ; 3. Finlande 4509 ; 4. Norvège 4431 ; 5. Danemark 4297. Couché : 1. Suisse 1574 ; 2. Etats-Unis 1565 ; 3. Finlande 1556. Debout : 1. Etats-Unis 1500 ; 2. Suisse 1444 ; 3. Finlande 1441. A genou : 1. Suisse 1544 ; 2. Finlande 1512 ; 3. Etats-Unis 1494.

On remarquera le courage des Danois, qui ont eu l'audace (aussi) de prendre part à une compétition dont ils ne connaissent pas toutes les finesses. Leurs résultats individuels ? Echelonnés modestement entre 1088 et 1060 points. Il fallait le faire ! L. N.

athlétisme

Meilleurs Neuchâtelois en 1976 (Fin)

Etonnante progression dans les sauts

En saut en hauteur, la moyenne des dix meilleurs Neuchâtelois est passée de 1,854 m à 1,893 m en un an ; celle de la longueur de 6,534 m à 6,570 m dans le même laps de temps. Mais, c'est à la perche qu'elle a le plus progressé : de 3,340 m à 3,580 mètres. Et, si personne n'a franchi les 4 m, un trio se manifeste à 3,90 m : M. Weibel et S. Dick de la SFG Fontainemelon, et R. Leuba du CEP.

ler : 6,93 m, soit, très bientôt, les 7 mètres...

A signaler à la hauteur les 186 cm de Y. Engel encore cadet A, qui a pourtant mis l'accent sur les haies ; à la longueur, les 6,81 m de P. Daucourt de l'Olympic, né en 1957.

Au triple, l'Olympien A. Vaucher s'est encore amélioré de 42 cm, tout en demeurant cependant éloigné du record de Bantélli (ex-champion suisse de la spécialité) situé à 15,27 mètres !

MEILLEURS RÉSULTATS

Hauteur : 1. J. Toffolon CEP 2,03 m ; 2. A. Vaucher Olympic 1,95 m ; 3. S. Dick SFG Fontainemelon 1,90 m ; 4. D. Voirol Ntel-Sports id. ; 5. J.-P. Hirschi Olympic, 1,88 m ; 6. J. Zurbuchen

Chantal Schornoz sur sa lancée

La lanceuse du N.-S., Chantal Schornoz, encore cadette A, a littéralement pulvérisé les records neuchâtelois et du poids et du disque, progressant depuis l'an dernier de 1 m 67 et de 7 m 12 ! Aussi l'ex-recordwoman du poids, C. Gehringer, qui a pourtant progressé de 29 cm, a-t-elle dû s'avouer vaincue de 32 centimètres. Au disque, nouvellement arrivée à La Chaux-de-Fonds, I. Böhm est parvenue à 34 m 04. Mais, il en fallait davantage pour battre Chantal, qui a fait 38 cm de mieux, alors que C. Gehringer, encore elle, est passée de 27 m 69 à 30 mètres 38. A relever encore dans cette épreuve les 21 m 44 de la cadette B M.-C. Viogot du N.-S., déjà polyvalente. Mais, c'est surtout au javelot qu'elle se signale, prenant la 4^{me} place avec 24 mètres 22. Là, C. Maridor a certes progressé de 1 m 60 depuis 1975, mais el-

MEILLEURES PERFORMANCES

Poids : 1. C. Schornoz N.-S. 10 m 85 (nouveau record neuchâtelois) ; 2. C. Gehringer CEP 10 m 53 ; 3. M. Wyss Olympic 9 m 62 ; 4. C. Maridor N.-S. 9 mètres 41. Disque : 1. C. Schornoz N.-S. 34 m 42 (nouveau record neuchâtelois) ; 2. I. Böhm Olympic 34 m 04 ; 3. R. Feller Olympic 30 m 72 ; 4. C. Gehringer CEP 30 m 38... 8. M.-C. Viogot 1963 N.-S. 21 m 44. Javelot : 1. C. Maridor 32 m 70 ; 2. M. Staub CEP 30 m 60 ; 3. I. Böhm Olympic 27 m 46 ; 4. M.-C. Viogot N.-S. 24 m 22.

COUPE DES CHAMPIONS

Zurich contre Dynamo Dresde ; Bayern Munich contre Dynamo Kiev ; Saint-Etienne contre Liverpool ; Borussia Mönchengladbach contre Bruges.

COUPE DES COUPES

Levski Sofia contre Atletico Madrid ; Anderlecht contre Southampton ; MTK Budapest contre Hambourg ; Slask Wroclaw contre Naples.

COUPE DE L'UEFA

Atletico Bilbao contre Barcelone ; Queen's Park Rangers contre AEK Athènes ; Magdebourg contre Juventus Turin ; Feyenoord Rotterdam contre Molenbeek.

REDOUTABLE ÉQUIPE

Malgré la réputation de Dynamo Dresde, adversaire du FC Zurich en quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, le président Edy Nægeli et ses joueurs faisaient preuve d'un certain optimisme.

La formation de l'Allemagne de l'Est domine le football de son pays depuis une demi-douzaine d'années. Trois titres de champion et une victoire en coupe depuis 1971 ont été fêtés sur les rivages de l'Elbe. Actuellement, l'équipe occupe la première place du classement à l'issue des matches aller. A l'exception du gardien Boden, tous les joueurs titulaires de Dynamo Dresde ont connu les honneurs de la sélection. Dörner, Weber, Schmuck, Schade, Heidler et Riedel ont participé à la conquête du titre olympique à Montréal.

PLACES ASSISES VENDUES

La formation type que propose l'entraîneur Walter Fritsch est la suivante : Boden, Dörner, Weber, Schmuck, Klaus, Muller, Schade, Kreishe, Häfner, Riedel, Kotte, Heidler.

Dans les compétitions européennes, Dynamo Dresde s'est fréquemment distingué. La saison dernière, en coupe UEFA, il échoua de fort peu en quart de finale (0-0 1-2) devant Liverpool, futur vainqueur. Dans la coupe des champions 1976/77, l'équipe de la RDA a éliminé Benfica Lisbonne (2-0 et 0-0) puis Ferencvaros Budapest (4-0 et 0-1) de façon souveraine.

Pour le match aller du 2 mars au Letzigrund, toutes les places assises sont déjà vendues !

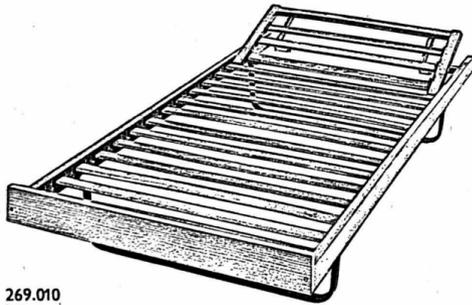
Juantorena renonce aux 1500 mètres

Le Cubain Alberto Juantorena, champion olympique sur 400 et 800 mètres à Montréal, renonce à courir le 1500 mètres, ainsi qu'il l'a déclaré à la Havane. « J'ai pris cette décision après avoir étudié le problème à fond avec mon entraîneur Zigmunt Zabierkowski », a précisé Juantorena, qui voue une admiration profonde au Polonais de 60 ans, lequel a dirigé son entraînement au cours de ces cinq dernières années : « Je pense que c'est l'entraîneur qui fait l'athlète », a souligné le champion cubain.

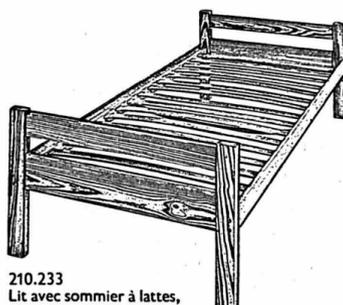
Juantorena estime par ailleurs que le Kenyan Mike Boit est le plus capable de battre son record du monde du 800 mètres établi à Montréal en 1'43"50 : « Je n'ai jamais rencontré Boit, mais je le considère comme un excellent coureur, qui a toutes les qualités requises pour battre mon record ». Le double champion olympique a tenu également à rendre hommage au Belge Ivo Van Damme.

Economiser en dormant.

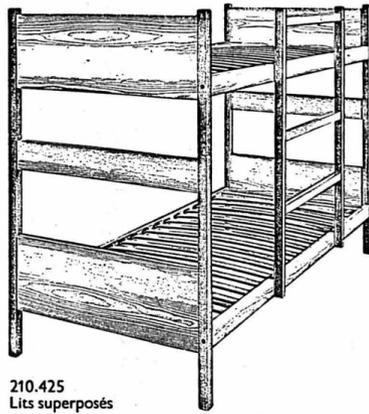
HOME DISCOUNT tout à l'emporter **Pfister Meubles**
 Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.



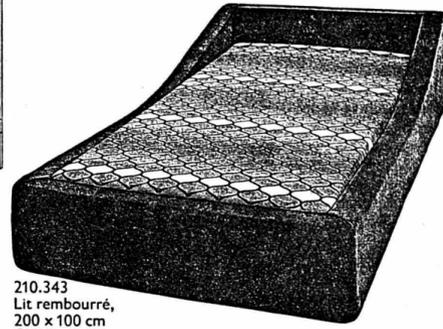
269.010
Lit
65.-



210.233
Lit avec sommier à lattes,
pin clair naturel,
158.-



210.425
Lits superposés
270.-



210.343
Lit rembourré,
200 x 100 cm
395.-



OPEL RECORD Luxe	1971
OPEL ASCONA 1900 SR	1976
OPEL MANTA 1600	1970
OPEL KADETT 1200	1972
OPEL KADETT Coupé	1967
ALFA ROMEO Alfetta	1973
SIMCA RALLYE II	1975
SIMCA 1100 TI	1975
SIMCA 1100 VE	1974
TOYOTA CORONA 2000	1973

Expertisées - Garanties
Tél. (038) 66 13 55

Pour cause double emploi
Mazda 1300
72.000 km. Expertisée.
Bas prix.

Tél. (038) 25 88 54.
005698 V

A vendre
BMW 2002
1970, 67.000 km,
expertisée, 7000 fr.

Tél. (038) 57 15 84.
005685 V

R. WASER
Garage
de la Côte

Occasions expertisées
MINI 71 2900.—
MINI 72 3800.—
MINI 74 4800.—
Crédit - Echange
004181 V

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

A vendre
Ford 17 M
1963, expertisée,
65.000 km, bas prix.

Tél. 33 36 55, dès
19 heures. 005959 V

Renault
R 16 TS
1971, expertisée.
Fr. 2700.—

Tél. (039) 32 19 47,
dès 18 heures. 005641 V

A vendre
VW 1200
1968, en bon état,
moteur 60.000 km,
Fr. 1000.—

Téléphoner de 14
à 19 h au 46 13 27 ou
s'adresser à
M^{me} Serex,
Temple 13, Bevaix,
dès 19 heures. 005662 V

A vendre
Fiat 127
modèle 1973,
43.000 km.
Prix à convenir.

Tél. (037) 77 27 72.
005688 V

A vendre
Yamaha 125
Trial
1974, expertisée,
état neuf, 1800 fr.

Tél. 31 25 59. 005683 V

A vendre
Ford Escort
blanche, parfait état,
65.000 km, 2600 fr.
Pneus neufs.
Expertisée.

Tél. (038) 25 99 35.
005516 V

DEMANDES D'EMPLOIS

Appareilleur
avec connaissances en serrurerie,
mécanique et brûleurs à mazout
cherche changement de situation
dans usine, pour l'entretien.

Adresser offres écrites à GS 72 au
bureau du journal. 005738 D

Jeune fille de 18 ans cherche place
de

sommelière
dans tea-room ou bar à café, pour la
mi-janvier ou début février.
Béatrice Bucher,
restaurant Hallergarten,
Gesellschaftstrasse 24, 3012 Berne.
Tél. (031) 23 17 77. 003950 D

JEUNE FILLE
Suisse allemande, attentive, travail-
leuse, aimant les enfants et les animaux,
cherche en Suisse romande, pour le prin-
temps, une place pour aider dans une
famille. La possibilité de fréquenter des
cours de français est désirée.
Ecrire à Fam. Stocker, Im Hirstig,
3450 Kleinandelfingen.
Tél. (052) 41 21 11. 001996 D

Aide médicale expérimentée
cherche emploi
après d'un médecin
ou d'un dentiste.

Adresser offres écrites
à JW 75 au bureau du
journal. 005621 D

MARIAGES
Dame
divorcée, dynamique,
désire rencontrer
monsieur 25-30 ans,
bonne situation et
qualités de cœur.

LAETITIA
25, av. Vinet
1004 Lausanne
Tél. (021) 36 59 70.
003758 Y

SOLITAIRE?
Si vous faites le premier pas, ce mot
n'existera sûrement plus dans votre
langage, puisque nous nous effor-
çons, par votre inscription sur une
base uniquement humanitaire, de
trouver le/la partenaire qui vous
conviendra. Cela veut dire pas
d'ordinateur, pas de visite représen-
tative. Discretion absolue. DuPLex,
le partenaire de vos problèmes de
cœur.

Institut DuPLex, rue Centrale 99a,
2500 Bienne. Tél. (032) 23 32 34.
Faites parvenir votre documentation
sous enveloppe neutre.

Faire offres sous
chiffres 44-303.395
à Publicitas,
8021 Zürich.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal, lieu: _____

Tél. privé: Bureau: _____

003855 Y

TOURING-CLUB SUISSE
Section neuchâteloise

SOIRÉE-BAL

Samedi 15 janvier 1977, dès 20 h 30
en la **SALLE DE SPECTACLES**
DE BOUDRY

Au programme: le fantaisiste et chansonnier André
Robert, du Caveau de la République, à
Paris
l'orchestre Rudi Frei

Prix des places: Fr. 6.—, toutes numérotées.
Location à l'Office de Touring-Club Suisse,
Promenade-Noire 1, Neuchâtel. 004212 A

UN COUP DE FIL SUFFIT

pour obtenir un
devis sans engagement
**POUR LE RECOUVREMENT OU
LA REPARATION
DE MEUBLES
REMBOURRÉS**

de style ou modernes
Riche collection de tissus
Travail selon les règles de la
tradition artisanale
**TOUJOURS AU PLUS BAS
PRIX**

Benoit

Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69
TAPIS - MEUBLES - RIDEAUX - STORES 004180 B

Préservatifs
avantageux, de
première qualité
12 p. 6.— 24 p. 10.—
36 p. 15.—
port compris.
Envoi discret

SEPRATIC
Case postale 105
2900 Porrentruy.

Sur mesure
COSTUMES - JUPES
MANTEAUX - ROBES
Grand choix de tissus
ROBERT POFFET tailleur
Ecluse 10, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17. 004186 A

A donner contre bons
soins
**1 chiot
berger
appenzellois**
5 mois.
Amis des Bêtes.
Tél. (038) 63 19 05.
001743 A

Centrale Nucléaire de Leibstadt S.A.

Leibstadt (Canton d'Argovie)

Actionnaires:
Aar et Tessin Société Anonyme d'Electricité, Olten
Aargauisches Elektrizitätswerk, Aarau
Badenwerk Aktiengesellschaft, Karlsruhe
Forces Motrices Bernoises S.A. Société de participations, Berne
Forces Motrices de la Suisse Centrale, Lucerne
Electricité de Laufenbourg S.A., Laufenbourg
Electrowatt S.A., Zurich
Kraftübertragungswerke Rheinfelden, Rheinfelden
Forces Motrices de Laufenbourg, Laufenbourg
Motor-Columbus S.A., Baden
Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse S.A., Baden
S.A. l'Energie de l'Ouest-Suisse, Lausanne
Chemins de fer fédéraux suisses, Berne

Les actionnaires se sont engagés à couvrir au prorata de leur parti-
cipation au capital-actions les charges annuelles de la société, qui
comprennent en particulier les intérêts et le remboursement des
emprunts obligataires.

5% Emprunt 1977 - 92

de fr. 100 000 000

destiné au financement partiel de la construction de la centrale
nucléaire de Leibstadt

Durée 15 ans au maximum
Prix d'émission 100,50 %
Souscription du 12 au 18 janvier 1977, à midi
Libération au 15 février 1977
Cotation à Zurich, Bâle, Berne, Genève et Lausanne

Des bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques

Crédit Suisse	Banque Cantonale d'Argovie
Société de Banque Suisse	Banque Cantonale de Zurich
Union de Banques Suisses	Banque Cantonale de Berne
Banque Populaire Suisse	Banque Cantonale Lucernoise
Banque Leu SA	Banque Cantonale Vaudoise
Hentsch & Cie	Banque Cantonale de Soleure
Lombard, Odier & Cie	Banque Cantonale d'Uri
A. Sarasin & Cie	Banque Cantonale de Schwyz
Société Privée de Banque et Gérance	

004155 A

mode teinturier

En ce moment

3 pour 2

rapide et soigné...
Profitez vite!

mode teinturier

Bassin 8

à côté de **CLAIRVUE**

004101 A

Prêts

sans caution

Procrédit

Comme particulier vous recevez
de suite un prêt personnel
pas de formalités
discretion absolue

Aucune demande de renseignements à
l'employeur, régie, etc.

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Lieu _____

A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 246363
920'000 prêts versés à ce jour

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une
petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Machine à laver
linge-vaisselle
Retour
d'exposition
légèrement griffée
à céder avec gros
rabais.
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indesit - Zerowatt
Crosley - Hoover
garantie d'usine
livraison et pose
gratuite.
Facilités
de paiement.
Magie
Neuchâtel
(038) 41 17 96.
001751 B

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01
met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

VÉHICULES A MOTEUR

ENCORE UNE NOUVEAUTÉ CHEZ SENN

DÈS MAINTENANT DES OCCASIONS avec garantie 12 MOIS

Renseignez-vous:

004094 V

GARAGE HIRONDELLE

SENN

GARAGE HIRONDELLE - PIERRE-À-MAZEL 25
2000 NEUCHÂTEL - TÉL. (038) 24 72 72/25 94 12

SOLITAIRE?

Si vous faites le premier pas, ce mot n'existera sûrement plus dans votre langage, puisque nous nous efforçons, par votre inscription sur une base uniquement humanitaire, de trouver le/la partenaire qui vous conviendra. Cela veut dire pas d'ordinateur, pas de visite représentative. Discretion absolue. DuPLex, le partenaire de vos problèmes de cœur.

Institut DuPLex, rue Centrale 99a, 2500 Bienne. Tél. (032) 23 32 34. Faites parvenir votre documentation sous enveloppe neutre.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal, lieu: _____

Tél. privé: Bureau: _____

003855 Y

hockey sur glace

Regroupement en tête du classement de ligue A

La Chaux-de-Fonds éveille le champion

LA CHAUX-DE-FONDS - LANGNAU 8-2 (4-1 1-0 3-1)
 MARQUEURS: B. Neininger 8^{me}; Piller 10^{me}; Berger 12^{me}; B. Neininger 14^{me}; Gosselin 20^{me}; Dubois 24^{me}; Gosselin 44^{me}; Tschiemer 46^{me}; Gosselin 54^{me} et 60^{me}.
LA CHAUX-DE-FONDS: Brun; Girard, Sgualdo; Amez-Droz, Huguenin; Reinhard, Leuenberger; Dubois, Rémy, Piller; T. Neininger, Cusson, B. Neininger; von Gunten, Gosselin, Willmann. Entraîneur: Cusson.
LANGNAU: Horak; Meyer, Luthi; Tanner, P. Lehmann; Schenk, P. Wutrich, Tschiemer; Beaudin, H. Wutrich, F. Lehmann; Horisberger, Haas, Berger. Entraîneur: Beaudin.
 ARBITRES: MM. Frey, Urwyler, Felber.
 NOTES: Patinoire des Mèlèzes; 3500 spectateurs; glace bonne. La Chaux-de-Fonds joue sans Turler (blessé) et Langnau est privé des services de Grubauer (blessé également). Francis Blank supervise la rencontre pour le compte de Killias. A la 33^{me} minute, tir de Gosselin sur un poteau. Tirs dans le cadre

des buts: 56-25 (17-9 21-9 18-7). Pénalités: une fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds et quatre fois deux minutes contre Langnau.

RÉJOUISSANT

La Chaux-de-Fonds n'a pas manqué son rendez-vous. Sa victoire lui permet de rester dans la course pour le titre. Et, fait significatif d'un certain renouveau, les Neuchâtelois se sont imposés avec l'apport de jeunes joueurs (Leuenberger en défense, Rémy à la place de Turler blessé, von Gunten). De plus, Gosselin (quatre buts), Dubois (le meilleur homme sur la patinoire), Reinhard en défense, Willmann ont littéralement tiré l'équipe, imposé le rythme de jeu. La démonstration des hommes de Cusson - le Canadien fut quelque peu effacé - laisse entrevoir des perspectives d'avenir réjouissantes pour les pensionnaires de la patinoire des Mèlèzes.

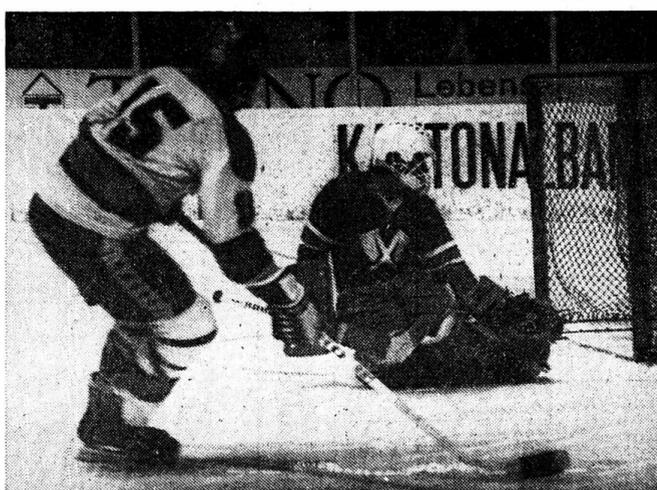
Il convient toutefois de relever la prestation moyenne des champions de Suisse. Privés de leur gardien Grubauer, les Bernois sont restés sur la réserve, ne par-

venant pas à développer leur volume de jeu habituel, de crainte de s'exposer aux «contres» et de laisser à Horak le poids du match. Or, le vétéran (37 ans) après un premier tiers-temps peu sûr, s'est quelque peu repris. Trop tard peut-être? Mené largement à la marque après vingt minutes, Langnau n'est jamais parvenu à sortir de sa réserve, de sa crainte viscérale qu'il manifeste chaque fois qu'il évolue aux Mèlèzes. Dès lors, face à une équipe chaux-de-fonnoise faisant le jeu, il subit la constante pression de son adversaire, se contentant de spéculer sur la rupture. Hélas! les Bernois trouvent face à eux un Brun en constant progrès, même si parfois ses arrêts parurent «miraculeux». Observateur pour le

compte de Killias, Francis Blank prend la défense du gardien chaux-de-fonnois: «Il est très fort. Ses arrêts ne relèvent pas du hasard».

CARENCE

Evolution à trois blocs, jamais l'équipe de Cusson ne fut en danger. Elle contrôla constamment le match, développant des actions bien construites, intelligemment pensées. Elle sut surtout profiter des carences de la défense de Langnau (la paire Tanner-Peter Lehmann en particulier). De plus, les hommes réputés forts de Langnau (Tschiemer, Horisberger, Berger, Beaudin) parvinrent rarement à prendre en défaut une défense bien organisée, commettant un minimum d'erreurs. Et puis, Langnau eut le tort de placer le débat sur le plan de la violence (il écopa de huit minutes de pénalité contre deux minutes à La Chaux-de-Fonds)!



INUTILE. Ce but de Wittwer - après quelques secondes de jeu à peine - n'aura pas suffi au CP Berne. Grâce à sa victoire à l'Allmend, Bienne (représenté sur notre photo par son gardien Anken) a relancé l'intérêt du championnat. (Téléphoto AP)

LNB: Fleurier à la dérive

FORWARD MORGES - FLEURIER: 9-3 (2-1 4-0 3-2)

MARQUEURS: Moret 11^{me}, Jeannin 13^{me}; Dyck 20^{me}; Poltera 30^{me} et 38^{me}; Bossard 39^{me}; Dèvey, 40^{me}; Jeannin 41^{me}; Dyck 49^{me}; Moray 53^{me} et 56^{me}; Steudler 60^{me}.

FORWARD: Luthi; Christoffel, Vauthey; Knobel, Shad; A. Fehr, Saegesser, R. Fehr; Poltera, Dyck, Dèvey; Moret, Delarue, N. Grand. Entraîneur: Lienhard.

FLEURIER: Schlaefli; Grandjean, Tschanz, C. Domeniconi, Ulrich; Grimaitre, Pelletier, Steudler; Ripstein, Kobler, Jeannin; Desforges, Courvoisier, Frossard. Entraîneur: Pelletier.

ARBITRES: MM. Kratzer et Spycher.

Notes: Patinoire des Eaux-minérales; 600 spectateurs. Pluie et neige mêlées. Glace granuleuse. Pour Fleurier, Gaillard et Reymond (blessés) sont absents. Pour Forward Morges, ce sont Winiger et Marcel Grand qui ne jouent pas à la suite de blessures. Au dernier tiers, Moynat et Scheurer remplacent Delarue et N. Grand. Pénalités: une fois deux minutes contre Forward et deux fois deux minutes contre Fleurier.

Jusqu'à ce jour, l'équipe fleurisane était la bête noire des Morgiens et la venue des hockeys du Valion laisse apparaître une certaine crainte au sein

des Vaudois. Mais, contrairement au tour préliminaire, ce fut à Forward-Morges, totalement retrouvé, de dicter sa loi aux Neuchâtelois.

Après un premier tiers temps assez équilibré qui se solda par un avantage d'un but en faveur des locaux, les choses se précipitèrent et se gâtèrent pour les Fleurisans, à la fin du deuxième tiers. Le coup de grâce fut asséné aux Vallonniers durant les dernières minutes de ce tiers, car en ce laps de temps, les Morgiens réussirent trois buts de rêve, se retrouvant ainsi avec une avance de cinq buts sur leurs adversaires.

LA CAUSE EST ENTENDUE

Malgré un deuxième but de Jeannin au début du dernier tiers, le «coach» morgien se permit de faire entrer sur la glace deux juniors, Moynat et Scheurer, qui jouant avec une certaine décontraction, se payèrent toutefois le luxe de marquer encore deux buts.

Fleurier nous a laissé sur notre faim, car lorsque l'écart fut trop important, il se résigna trop vite. Les Neuchâtelois trouvèrent en outre en face d'eux un certain Luthi qui se distingua en dressant un véritable mur devant sa cage. Il n'en fallait pas plus pour désarçonner complètement l'équipe fleurisane.

Résultats et classements LIGUE A

Berne - Bienne 2 - 4 (2-2 0-0 0-2).
 La Chaux-de-Fonds - Langnau 8 - 2 (4-1 1-0 3-1).
 Sierre - Kloten 6 - 5 (3-1 2-2 1-2).
 Zoug - Ambri Piotta 1 - 5 (0-2 0-2 1-1).

- Langnau 19 12 1 6 102 85 25
- Berne 19 11 2 6 95 62 24
- Bienne 19 10 4 5 79 68 24
- La Ch.Fds 19 10 2 7 77 68 22
- Kloten 19 9 3 7 92 89 21
- Sierre 19 8 1 10 77 98 17
- Ambri P. 19 5 1 13 75 113 11
- Zoug 19 3 2 14 55 69 8

LIGUE B (promotion)

Arosa - Lugano 3-2 (3-0 0-0 0-2).
 Villars - Sion 10-2 (3-1 3-1 4-0).
 Viège - Lausanne 2-3 (1-1 1-1 0-1).
 Zurich - Davos 8-4 (2-4 2-0 4-0).

- Arosa 4 4 - - 39 8 8
- Lausanne 4 2 1 1 13 13 5
- Lugano 4 2 - 2 18 16 4
- Viège 4 2 - 2 20 18 4
- Villars 4 2 - 2 20 20 4
- Davos 4 2 - 2 19 24 4
- Zurich 4 1 - 3 21 23 2
- Sion 4 - - 1 3 9 7 1

LIGUE B (relégation)

Forward - Fleurier 9-3 (2-1 4-0 3-2).
 Langenthal - Uzwil interrompu à la 15^{me} minute en raison des chutes de neige.
 Olten - Lucerne 1-5 (0-1 0-1 1-3).
 Rotblau - Genève Servette 4-3 (1-1 1-0 2-2).

- Forw. Morges 4 3 1 - 34 16 7
- Rotbl. Berne 4 3 - 1 22 17 6
- Gen. Servette 4 2 - 2 18 13 4
- Lucerne 4 2 - 2 16 19 4
- Fleurier 4 2 - 2 20 24 4
- Olten 4 1 1 - 2 19 23 3
- Langenthal 3 1 - 2 10 18 2
- Uzwil 3 - - 3 7 16 -

Exploit de Bienne à l'Allmend

BERNE - BIENNE 2-4 (2-2 0-0 0-2)
 Marqueurs: Wittwer 1^{er}; Staempfli 2^{me}; Dellsperger 9^{me}; Jenkins 20^{me} et 42^{me}; Lardon 44^{me}.

Berne: Jaeggi; Hoffmann, Kaufmann; Locher, Leuenberger; Zahnd, Wittwer, Wyss; Martel, Krupicka, Dellsperger; Conte, Fuhrer, Ronner; Entraîneur: Cadieux.

Bienne: Anken; Zenhuisern, Külliker; Valenti, Flotiront; Jenkins, Boelli, U. Lott; Staempfli, Berra, Wiedmer; Lardon, Blaser, Haensener. Entraîneur: Vanek.

Arbitres: MM. Ehrensperger, Zimmermann, Ehrensperger.

Notes: Patinoire de l'Allmend; 15000 spectateurs. Bienne joue sans U. Lott. A la 6^{me} minute, un but de Martel marqué du patin est annulé. Dès la 21^{me} minute, Holzer remplace Wyss. Au troisième tiers-temps, Racine remplace Holzer. Dès la 48^{me} minute, Racine prend la place de Conte, Martel joue dans la première ligne et Conte dans la deuxième. A la 52^{me} minute, Anken dévie un tir de Wittwer contre la latte! Pénalités: deux fois deux minutes contre Berne, une fois deux minutes contre Bienne.

VICTOIRE MÉRITÉE

Bienne a remporté à l'Allmend une victoire parfaitement méritée quand elle fut longtemps à se dessiner. Ce succès inattendu, l'équipe de Vanek le doit autant à ses qualités propres qu'à la faiblesse affichée par son adversaire. Berne, en effet, a

grandement déçu ses partisans hier soir. Après un début prometteur (il menait déjà 1 à 0 à la 25^{me} seconde), la formation de la Ville fédérale manquant de tonus a rapidement montré une grande difficulté à s'organiser face à un adversaire très entreprenant, ne craignant pas d'exercer un affaîcage «fore-checking» durant presque tout le match.

Après une première égalisation bienneoise, Berne a pu reprendre l'avantage grâce à une bævée d'Anken. Mais un brillant exploit de Jenkin, qui alors que son équipe évoluait à quatre contre cinq, s'est payé le luxe de dribbler deux adversaires avant de battre imparfaitement Jaeggi, a permis logiquement de remettre les formations à égalité avant la pause.

MALADRESSES

Au cours de la période intermédiaire, les Bernois ont eu plus d'occasions qu'il n'en fallait pour mettre leurs adversaires K.O. Malheureusement pour eux, ils se sont montrés incroyablement maladroits, ce qui a permis aux Seelandaïses d'entamer chancelamment le troisième tiers avec de réelles possibilités de s'imposer. De fait, Jenkins et les siens, rassurés par un gardien brillant, ne se sont pas gênés. Abordant les vingt dernières minutes avec une folle détermination, ils n'ont pas tardé à montrer leurs vis-à-vis comment on s'y prend pour marquer des buts. Après la réussite du Cana-

dien, Berne eut bien une réaction d'orgueil mais elle était trop désordonnée pour être efficace et ce sont les Biennois, par leur excellente troisième ligne, qui ont encore eu le dernier mot.

Voilà une victoire qui relance les actions de Bienne et de certains autres... et une défaite qui suscite de nombreuses questions à Berne. Ce n'est pas un leurre d'en parler.

F. Pahud

Championnat de 2^{me} ligue

L'UNI renoue avec la victoire

UNIVERSITÉ-SAVAGNIER 19-6 (5-2 4-1 10-3)

BUTS: pour l'UNI: Bouliane (5), Grandjean (3), Messerli (3), Sandoz (2), Perrenoud, Renaud, Guyot, Oswald, Ribaux, Riedo. Pour Savagnier: Piemontesi (2), Matthey (2), Aubert, Rusca.

UNIVERSITÉ: Barel, Sandoz, Huguenin, Riedo, Debrot, Bouliane, Guyot, Grandjean, Ribaux, Renaud, Perrenoud, Oswald, Messerli, Gross.

SAVAGNIER: Rusca R., Fallet, Matthey, Aubert, Piemontesi, Gaberel J.-D., Gigon, Rusca C., Gaberel A., Zingg, Cosandier, Gaberel J.-L.

La pause de Noël n'a pas altéré les qualités des Universitaires qui ont réussi un carton face à Savagnier, lequel n'a jamais fait le poids face à la cohésion et à la vitesse de son adversaire. Il semble bien, au vu de cette partie, que l'équipe du Val-de-zug ne soit plus en mesure de se maintenir en deuxième ligue. MRd

patinage de vitesse

Les championnats suisses B

Les championnats suisses de catégorie B se sont déroulés sur la nouvelle piste de la Brévine. Ils ont été contrariés par la neige et par le vent au cours de la seconde journée, dimanche. Les titres sont revenues au Zuricois Markus Ulmer chez les messieurs et à la Bâloïse Evi Cordillot chez les dames. Voici les résultats:

Messieurs. - 500 m: 1. Markus Ulmer (Zurich) 46"3; 2. Hansjoerg Wiesner (Bâle) 49"; 3. Hanspeter Berini (Bâle) 50". - 3000 m: 1. Ulmer 5'16"1; 2. Wiesner 5'16"6; 3. Berini 5'28"4. - 1500 m: 1. Ulmer 2'30"4; 2. Wiesner 2'33"6; 3. Berini 2'37"2. - 5000 m: 1. Wiesner 9'10"8; 2. Ulmer 9'14"9; 3. Berini 9'52"6. - Combiné: 1. Ulmer 204,606 p. (champion suisse); 2. Wiesner 208,047; 3. Berini 216,393.

Dames. - 500 m: 1. Evi Cordillot (Bâle) 53"6; 2. Franz Waldenmaier (Bâle) 54"1. - 1500 m: 1. Catherine Keller (Bâle) 2'56"1; 2. Cordillot 2'57"3. - 1000 m: 1. Cordillot 1'55"1; 2. Waldenmaier 2'00"5. - 3000 m: 1. Keller 6'26"; 2. Cordillot 6'29"9. - Combiné: 1. Evi Cordillot 235,232; 2. Catherine Keller 242,083.

Les Suisses en verve

Après Inzell, Innsbruck a accueilli les concurrents de la traditionnelle tournée des trois patinoires. Le Bâlois Franz Krienbuhl (47 ans), qui continue d'étonner, a enlevé le 10.000 m en 16'01"73, ce qui est sa meilleure performance de la saison. Du côté suisse, cependant, la vedette a incontestablement été tenue par Silvia Brunner. La jeune Davosienne s'améliore à chacune de ses sorties. Elle a, d'ailleurs, battu son record national du 1000 m en 1'31"01. Plusieurs autres meilleures performances helvétiques ont été enregistrées.

LES ÉTAINS de première qualité, exempts de plomb
POTSTAINIERS marque mondialement appréciée, et d'autres marques
 Grand choix Grand parking
BIJOUTERIE MARTIN

A La Brévine

Nouvelle opération pour Gerd Muller?

Bayern Munich sera peut-être à nouveau privé des services de Gerd Muller.

Football

Nouvelle opération pour Gerd Muller?

Bayern Munich sera peut-être à nouveau privé des services de Gerd Muller.

Le «buteur» bavarois va sans doute devoir subir une opération des disques vertébraux, ce qui l'immobilisera pendant une longue période. Gerd Muller, qui a déjà marqué 19 buts cette saison, a l'intention de se soumettre à de nouveaux examens chirurgicaux après le match de championnat de samedi prochain. Il souffre, depuis plus d'un an, de douleurs vertébrales, à la suite du blocage d'un nerf.

Forte amende pour Feyenoord Rotterdam

Feyenoord Rotterdam a écoppé d'une amende de 5000 fr. suisses par la commission de contrôle et de discipline de l'UEFA en raison du comportement des spectateurs du match de Coupe de l'UEFA du 8 décembre dernier contre Espanol Barcelone. Divers objets, dont une bouteille pleine, avaient été jetés sur la pelouse. Il s'agit d'un cas de récidive.

D'autre part, David Clement (Queen's Park Rangers) a été suspendu pour 4 matches sous l'égide de l'UEFA. Lors de la rencontre du 7 décembre dernier contre le FC Cologne, en RFA, il s'était rendu coupable d'une charge très rude - acte de revanche - sur un joueur allemand.

Les Grasshoppers ont entamé victorieusement le traditionnel tournoi en salle de Berlin-ouest. Ils ont successivement battu Penarol Montevideo (3-1) et Fenerbahce Istanbul (2-0). Après deux tours, ils occupent la première place du classement à égalité avec le SC Karlsruhe et Hertha Berlin. Ce tournoi est doté de 10.000 marks de prix.

ski

Zurbriggen et Nadig excellentes à Garmisch mais... A. Moser-Proell résiste aux Suissesses

L'Autrichienne Annemarie Moser-Proell a confirmé, sur la piste prévue pour les championnats du monde 1978, qu'elle restait la meilleure descendue du monde. Déjà en tête de la coupe du monde, elle s'est installée en tête du classement spécifique de la descente avec 13 points d'avance sur sa compatriote Brigitte Habersatter-Totschnig. Son avance serait sans doute plus importante si elle n'était pas tombée lors de la deuxième descente de Zell am See.

Annemarie Moser-Proell a pourtant été devancée par Bernadette Zurbriggen dans la deuxième partie de cette descente de Garmisch, où la glisse jouait un rôle déterminant. Mais l'avance qu'elle avait prise en début de parcours était suffisante pour lui permettre de s'imposer. Ses compatriotes, et Brigitte Habersatter-Totschnig en particulier, n'ont pas été à l'aise sur cette piste trop facile aux yeux de beaucoup. Annemarie Moser-Proell, la plus complète de toutes, a finalement été la seule à pouvoir résister aux assauts des Suissesses, qui ont dû ainsi se contenter des deuxième (Bernadette Zurbriggen) et troisième (Marie-Thérèse Nadig) places.

Ces deux places d'honneur indiquent que les skieuses helvétiques sont, désormais, capables de parler d'égal à égale avec toutes leurs rivales. Elles ont, en tout cas, confirmé en course leurs bons résultats de l'entraînement, ce qui n'a pas été le cas de Hanni Wenzel, notamment. La représentante du Liechtenstein avait réussi, lundi, le meilleur temps. Elle s'est trouvée reléguée, hier, à la septième place, à plus d'une seconde de la gagnante.

LES MEILLEURES

La piste créée durant l'été par les organisateurs de Garmisch Partenkirchen (2800 m pour 690 m de dénivellation) ne présente aucune difficulté technique par-

athlétisme

Valeri Brumel dépossédé de son dernier record

Valeri Brumel a été dépossédé de son dernier record. A Minsk, son compatriote soviétique Alexandre Grigoriev a franchi 2 m 26 en hauteur, battant ainsi d'un centimètre la meilleure performance européenne en salle qu'avait établie l'ex-détenteur dt record du monde en 1963, à New-York.

Grigoriev (21 ans) est un adepte du «fosbury-flop». Il est entraîné par Pavel Goikhmann et Vladimir Stepanov. Il n'avait pu participer aux derniers JO en raison d'une blessure à un pied. La meilleure performance mondiale en salle est la propriété de l'Américain Dwight Stones avec 2 m 30.

Zurbriggen et Nadig excellentes à Garmisch mais... Relais 4x10 km au Tyrol du Sud: victoire suisse!

Elle se termine par un long tronçon de faux plat qui met à rude épreuve les jambes des concurrentes mais qui ne permet guère une véritable sélection. Malgré tout, les meilleures se sont retrouvées en tête du classement, et très proches les unes des autres puisque 45 centièmes seulement séparent la gagnante de sa compatriote Brigitte Habersatter-Totschnig, sixième. Ce n'est qu'à partir de la septième, Hanni Wenzel, qui a commis plusieurs fautes, que l'écart dépasse la seconde.

Relais 4x10 km au Tyrol du Sud: victoire suisse!

Deux jours après leur performance décevante sur 30 km, les fondeuses suisses ont fait sensation en remportant le relais 4x10 km de la semaine de fond du Tyrol du Sud, à Selva di Val Gardena. Franz Renggli, Albert Giger, Venanz Egger et Heinz Gahler se sont imposés avec 15 secondes d'avance sur une équipe norvégienne qui, il est vrai, ne comptait dans ses rangs qu'un skieur connu, Einar Sagstuen. Les Tchecoslovaques, grands favoris, ont dû se contenter de la cinquième place, alors même que leur premier coureur, Stanislav Henych, était en tête après les 10 premiers kilomètres. Le classement: 1. Suisse 2 h 17'15"; 2. Norvège 2 h 17'30"08; 3. RFA 2 h 17'41"6; 4. France 2 h 17'43"60; 5. Tchecoslovaquie 2 h 17'59"84; 6. Finlande 2 h 18'25"52; 7. Italie 2 h 18'35"31. Puis: 12. Suisse 2 (Freyd Wenger, Christian Pfeuti, Gaudenz Ambuehl, Konrad Hallenbacher) 2 h 21'47"71.

Les talents de glisseuse dont Bernadette Zurbriggen a fait preuve dans la seconde partie du tracé ressortent nettement lorsqu'on consulte les positions au poste de chronométrage intermédiaire. Son retard était alors de 76 centièmes sur Annemarie Moser-Proell, qui fut, de loin, la plus à l'aise dans le haut. La Valaisanne a ainsi repris 65 centièmes à l'Autrichienne sur la fin. A voir l'état de fatigue des concurrentes sur l'aire d'arrivée, il semble que l'excellente condition physique de Bernadette se soit révélée tout aussi importante que sa «glisse».

Au poste de chronométrage intermédiaire, les positions étaient les suivantes: 1. Annemarie Moser-Proell 1'15"36; 2. Evi Mittermaier 1'15"50; 3. Irène Epple 1'15"70; 4. Brigitte Habersatter-Totschnig 1'15"88; 5. Marie-Thérèse Nadig 1'15"97; 6. Bernadette Zurbriggen 1'16"12.

Cindy Nelson: cheville fracturée

Une blessure «stupide» a mis fin à la saison de ski de l'Américaine Cindy Nelson. Celle-ci s'est, en effet, fracturée la cheville gauche en tombant après l'arrivée de la descente de Garmisch-Partenkirchen qu'elle termina en 12^{me} position. Emportée par son élan, Cindy Nelson a durement heurté les bords de paille délimitant l'aire d'arrivée, visiblement trop courte pour permettre aux concurrentes de freiner sans trop d'efforts. L'Américaine n'a pas pu profiter de sa fixation de sécurité, qui ne s'est pas ouverte...

Succès italien à Anzère

L'Italien Peter Mally a remporté le slalom géant du premier grand prix FIS d'Anzère. Quelque 120 concurrents étaient au départ. L'épreuve comptant pour les championnats valaisans, le titre est revenu à Didier Bonvin (Arbaz) en 2'59"78.

LE CLASSEMENT

1. Peter Mally (It) 2'55"30 (1'31"60 plus 1'23"70); 2. Arnold Senoner (It) 2'55"41 (1'31"06 plus 1'24"35); 3. Engelhard Parguetz (S) 2'55"98 (1'31"27 plus 1'24"71); 4. Alex Giorgi (It) 2'56"00; 5. Tino Pietrogiovanna (It) 2'56"21. Puis: Didier Bonvin (S) 2'59"78, champion valaisan. Notamment éliminés: Jean-Luc Fournier (S) et Karl Eggen (S).



BERNADETTE ZURBRIGGEN. Une deuxième place encourageante pour la Suissesse grâce à une fin de course remarquable. (Téléphoto AP)

Les classements

Classement de la descente (2800 m, 690 m de dénivellation): 1. A. Moser-Proell (Aut) 1'51"00; 2. B. Zurbriggen (S) à 0,11; 3. M.-Th. Nadig (S) à 0,27; 4. I. Epple (RFA) à 0,28; 5. E. Mittermaier (RFA) à 0,29; 6. B. Habersatter-Totschnig (Aut) à 0,45; 7. H. Wenzel (Lie) à 1'45; 8. E. Deuff (Aut) et B. Ker-scher-Schroll (Aut) à 1'70; 10. N. Spiess (Aut) à 1'80; 11. M. Eillmer (Aut) à 2'18; 12. C. Nelson (EU) à 2'38; 13. M. Oberholzer (S) à 2'57; 14. K. Kreiner (Can) à 3'25; 15. L. Soellner (Aut) à 3'42; 16. D. de Agostini (S) à 3'43; 17. S. Patterson (EU) à 4'08; 18. E. Matous (Iran) à 3'70; 19. J. Kurlander (EU) à 3'76; 20. M. Schlechter (Aut) à 4'08. - Puis: 23. B. Briand (S) à 4'71; 32. B. Glur (S) à 5'65; 37. A. Bischofberger (S) à 6'11; 39. H. Burcher (S) à 6'24. - 60 partantes, 59 classées.

COUPE DU MONDE

Dames: 1. A. Moser-Proell (Aut) 142 points; 2. B. Habersatter-Totschnig (Aut) 110; 3. L.-M. Morerod (S) 95; 4. H. Wenzel (Lie) 81; 5. M.-Th. Nadig (S) 59; 6. N. Spiess (Aut) 53; 7. B. Zurbriggen (S) 46; 8. C. Nelson (EU) 41; 9. M. Kaserer (Aut) 36; 10. C. Giordani (It) 34. Descente (après 5 épreuves): 1. A. Moser-Proell 95; 2. B. Habersatter 82; 3. M.-Th. Nadig 59; 4. N. Spiess 53; 5. B. Zurbriggen 34; 6. E. Matous (Iran) et I. Epple (RFA) 32. Par équipes: 1. Autriche 756 (messieurs 335 - dames 421); 2. Suisse 375 (175 - 200); 3. Italie 241 (207 - 34); 4. Liechtenstein 150 (69 - 81); 5. Etats-Unis 121 (57 - 64).

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Bijoux, couronnes dentaires en or, de tous genres, argent et objets en argent, bagues (et brillants) ainsi que montres (même abîmées) avec boîtier or, vieilles montres de poche argent ou or et tous déchets industriels de métaux précieux.
Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpfli N° 15, 6004 Lucerne.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

De nombreuses familles doivent trop souvent vivre du salaire trop modeste du père. Pensez-y; offrez une toute petite part de votre superflu et versez votre contribution au

SECOURS SUISSE D'HIVER

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce » il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

PESEUX 3 PIÈCES rez-de-chaussée, villa locative, tranquillité, terrasse, jardin, 443 fr., charges comprises. Libre 24 avril. Tél. 31 44 74. 001742 J

FAHYS - 3 pièces + hall, confort, dépendances, garage, tout compris 470 fr.; dès février. Tél. 25 88 14. 001683 J

120 FR. chambre-studio meublée, indépendante, tranquille. Tél. 41 28 15. 002518 J

A MARIN, JOLIE CHAMBRE, à demoiselle, part cuisine, bains. Tél. 33 36 67. 005737 J

JOLI STUDIO MEUBLÉ, cuisine agencée, tout confort. Tél. 25 34 69. 005735 J

A MARIN, appartement 3 pièces, 515 fr., charges comprises. Tél. 33 41 22. 005626 J

APPARTEMENT 2 PIÈCES meublées, cuisinette, bain, dépendance, situation exceptionnelle. Tél. 31 24 24, Auvonnier. 005620 J

CHAMBRES MEUBLÉES tout confort, plein centre, Fr. 175.- et 220.-. Tél. (038) 25 61 44. 005689 J

CHAMBRE À 1 LIT, bains, chauffage, part cuisine. Tél. 25 97 22. 005670 J

POUR SKIERS THYON/COLLONS (Vallais) appartement de vacances 2 pièces tout confort, 4 lits. Libre 22 janvier - 12 février, 19-26 février, et dès 5 mars. Tél. (038) 33 30 28, dès 18 heures. 005739 J

STUDIO MODERNE À MONTEZILLON, au-dessus du brouillard, 188 fr. par mois. Tél. (038) 31 51 96. 005637 J

APPARTEMENT 1 PIÈCE tapis tendu, avec cuisinette agencée, douche, balcon, tout de suite ou à convenir, quartier Bel-Air. Tél. 31 30 33. 005965 J

QUARTIER BEAUX-ARTS, 2 pièces tout confort, balcon, cave, 400 fr. + charges. Tél. 24 01 51. Même adresse: quelques chambres indépendantes. 005962 J

CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douches, à messieurs, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23. 005638 J

FIN AVRIL, 3 PIÈCES, cuisine agencée, salle de bains, prix 333 fr., charges et gaz compris. Tél. 33 48 31. 005623 J

STUDIO MEUBLÉ centre, 1-2 lits, cuisinette, douche. Tél. 24 17 74, midi et soir. 005969 J

CHAMBRE MEUBLÉE avec cuisinette, à demoiselle, ch. des Grillons. Tél. 25 51 43. 005970 J

AU CENTRE, studio calme, cuisine équipée, salle de bains, armoire encastrée, 280 fr., charges comprises. Tél. 25 18 16, dès 18 h 30. 005623 J

APPARTEMENT 2 PIÈCES, Parcs 87. Loyer 335 fr., charges comprises. Tél. 42 52 43, de 19 h à 19 h 30. 005620 J

APPARTEMENT 3 PIÈCES, avec petit jardin, quartier tranquille, 225 fr. + charges. Tél. 25 47 25. 005601 J

STUDIO non meublé, Parcs 129. Loyer 265 fr. Tél. 25 25 74. 005624 J

AVENUE DES PORTES-ROUGES, appartement de 3 chambres, cuisine, bains, balcon, cave et galeas. Loyer 310 fr. + charges, libre immédiatement. Tél. 25 19 70. 005665 J

AUVERRIER: appartement 3 pièces dans ancienne maison, centre du village. Loyer 385 fr. + 60 fr. de charges. Tél. 24 41 81. 001365 J

A PESEUX, appartement 2 pièces pour 1 ou 2 personnes, quartier tranquille. Loyer 390 fr. + 60 fr. de charges. Pour visiter, tél. 31 94 84. 001364 J

APPARTEMENT 3 PIÈCES, Chévard (Val-de-Ruz), dans ferme. Loyer 120 fr. Tél. 53 34 43. 002644 J

COLOMBIER, APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES, balcon, tout confort, 740 fr., charges comprises. Tél. 41 31 81. 005530 J

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, à demoiselle. Quartier université, 100 fr. Tél. 24 34 40. 001370 J

2 PIÈCES tout confort, Bourgogne 86, 250 fr. + charges. Tél. 31 77 69, le soir. 002701 J

CHAMBRES MEUBLÉES, chauffées, Tivoli 10, Serrières. Tél. 31 31 00. 004032 J

A CERNIER APPARTEMENT de 2 1/2 pièces (refait à neuf) 270 fr.; appartement de 3 pièces 250 fr. + charges. Tél. 31 31 00. 004031 J

GRANDE CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, ensoleillée, balcon, salle de bains, possibilité de cuisiner, centre jardin anglais, pour jeune fille. Tél. 31 12 12. 005982 J

À VENDRE

TV NOIR-BLANC, bon état de marche, 200 fr. Tél. 41 11 31. 005736 J

ASPIRATEUR ROTEL neuf avec garantie, 140 fr.; berceau pliable en toile, 40 fr. Tél. 25 99 52. 005672 J

MACHINE À VAPEUR sur maquette, avec piston, scie, meule, etc., 100 fr.; fort + village western, avec personnages, 40 fr. Tél. 25 99 52. 005634 J

SOULIERS SKI N° 42. Tél. 25 57 76. 005639 J

SOULIERS DE SKI NORDICA 5 boucles, chaussures cuir, rouges, 2 paires N° 7 et 9. Tél. 31 12 12. 005957 J

UNE FORGE PORTATIVE ÉLECTRIQUE 220 V, parfait état; un radiateur électrique à huile 380 V. Tél. 46 17 43. 005684 J

1 BAC, 1 chauffe-eau 5 litres, 1 calorifère à mazout. Adresser offres écrites à 1201-862 au bureau du journal. 005968 J

2 LITS EN TUBE, PLIABLES, avec matelas; 1 entourage de lit; 1 armoire combinée. Le tout 350 fr. Tél. 31 38 78, heures repas. 005633 J

POTAGER À BOIS ET MAZOUT, citernes 1050 litres, 2000 litres. Tél. 42 18 04. 004205 J

JEUNE BERGER ALLEMAND. Tél. 33 45 87. 005680 J

LIT AVEC ENTOURAGE et bibliothèque, armoire noyer deux portes. Très bon état. Téléphonez après 18 heures au 24 66 49. 002606 J

NOUVEAUX SKIS et souliers de ski à prix intéressants. Tél. (038) 31 60 55. 002015 J

PANTALONS et veste de ski 17-23 ans, club intersport, parfait état, prix à convenir. Tél. (038) 24 12 81. 005684 J

MACHINE À LAVER SOBAL, poussette, poussette, chaise pour bébé, robes de grossesse taille 38. Tél. 57 16 79. 001254 J

POUSSETTE Peg beige, 80 fr., poussette, tablier, capote, housse hiver-été 150 fr., machine Sobal 100 fr.; télévision portable noir-blanc, multinode, 400 fr. Tél. 31 65 72. 002153 J

SOULIERS DE SKI N° 35, à boucles. Téléphonez au 31 27 14. 005629 J

PORTE-BAGAGES pour fourgon Taunus. Tél. 41 29 47. 005701 J

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ GOURMETTE « Viviane » 12.6.56, à Boudry. Tél. (038) 42 52 81, le soir. 005671 J

Le meilleur choix à

Prix MIGROS!

Gobelet de 180 g - 55

Multipack
121-181.

2 gobelets

(100 g - 25,0)
-.90
au lieu de 110

Yogourts aux fruits

Ananas, noisettes, myrtilles, framboises, fraises, pêche Melba, fruit de la Passion/melon, oranges/passiflores.

MIGROS data

Offre spéciale
121-181.

2 saucisses, VAC, 200 g

Saucisse à rôtir de porc

de qualité Migros

MIGROS data

180
au lieu de 2.20

A partir d'un achat de 2 paquets,

Multipack
jusqu'au 181.

Potages en sachets

et potages instantanés (emballages de 4 sachets)

-.20
de réduction par paquet

Paquet de 680 g 1.45

Multipack
jusqu'au 181.

Spaghetti 2 paquets

«M cara-mia» al dente

Pâtes de qualité supérieure!

500 g = -84,5

230
(100 g - 16,9)
au lieu de 2.90

Boîte de 190 g - 90

Multipack
jusqu'au 181.

Sauce tomate «Napoli»

prête à servir, excellente avec les spaghetti.

140
(100 g - 36,8)
au lieu de 1.80

Offre spéciale
jusqu'au 181.

Bocal de 550 g

Finarom

Le café au lait idéal pour toute la famille!

6.-
(100 g - 1,09)
au lieu de 7.50

Baisse de prix

Sucre en morceaux

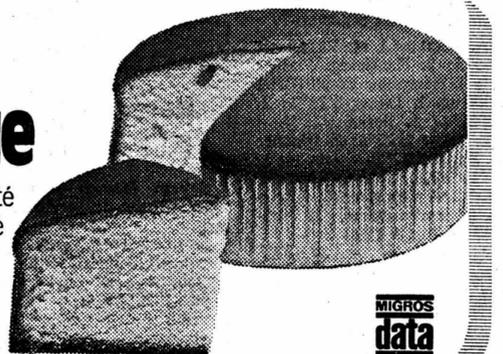
Paquet de 1 kg jusqu'à présent 1.70

nouveau prix Migros
150

Gâteau à l'orange

Une délicieuse spécialité à savourer avec un café ou un thé.

Gâteau de 300 g **1.80**



Baisses de prix

Confitures en bocaux de 1 kg

Fraises/rhubarbe 3.10
Framboises 3.80
Cerises noires 4.20

nouveau prix Migros
jusqu'à présent
3.-
3.50
3.90

Quatre fruits 2.80
Abricots 3.30

nouveau prix Migros
jusqu'à présent
2.70
3.-

DEMANDES D'EMPLOIS

JE FERAIS MÉNAGE 2 heures par jour, quartier Valangines - les Parcs. Tél. 24 78 20. 005661 J

INGÉNIEUR donne leçons physique, algèbre, trigonométrie, etc. Tél. 24 68 64. 005527 J

URGENT - JEUNE FILLE cherche travail de tout genre à domicile, ou comme aide de bureau. Adresser offres écrites à AL 66 au bureau du journal. 005636 J

NETTOYAGES D'APPARTEMENTS ou tout autre genre de travaux. Tél. 24 61 37. 005967 J

MAMAN GARDERAIT enfants la journée, à 5 minutes de la place Pury. Tél. (038) 25 83 94. 005972 J

DAME GARDERAIT enfant 1 à 3 ans, région La Coudre. Tél. 33 75 82. 002695 J

SECRÉTAIRE cherche emploi. Adresser offres écrites à FK 17 au bureau du journal. 002634 J

DEMANDES A LOUER

APPARTEMENT DE 5-6 PIÈCES au plus tôt. Adresser offres écrites à CN 68 au bureau du journal. 005665 J

POUR MAI OU JUIN, chercheurs vaste 2 pièces ou 3 pièces, haut ville. Balcon, soleil. Adresser offres écrites à EP 70 au bureau du journal. 005660 J

EMPLOYÉ PTT cherche appartement de 3 chambres, dès que possible, commune de Neuchâtel. Adresser offres à IV 74 au bureau du journal. 005619 J

COUPLE MARIÉ cherche appartement de 2 1/2 pièces ou 3 pièces, centre ville. Adresser offres écrites à LY 77 au bureau du journal. 005631 J

APPARTEMENT 4 PIÈCES, à Pesieux, pour le mois de mars. Adresser offres écrites à BJ 44 au bureau du journal. 002693 J

OFFRES D'EMPLOIS

JE CHERCHE FEMME DE MÉNAGE, quartier Orée. Tél. 24 75 28. 005523 J

FEMME DE MÉNAGE qualifiée deux matins par semaine, à Corcelles. Téléphonez après 19 h à 31 34 94. 005663 J

JE CHERCHE JEUNE FILLE, 16-17 ans, pour petite pension d'étudiants. Immédiatement. Téléphonez 31 99 94. 005963 J

DIVERS

JEUNE FEMME AIMANT ARTS ET VOYAGES CHERCHE COMPAGNON. Ecrire à HT 73 au bureau du journal. 005961 J

LEÇONS DE PEINTURE sur porcelaine (également pour le travail de la main gauche). Laurence Triquet, avenue des Alpes 19, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 79 87. 005973 J

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) La Polynésie
18.50 (C) Nounours
18.55 (C) Les lettres volées
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 Un drôle de paroissien
21.35 (C) Les clés du regard
22.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
17.15 (C) Trois noisettes pour cendrillon
18.10 (C) TV culturelle
18.45 (C) Fin de journée
18.55 (C) Téléjournal
19.05 (C) La famille Partridge
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Le philanthrope
21.55 (C) Téléjournal
22.10 (C) Margot Werner

FRANCE I
12.15 Réponse à tout
12.30 (C) Midi première
13.00 T F 1 actualités
13.35 Visiteurs du mercredi
18.00 (C) A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 La lune papa (8)
19.20 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 actualités
20.30 Quand l'amour vient...
22.00 Emission médicale
23.00 T F 1 dernière

FRANCE II
13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Mercredi animé
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h, sauf à 21 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, fonds de terroir. 12 h, le journal de midi. 12.05, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 14.05, des ronds dans l'eau.
16.15, Le crime de Sylvestre Bonnard, d'après le roman d'Anatole France. 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, médecine et santé. 20.05, disques-actualités. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2
7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps d'apprendre et contre la pollution du français. 9.20, initiation musicale. 9.45, les rencontres d'Hector Cartigny. 10.15, radiocollage, le plaisir d'écouter (3). 10.45, de la sorcellerie à la science (2). 11 h, musiciens suisses. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, 2 à 4 sur la 2, la librairie des ondes. 16 h, Suisse-musique. 17 h, rythm'n pop. 17.30, jazz contact. 18 h, informations. 18.05, redilemele. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, Europe-jazz. 20 h, informations. 20.05, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 20.30, les concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande, direction Wolfgang Sawallisch - L'issue du concert, résonances. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION
Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, frais du four. 10 h, œuvres littéraires et musicales au théâtre. 11.05, musique populaire. 11.55, informations pour les consommateurs. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, pages de Corelli, Handel, Haydn et Beethoven. 16.05, pour les aînés. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités. 19.40, informations pour les consommateurs. 20.05, histoire de rire et de tir. 21 h, prisme. 22.15-24 h, music-box.

FRANCE III

18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Les jeux de 20 heures
20.30 (C) L'espion
22.05 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Medicina oggi
21.55 Tempête sur l'Asie
23.15 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, festival du film industriel. 17.05, Q + Q Wilbur Quant et Aristide Quarles. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, qu'en pensez-vous. 22.30, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Kim & Co. 17.40, plaque tournante. 18.20, Percy Stuart. 19 h, téléjournal. 19.30, les aigles d'Afrique. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, Karl May. 22.45, téléjournal.

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront énergiques, coléreux, courageux, ambitieux et ils aimeront les métiers dangereux.
BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail: Vous aurez beaucoup à faire, aussi, soyez précis et méticuleux. Amour: Conservez la bonne entente et devinez sans vous hâter, les raisons secrètes du Verseau. Santé: Evitez les excitants, thé, café, tabac, surtout le soir; vous dormirez mal.

TAUREAU (21-4 au 21-5)
Travail: Une importante rentrée d'argent est possible, mais son réemploi vous apportera un problème. Amour: Vos complexes prennent une singulière acuité, vos chances sont grandes. Santé: Réagissez en pratiquant des sports de plein air et un peu de gymnastique tous les matins.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)
Travail: Vous n'aimez pas vous spécialiser et préférez une clientèle nombreuse et plus variée. Amour: Vous serez prié de faire un choix qui vous semblera bien injuste. Santé: Evitez de fumer surtout si vos poumons sont délicats, les toux matinales sont un avertissement.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail: Ne restez pas inactif, faites toutes les démarches nécessaires. Amour: Appuyez-vous sur un caractère ferme qui vous oriente fort bien et avec désintéressement. Santé: Moment favorable pour consulter un cardiologue, vous saurez de quoi vos malaises proviennent.

LION (24-7 au 23-8)
Travail: Acceptez la proposition qui vous est faite, vous saurez vous adapter à cette formule. Amour: Un souci familial prend une grande importance, vous avez été déçu. Santé: Evitez les contrariétés, les conversations irritantes, les taquineries.

VERGE (24-8 au 23-9)
Travail: Ne négligez pas le côté réaliste de vos occupations. Vous aurez ainsi plus de facilité. Amour: Vous aimez la famille, elle vous prodigue de grandes satisfactions. Santé: Vous ne pensez pas assez à votre foie et lui imposez des épreuves constantes.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Laissez votre client prendre ses décisions, avant de lui donner un conseil, attendez qu'il le sollicite. Amour: La chance vous oriente sans le moindre heurt vers ce qui sera votre destin. Santé: Vous êtes fragile, mais avec une bonne résistance physique, vous réagissez très vite.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Offre d'association de travail, enthousiasme dans l'action qui n'est pas à dédaigner. Amour: Un caractère brillant, dont le succès est très affirmé, vous plaît. Santé: Evitez les graisses cuites, n'abusez pas des féculents et ne buvez pas glacé.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Très bon moment pour faire un choix, acheter, accepter une association. Amour: Vos inquiétudes sentimentales trouvent toujours des prétextes d'aggravation. Santé: Ne prenez pas trop de médicaments dans les conversations de santé, il y a des personnes soucieuses.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Ne manquez pas d'être pratique, de bien considérer nos obligations financières. Amour: N'attendez pas des autres cette compréhension totale que vous êtes incapable de donner. Santé: Votre organisme se plie bien aux méthodes modernes, vous gardez sans difficulté votre poids.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Votre profonde persévérance vous permet d'atteindre un but. Amour: Un caractère fourbe essaie de vous entraîner en vous présentant de fausses amitiés. Santé: Le foie exige des ménagements car vous pourriez subir des réactions sur l'épiderme.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Les voyages ont toujours une heureuse fin sous le rapport financier. Amour: Le premier décan pourrait éprouver une déception, ce n'est qu'un malentendu. Santé: Conservez toujours votre humeur souriante et votre optimisme.

MOTS CROISÉS

Problème N° 723
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

HORIZONTALEMENT
1. Qui se le monte sera fatalement déçu. 2. On a du mal à en sortir. Dieu solitaire. 3. Dont on est rebattu. Entre 3 et 4. Où règne l'harmonie. 4. Cordages de marine. 5. A chacun le sien, ils peuplent un Etat des USA. Sur un parchemin. 6. Grands chats. Pour prendre le quart. 7. Ne pas convenir. A son terme en septembre. 8. Pronom: Affluent du Dniepr. 9. Situations malheureuses. 10. Terme fixé pour le paiement des lettres de change. Les services s'y succèdent.
VERTICALEMENT
1. Cafard. Article. 2. Riches ornements. Formations militaires. 3. Individuelles. Face à Gibraltar. 4. Participe. Nom d'un bec. Symbole. 5. Un peu de temps gagné (pl.). En ce qui concerne. 6. Donne des couleurs. Anneau de cordage. 7. Pronom. Renard bleu. 8. Qui n'admet pas de division. Insectes des eaux stagnantes. 9. Rehausées. Direction. 10. Commencent à paraître.

Solution du N° 722
HORIZONTALEMENT: 1. Feuilletton. - 2. Troupeau. - 3. Raie. Ni. Sa. - 4. Mil. Adné. - 5. Agent. Eloc. - 6. Tu. Art. Hue. - 7. Intérieur. - 8. Veut. Ours. - 9. Orléans. En. - 10. Lé. Succube.
VERTICALEMENT: 1. Format. Vol. - 2. Aiguille. - 3. Uille. Nul. - 4. Ine. Nattes. - 5. Lé. Atre. Au. - 6. Lunt. Tronc. - 7. Epine. Fuse. - 8. Te. Ether. - 9. OAS. Ourses. - 10. Nuancée. Né.

GARNET DU JOUR

Temple du bas: 20 h 15, Concert par l'Orchestre symphonique neuchâtelois.
EXPOSITIONS: - Musée d'art et d'histoire. Hall du collège latin: La terre malade des hommes.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim: Exposition de Noël.
Centre culturel neuchâtelois: M. Frey, sculptures, peintures.
Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS: -Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, L'aile ou la cuisine. Enfants admis. 6^{ème} semaine. Arcades: 15 h et 20 h 30, King-Kong. 12 ans. 1^{ère} semaine. Rex: 15 h et 20 h 45, Mado. 16 ans. Studio: 18 h 45, Souvenir d'en France (Sélection). 21 h, Victoire à Entebbe. 16 ans. Bio: 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Si c'était à refaire. 16 ans. Apollo: 15 h et 17 h 30, Heidi et Pierre. Enfants admis. 20 h 30, La malédiction. 16 ans. DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escal, La Rotonde. DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin. Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente). Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

DESTINS HORS SÉRIE GARIBALDI par Anne et Serge GOLON

RÉSUMÉ: En 1820, Giuseppe Garibaldi s'enfuit de Nice avec trois camarades de son âge, dans l'intention de faire fortune à Gènes.

LE BATEAU DE PAPA



Un curieux pressentiment serre le cœur du jeune Garibaldi. Venant de Nice et se dirigeant vers Monaco, une tartane progresse sur leurs traces. Une tartane, bien sûr, il en existe plus d'une dans les ports de la Méditerranée. Cependant, Giuseppe ne peut s'empêcher de trouver que celle-là ressemble fort à la « Santa-Reparata »!



Les rameurs sont exténués. Joseph et Andréis prennent leur place. Avec une rage désespérée, les dents serrées, le front ruisselant de sueur, les doigts crispés sur la poignée, ils battent l'eau de leurs avirons. Sans lâcher son effort, Garibaldi, tout essoufflé, demande: « Est-ce qu'ils se rapprochent? »



Mutru qui a suivi le regard de Garibaldi, s'écrie: « Dis donc, ce ne serait pas ton père? » En guise de réponse, Giuseppe hurle: « Remettez les rames! On ne va pas rester plantés là! » Parodi et Mutru obéissent et rament vigoureusement. Le regard fixé vers la poupe, Giuseppe les stimule: « Plus vite! Allez! Allez! En cadence! »



Mine consternée de Mutru. Pour juger lui-même de la distance, Giuseppe se retourne. Hélas, il est inutile de lutter. Malgré l'absence presque totale de brise, la tartane s'est beaucoup rapprochée. Et maintenant, le doute n'est plus possible: il s'agit bien de la « Santa-Reparata », le bateau du Padrone Domenico Garibaldi...

Demain: Le mouchard

NOTRE FEUILLETON

L'ÎLE SECRÈTE

Georges Dejean EDITIONS FRANCE-EMPIRE

- C'est affreux! bégaya Sylvère, complètement effondré. - Je vous dois toute la vérité, acheva Ovrissé d'un ton ferme. Jugé, vous avez été condamné, par contumace, à la peine de mort. Il se tut et, pour la première fois, depuis le début de l'entretien regarda le jeune homme pensivement. - Je suis innocent, je le jure, lança Sylvère d'un ton déchanté. Je suis la victime d'une machination épouvantable. - C'est possible, mais il faudra l'établir, déclara Ovrissé. Il se tourna alors vers Azura qui était demeurée impassible, sans cesser de regarder de Vénigac, elle dit d'un ton calme: - Toute personne soupçonnée doit être présumée innocente jusqu'à plus ample informé. Il arrive à la justice de se tromper; mais, si M. de Vénigac entend nous convaincre, il importe qu'il se montre moins réticent à notre égard. - Qu'entendez-vous par là, Madame? L'attitude d'Azura le révoltait. Sous des apparences d'impartialité, elle lui était nettement hostile. Elle envoya au plafond une spirale de fumée et précisa. - Nous avons l'impression que vous ne nous avez pas dit toute la vérité. Vous vous abritez, trop commodément, derrière un manque de mémoire. Ne croyez pas que nous serons dupes.

Cette promenade au grand air calma un peu Sylvère; mais, quand il se retrouva seul, le soir, dans sa chambre, ses pensées pessimistes l'assaillirent de nouveau. Si Ovrissé avait dit vrai, comment se faisait-il qu'on eût retrouvé dans sa chambre, des objets dérobés à son tuteur? S'agissait-il de cadeaux que celui-ci lui avait faits? Mais, surtout, comment se pouvait-il que le poignard portât ses empreintes? Ce qui lui venait à l'esprit était-il possible? Pourtant, il ne trouvait pas d'autre explication. Quand il reparut le lendemain devant Ovrissé, il était résolu à se défendre énergiquement. Le professeur était seul et quand Sylvère eut pris place en face de lui, il déclara: - M^{me} Kaglan nous rejoindra dans un instant; mais commençons sans elle. Hier, vous avez plaidé non coupable. Etes-vous toujours dans les mêmes dispositions d'esprit? - Plus que jamais, affirma Sylvère d'un ton ferme. - Fort bien. Avant de vous poser diverses questions, j'aimerais savoir si vous avez une communication à nous faire? Il s'interrompit, car Azura faisait son entrée. Sylvère inclina légèrement la tête. La jeune femme revêtu d'un corsage turquois, aux boutons de nacre s'installa dans un fauteuil. De Vénigac remarqua les mules blanches qui soulignaient la finesse de ses pieds. - En effet, dit-il, après ce que vous m'avez appris, je me suis souvent qu'au cours de la semaine qui précéda mon départ, mon cousin me fit admirer un poignard au manche lisse, orné, près de la lame, d'une couronne d'incrustations de pierres précieuses. - Avez-vous eu en mains ce poignard? demanda Ovrissé. - Oui, mon cousin me l'a tendu en tenant la lame entre ses doigts. Ovrissé et Azura échangèrent un regard. - Ingénieuse explication, déclara la jeune femme. - Je dis la vérité, riposta-t-il avec force. Je me souviens

aussi que mon cousin tira ce poignard d'un coffret dans lequel se trouvait une autre arme absolument pareille. - Avez-vous eu ce second poignard en mains? - Pas du tout. Mon cousin n'y a d'ailleurs fait aucune allusion. Je l'ai vu, c'est tout. - Si vous dites vrai, reprit le professeur, le meurtrier de votre oncle aurait frappé avec le second poignard, car, en se servant du premier, il aurait recouvert vos empreintes des siennes. Ensuite, il a retiré l'arme de la plaie, souillé de sang la lame du poignard portant vos empreintes qu'il aurait laissé sur place en emportant l'autre pour le détruire. - Pourquoi n'aurait-il pas utilisé des gants? dit Azura. - Le faisant, il risquait d'effacer les empreintes de Sylvère. Pour frapper un coup mortel, il faut serrer avec force la poignée de l'arme et, dans ce cas, les empreintes eussent été difficiles à lever. Une bouffée d'espoir reconforta Sylvère. Il comprenait que le professeur ne lui était pas hostile et recherchait, avant tout, la vérité. Ovrissé reprit: - Il est un fait que je ne vous ai pas encore révélé. Votre cousin a hérité de votre oncle. Le testament prévoyait que vous recevriez le quatre-vingts pour cent de ses biens, car vous étiez son préféré, le solde allant à votre cousin; mais une clause supplémentaire stipulait, qu'en cas de disparition de l'un des deux héritiers, l'autre aurait droit à la totalité de la succession. Curieux, n'est-ce pas? Votre tuteur a bien employé le mot disparition qui, dans son esprit, devait équivaleoir à décès. Or, vous avez disparu. On considère même que cette disparition est, en réalité, une fuite pour échapper au châtiment. Après un bref silence, le professeur ajouta: - Si l'on pense à l'adage latin « Is fecit cui prodest » ce crime ne vous a rien rapporté. Donc, à moins que vous ayez tué dans un moment de folie ou par vengeance, vous devez être considéré comme innocent. C'est ma conclusion.

- L'enquête continue, enchaîna Ovrissé. De votre côté, jeune homme, efforcez-vous de réveiller vos souvenirs. Nous reprendrons cet entretien demain. Vous pouvez disposer. Sylvère se retira dans sa chambre, écrasé par ce qu'il venait d'apprendre. A l'heure du repas, il refusa de se rendre à la salle à manger, malgré l'insistance affectueuse d'Héribert, réellement inquiet. - Tu ne vas pas faire la grève de la faim. Depuis quelques jours, les jeunes gens se tutoyaient. - Ai-je l'air d'un assassin? demanda Sylvère d'un ton angoissé. - Je suis sûr de ton innocence. Je l'ai dit à ma sœur; mais elle croit que tu lui caches quelque chose. Ne t'en fais pas. Tout s'arrangera. En hâte, il courut à la cuisine chercher quelques fruits. - Fais-moi le plaisir de manger un peu, dit-il, à son retour. Cet après-midi nous ferons une partie de canotage. Ovrissé est un homme juste et lucide et je suis certain qu'il découvrira la vérité. Ces paroles reconfortèrent Sylvère. Certains faits lui revenaient en mémoire concernant le poignard sur lequel on prétendait avoir découvert ses empreintes. Demain, il dirait tout au professeur. Le canot à moteur, dans lequel ils avaient pris place, après avoir parcouru le lac dans sa largeur, s'engagea dans un bras de rivière bordé de feuillage épais. - Plus loin, dit Héribert, nous trouverons une baie profonde, à fond de sable, que les arbres recouvrent d'une verdure si compacte que le soleil ne s'y glisse jamais. L'eau y est d'une fraîcheur délicieuse car le courant est rapide. Nous pourrions nous y baigner en toute sécurité. Le canot des jeunes gens fut attaché à une liane énorme et ils s'engagèrent entre les palmiers camacuba (copernicia cerifera) dont le bois sert à de nombreux usages. (A suivre)

contre la toux? Sirop des Vosges Cazé Médication de la toux 002226 R

LE BEST-SELLER: FORD TAUNUS! PAS ÉTONNANT, À CE PRIX SURPRENANT!



12300 FRANCS: UN PRIX MODÈLE POUR LE MODÈLE DES VOITURES MOYENNES EN MATIÈRE DE LIGNE, DE TECHNIQUE ET DE SÉCURITÉ.

Comparez la Taunus à ses rivaux et vous saurez pourquoi elle est la plus vendue des voitures moyennes!

Conception d'avenir: suspension à flexibilité variable, boîte de vitesses lubrifiée à vie, empattement et voies records dans cette catégorie. Et un équipement complet, qui la place en tête du peloton de la sécurité: phares à iode H4, pare-brise laminé, appuis-tête réglables et freins à disque assistés, par exemple... De série sur chaque Taunus. Sans supplément. Comme sur chaque Ford.

Son succès vient aussi de sa diversité: berline ou break, cinq variantes d'équipement, divers moteurs à quatre ou six cylindres (de 59 à 108 ch), boîte automatique sur demande. C'est cette diversité sans concurrence qui a fait de la Taunus l'incarnation de la voiture moyenne idéale. Et c'est pourquoi le public suisse lui fait un triomphe!

La finition des Ford allemandes est proverbiale. Livraison directe, sans entreposage intermédiaire. Une année de garantie, sans limitation de kilométrage.

SÉCURITÉ COMPRISE.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.
J.-P. et M. Nussbaumer
La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81.
magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102.
Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01.
Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

LOCATION-VENTE MACHINES À LAVER
le linge et la vaisselle
Toutes marques

Vos avantages:
- Des appareils neufs.
- Service garanti impeccable.
- Retourne des primes en cas d'achat

Exemples:
Lave-linge 5 kg Fr. 1.35 p. j.
Lave-vaisselle Fr. 1.35 p. j.
Frigido-congélateur Fr. —.85 p. j.



Neuchâtel
(038) 25 82 33
bureau + exposition
3, rue du Tunnel,
Lausanne
Tél. (021) 23 52 28,
24 h sur 24
Location
12 mois minimum 001757 B

Articles hygiéniques

Triumphator	dz 7.50
Gossamer	dz 8.—
Ceylor	dz 10.—
Fetherlite	dz 10.—
Prophylax	dz 7.—
Fromms-Act	dz 7.—
Durex	dz 6.—

Envoi discret:
C. Meyer,
Dépt. code N
Case postale 126
8021 Zurich.

APOLLO 25 21 12 **MERCREDI À 15 h et 17 h 30** **APOLLO 25 21 12**
...et tous les jours à 17 h 30

Geidi et **Pierre**

2^{me} partie
de la merveilleuse histoire d'une fille de la montagne!

ENFANTS ADMIS

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL NEUCHÂTEL
Spectacle N° 11
Vendredi 14 janvier 1977 - 20 h 30

Le Théâtre de la Bruyère, Paris, présente:
MANGERONT-ILS?
de Victor Hugo

avec: Olivier Hussenot, Natalie Nerval, Jean-Paul Zehacker, Françoise Cailloud, Mario Franceschi, Christian Varini, François Sourbieu

Prix des places: Fr. 26.—, 22.—, 18.—, 14.—, 10.—
Location: Hug Musique S.A., en face de la poste, Neuchâtel, tél. (038) 25 72 12

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA

BAUERMEISTER et Cie
Dépannage et entretien
Ferblanterie
Installations sanitaires
Place-d'Armes 8 Neuchâtel
Tél. 25 17 86

VOS TAPIS!...
S.O.S. détachage
Nettoyages à sec
Traitements et réparations

"LA MOB" 31 56 87

elexa
Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL

PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Cd-Rue 39 Rue F. Soguel 26

Campardo Serrurerie
Port-Rouland 1 - Tél. 24 28 12

Constructions
Métalliques
Menuiserie
Métal et Aluminium

SPÉCIALISTE EN PORTES ET FENÊTRES
Aluminium à coefficient Thermique et Phonique élevé! combinaisons idéales et sûres pour fermeture d'éléments antifeu et antivol

ALFRED GROSS
Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Dépannage
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

Invitation Soirée de film

Il a fallu deux ans et beaucoup de patience pour faire le meilleur des films sonores en couleurs sur Majorque. Des séquences uniques telles que les amandiers en fleurs connus du monde entier, la procession de la Semaine Sainte et l'environnement romantique sont quelques-uns des plus beaux thèmes qu'Universal ait sélectionnés pour ses clients.

Découvrez les paysages splendides de régions ignorées par le touriste pressé. Ne manquez pas de réserver dès maintenant cette soirée où sera tiré au sort un voyage par avion gratuit à

Majorque séance unique

MARDI 25 JANVIER à 20 h
Temple du bas, NEUCHÂTEL

MARDI 1^{er} FÉVRIER à 20 h
Palais des Congrès, BIENNE

billets d'entrée gratuits chez votre bureau de voyage ou directement par l'organisateur

SURE SA 061-221544
UNIVERSAL AIR TOURS 4002 BALE

SUBITO

Copyright opere mond 42 88

Assurez l'adhérence et la stabilité de vos fausses dents

Évitez les ennuis d'une prothèse dentaire qui glisse et qui tombe sans cesse. Votre appareil saupoudré de Dentofix, la poudre adhésive agréable, aura une adhérence parfaite, vous vous sentirez mieux à l'aise. Dentofix, stimulante et rafraîchissante pour les gencives rendues sensibles par l'excès d'acidité. Portez votre dentier avec plus de confort. Fr. 2.85.

DETTES
VITE RÉSOUES pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.r.l. 1510 MOUDON

Tosali SPORTS: Votre conseiller à Colombier Tél. 41 23 12

LA TECHNIQUE DU SKI DE FOND 38 Jambes et bras

POUR TROUVER LE BON APPUI, PORTEZ TOUT LE POIDS DU CORPS SUR VOTRE JAMBE DE GLISSE. VOUS OBTIENDREZ UNE BONNE FLEXION GENOU CHEVILLE

VOILA, J'AI TROUVÉ LE BON APPUI, MAIS QUE FAIRE DE MES BRAS ?

JE CROIS QUE J'AI TROUVÉ ! JE NE PERDS PLUS L'ÉQUILIBRE À CHAQUE FOULÉE...

Collection VDI/Chancener 1976

ÉCHEC À LA RÉCESSION!

Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité. La publicité, c'est la reine du commerce. Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre. Vendre, c'est choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

JURA - JURA

Constituante : en route pour la dernière étape

De notre correspondant :
L'Assemblée constituante reprendra ses travaux cet après-midi. Pour elle, c'est la dernière étape, puisque la Constitution sera soumise au peuple le 20 mars. De ce fait, les séances de seconde lecture se succéderont à un rythme soutenu, et le « menu » en sera copieux. Ainsi, on prévoit pour ce soir une séance éventuelle de relevé, et la Constituante siégera les jeudi 20 et 27 janvier durant toute la journée. L'ordre du jour d'aujourd'hui comporte la seconde lecture des articles concernant l'école, la culture et l'éducation des adultes. Il est prévu qu'on abordera également les articles 59 à 70, qui touchent aux droits politiques. Cependant, il est probable que la commission qui a examiné ce chapitre proposera le renvoi à une prochaine séance plénière de l'article 59 bis, qui traite des droits des Jurassiens de l'extérieur.

RÉACTION VIOLENTE

L'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE) a réagi violemment à l'annonce de ce recul. « L'AJE, qui a mené une action décisive pour la création du canton du Jura et le renforcement de ses relations avec ses ressortissants domiciliés dans les cantons suisses a appris cette décision avec une vive inquiétude, lit-on dans un communiqué diffusé ces derniers jours. Il est évident, poursuit l'AJE, que dans l'Etat actuel du droit, les « droits politiques » des Jurassiens de l'extérieur se limitent à un catalogue restreint de possibilités. Toutefois, comme l'ont démontré deux expertises juridiques fournies à l'AJE par un éminent spécialiste, la mention de ces droits en termes généraux dans la Constitution jurassienne est conforme à la Constitution fédérale. L'article 59 bis a l'avantage de laisser au Parlement jurassien l'occasion d'octroyer aux Jurassiens

de l'extérieur le maximum de droits compatibles avec le droit fédéral actuel et futur. Il répond ainsi au souci maintes fois proclamé par les partis politiques jurassiens d'innover et de rédiger une Constitution pour l'avenir. »

En conclusion, l'AJE rappelle l'apport considérable fourni par les Jurassiens émigrés, à la création du canton du Jura; elle prie instamment les députés à la Constituante de confirmer leur précédente décision relative à l'article 59 bis et rend l'Assemblée constituante attentive à l'immense déception que provoquerait une modification de l'article 59 bis parmi les dizaines de milliers de ressortissants jurassiens établis hors du canton du Jura.

MENACES VOILÉES

Le communiqué de l'AJE contient même quelques menaces voilées: « Si, par malheur, tel ne devait pas être le cas, l'AJE se verrait contrainte de reconstruire sa collaboration à l'Assemblée constituante. »

A l'annonce de cette réaction très vive, la commission a décidé, semble-t-il, d'essayer d'arranger les choses. Elle proposera donc cet après-midi que l'article en question soit retiré de l'ordre du jour, ce qui permettrait de nouveaux échanges de vues avec les représentants de l'AJE, avant qu'une décision définitive ne soit prise à ce sujet. Les autres articles inscrits à l'ordre du jour ne devraient pas soulever de grands débats. BEVI

LES DROITS DES JURASSIENS DE L'EXTÉRIEUR

On se souvient qu'en première lecture cet article avait été adopté à une large majorité dans la teneur suivante: « La loi règle les droits politiques des Jurassiens établis à l'extérieur du canton ». C'était une formulation très souple, qui avait eu l'heur de plaire aux intéressés. Mais les experts qui ont examiné ce texte ont remarqué que la Constitution fédérale interdit aux citoyens d'exercer des droits politiques dans plus d'un canton. Un

L'« affaire » du stand de tir d'Eschert Des balles lumineuses qui font du bruit

De notre correspondant :
Sous le titre « Balles lumineuses: dans le mille », le mouvement autonomiste « Jeunesse-Sud » vient de publier un communiqué dans lequel on peut lire: « Jeunesse-Sud a pris acte avec satisfaction, d'après l'émission radiodiffusée du 10 janvier, que les membres dirigeants du groupe « Sanglier » admettaient avoir utilisé des balles lumineuses au stand de tir d'Eschert. Ainsi, « Jeunesse-Sud » attend avec intérêt la prise de position du Département militaire fédéral à ce sujet. »

Grâce à cette information, « Jeunesse-Sud » espère avoir enfin déchaîné une procédure objective et rapide visant à mettre un terme aux agissements dangereux de certains meneurs antiséparatistes.

D'autre part, personne n'ignore qu'un certain nombre d'officiers font partie des cadres des plus fanatiques

organisations pro-bernoises. Ceux-ci seraient-ils impliqués dans cette affaire? L'histoire récente le confirme: les pro-bernois ne reculent pas devant l'emploi de matériel de guerre pour défendre leur cause: tirs au fusil d'ordonnance le 7 septembre à Moutier (neutralisé par la police, le tireur n'a semble-t-il jamais été inquiété), grenade offensive jetée contre l'usine Tana à Pontenet, tir au moyen d'armes automatiques de fort calibre le 3 juin 1976 à Moutier (deux Jurassiens grièvement blessés par balles, un autre plus légèrement atteint) balles lumineuses au stand d'Eschert, matériel radio employé par des membres du groupe « Sanglier » lors de missions de « surveillance ».

Jeunesse-Sud met en relation ces faits graves avec le chantage « à la guerre civile » opéré par les pro-bernois du district de Moutier sur le Conseil municipal de cette ville à l'occasion de l'assemblée d'« Unité jurassienne » et de la venue en prévision de M. R. Béguelin le 2 décembre.

Pour la sécurité des citoyens des vallées méridionales, « Jeunesse-Sud » espère qu'une enquête sérieuse permettra de

faire toute la lumière sur les agissements pro-bernois dans la zone occupée. »

De son côté le président de la société de tir d'Eschert, M. Jean-Pierre Bersier estime avoir été abusé. En effet, lorsque M. Fluhmann, responsable du groupe « Sanglier » est venu lui demander de pouvoir jouer du stand de tir pour une émission de télévision, M. Bersier a donné son accord à la condition qu'on ne fasse pas de politique. M. Fluhmann a donné son accord. C'est ainsi que M. Bersier a été très désagréablement surpris le soir de la projection de l'émission de voir que non seulement on parlait de politique, mais encore que l'on tirait. Au sujet des balles lumineuses, M. Bersier ne sait absolument pas d'où elles proviennent. Il assure qu'en tout cas il n'y a jamais eu un tel type de munition dans le stand de tir d'Eschert.

Quant à M. Fluhmann, il est actuellement impossible de l'atteindre. En effet, on vient d'apprendre que depuis le début de l'année il était allé s'établir au Tessen, renonçant semble-t-il à exploiter le restaurant du Coin du moulin dont le groupe « Sanglier » lui avait confié la gérance. E. O.-G.

SONVILIER

Un train routier chargé de billes de bois se retourne

(c) Hier vers 12 h 45, à la sortie de Sonviller en direction de Renan, un camion transportant des billes de bois de plusieurs mètres de long est monté sur une rampe pour le déchargement. L'arrière de la remorque ayant glissé sur la neige a attiré le camion qui s'est retourné sur la chaussée. Les dégâts ne sont pas importants mais il a fallu un certain temps pour décharger les billes de bois qui s'étaient répandues sur la chaussée.

MOUTIER

Déravage sur la neige

(c) Hier vers 9 h, une automobile circulant de Moutier en direction de Crémises. Arrivée à Eschert, elle a dérapé sur la chaussée enneigée et s'est mise en travers au moment où un camion arrivait en sens inverse. Dégâts estimés à 5500 francs.

BASSECOURT

Licenciements chez Piquerez SA?

(c) Le POP jurassien annonce dans un communiqué qu'il a appris en dernière heure que 20 licenciements ont été décidés chez Piquerez SA à Bassecourt. Le POP ajoute que ces congés, survenant après ceux signifiés à Moutier, indiquent que la situation de l'emploi devient dramatique dans toute la région. Le POP a décidé d'appeler les organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière à se concerter pour riposter sans retard à cette offensive patronale.

COEUVÉ

La rage s'étend

(c) La commune de Coeuve, en Ajoie, a été déclarée zone d'infection, après qu'on y a abattu un chat atteint de la rage. D'autre part à Alle, autre commune du même district, un chat a attaqué dans un pâturage un promeneur et l'a profondément mordu et griffé à la main et à un genou. L'animal a été abattu et soumis à une analyse. Il était également porteur de la rage.

District de Delémont:

16 morts sur les routes

(c) On a enregistré 241 accidents, en 1976, sur les routes du district de Delémont. Ils ont fait 16 tués (14 hommes et deux femmes) et causé pour 1.001.004 fr. de dégâts. Les blessés sont au nombre de 134: 80 hommes, 33 femmes, 21 enfants. Ces nombres sont approximativement les mêmes que ceux enregistrés l'année précédente.

Moutier-machines: les syndicats désirent ouvrir des négociations

De notre correspondant :
Rien de bien nouveau chez Moutier-machines-holding. En effet, hier matin, le secrétaire de la FTMH s'entretenait avec les représentants des commissions ouvrières des trois entreprises Tornos Bechler et Petermann. Il semble que, lors de ces séances, les noms des licenciés aient été communiqués oralement. Hier après-midi, une nouvelle réunion s'est tenue avec les commissions ouvrières et la FTMH, en présence de son secrétaire général, M. André Ghelfi. Au moment où nous écrivons ces lignes, rien n'a transpiré de ces séances. Il semble plutôt que l'on ait défini une politique de négociation avec la direction de la société.

Si l'on fait un retour en arrière, on se souvient que toute l'affaire a été déclenchée par la section delémontaine du POP qui, le 1^{er} décembre avait publié un communiqué dans lequel il faisait état de 180 licenciements au sein de Moutier-machines-holding. Or, selon des sources officielles, il semble qu'à ce moment, la

direction avait pour objectif de licencier 220 personnes. Mais comme le POP l'avait prise de vitesse, elle a tout bonnement décidé de ne rien décider en renvoyant l'affaire au 10 janvier. De plus, il semble que la direction a reconsidéré ses plans et est finalement arrivée au chiffre de 140 licenciements.

DÉCEPTION

Du côté des commissions ouvrières, on était plutôt déçu. En effet, durant la période de décembre à lundi, les commissions ont fait six propositions à la direction, propositions qui ont toutes été réfutées avec des arguments bien sûr, mais on pense que l'on aurait pu discuter plus à fond. Pour l'instant donc, il semble que du côté ouvrier, on tienne à maintenir le dialogue et ce le plus longtemps possible. Pour l'instant, il n'est donc pas question, dans l'immédiat, d'occuper les locaux et de déboucher sur un conflit social de type Dubied, mais c'est bien entendu une éventualité qui reste ouverte... E. O.-G.

BIENNE

Plusieurs accidents provoqués par la neige

(c) La neige qui tôt hier matin a surpris les Biennois a causé passablement de perturbations dans le trafic routier. Ainsi vers 7 h 20, deux voitures sont entrées en collision rue Neuve (1000 fr. de dégâts). Vers 10 h 40, une automobile a percuté un candélabre 78, rue Alex-Moser (1500 fr. de dégâts). La bifurcation route de Bruegg - cimetièrre fut le théâtre d'une collision entre deux voitures vers 10 h 45 (dégâts, 2000 fr.). Enfin, vers 13 h 20, deux voitures sont entrées en collision 23, chemin des Aulnes (2000 fr. de dégâts).

BRUGG

Enfant renversé

(c) Un enfant domicilié à Brugg a été renversé par une voiture hier dans cette localité, vers 13 h 50. Souffrant de plusieurs blessures, il a été transporté à l'hôpital Wilermeth.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, « Les misérables ».
Capitole: 15 h, 17 h 30 et 20 h 15, « Le jouet ».
Elite: permanent dès 14 h 30, « Des filles sans hommes ».
Lido: 15 h et 20 h 15, « Le grand restaurant ».
Métro: 14 h 50 et 19 h 50, « L'homme de Hong-kong »; « Frankenstein, der Demon ».
Palace: 15 h, « Mary Poppins »; 20 h 15, « Jack the Ripper ».
Rex: 15 h et 20 h 15, « King kong » (4^{me} semaine); 17 h 45, « El Topo ».
Scala: 15 h et 20 h 15, « The big bus ».
Studio: 15 h et 20 h 15, « Victoire à Entebè ».
THÉÂTRE
Théâtre municipal: « Ma nièce Suzanne ».
EXPOSITIONS
Galerie du Pont du Moulin: 16 artistes de la SSPAS exposent.
URGENCES
Pharmacie d'office: Meyer, pont du Moulin, tél. 22 27 77.
Médecin: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
« FAN-L'Express », rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

FRIBOURG

Au Tribunal criminel de la Sarine :

20 mois de prison pour vol et viol

De notre correspondant :
Le viol, l'abus de confiance, l'escroquerie et le vol ont été retenus par le tribunal criminel de la Sarine, hier, à la charge de Jean-Pierre Wider, 29 ans, carrossier à Fribourg. Condamnation: 20 mois d'emprisonnement et révocation de trois sursis accordés antérieurement, de 15 mois, 1 mois et 2 mois d'emprisonnement.

Le condamné supportera également les frais, ceci dit par euphémisme: il est criblé de dettes. Pourtant, dans le commerce d'épaves de voitures, il a roulé pas mal de monde. Le tribunal a, d'autre part, mis Wider au bénéfice du doute, dans des affaires de séquestration et d'attentat à la pudeur avec violence. Le défenseur d'office, M. René Schneuwly, n'a en revanche pas pu éviter à son client d'être reconnu coupable de viol. Le substitut du procureur général, M. Claude Pochon, avait requis une peine de 2 ans d'emprisonnement.

C'est dans le trafic d'épaves de véhicules achetées chez des garagistes, surtout,

que Wider a roulé le monde. Devant le tribunal, furent évoquées « les relations mystérieuses entre acheteurs, vendeurs et revendeurs qui eux-mêmes redeviennent acheteurs ». Millésimes effacés, compteurs traficotés sont ici monnaie courante. Wider eut souvent la « malchance » de vendre deux fois le même véhicule et d'« oublier » de désintéresser l'un ou l'autre de ses clients.

ELLE ÉTAIT ENCEINTE DE QUATRE MOIS

Après une soirée très arrosée, Wider s'était retrouvé avec une jeune fille qui refusait ses sollicitations, arguant notamment qu'elle était enceinte de quatre mois. Il la prit de force, après l'avoir frappée. Elle se serait finalement laissée faire à cause des menaces de l'agresseur. Le défenseur estima que le viol n'était pas réalisé, reprenant l'opinion d'un auteur selon lequel une femme normalement constituée ne saurait être contrainte par un homme ne disposant que de sa seule force.

De plus, retenir le viol dans les circonstances données serait abusif, vu l'évolution des mœurs... Le tribunal se montra ferme. L'homme de loi qui assistait la plaignante, lui, avait justement noté que le viol peut être commis même sur une personne dont les mœurs ne seraient pas irréprochables.

Selon un expert psychiatre, Wider souffre de troubles du comportement et sa responsabilité pénale est limitée dans une certaine mesure. L'emprisonnement lui paraît déconseillé. Un autre expert, précédemment, était de cet avis quant à l'emprisonnement. Mais le « placement dans une maison avec travail en plein air » ne lui paraissait pas contre-indiqué. Bellechasse, semble-t-il, répond à ce critère.

Routes enneigées

(c) Dans tout le canton, les routes étaient enneigées et très glissantes hier. La neige est tombée pendant toute la journée et le déblaiement s'est poursuivi sans relâche. La circulation est toutefois possible partout. Les collisions ont été nombreuses, ainsi que les sorties de route.

Trois personnes ont été blessées.

Un pool de journaux fribourgeois lance un supplément

(c) Aujourd'hui paraît le premier numéro de « Noir Blanc », une publication bimensuelle qui sera encartée dans les principaux journaux fribourgeois. Les éditeurs de ces cinq journaux se sont groupés en une association « Noir Blanc » qui est membre de l'Union romande de journaux. La rédaction est assumée par Pierre-André Modoux, rédacteur RP, assisté de Jean-Jacques Robert. L'éditorial d'ouverture est signé Gérard Glasson, rédacteur en chef de « La Gruyère » de Bulle.

Bien qu'il ne soit pas présenté comme une contre-offensive à « Fribourg-Contact », la feuille gratuite hebdomadaire lancée en octobre passé par l'imprimerie Fragnière SA, à Fribourg, « Noir Blanc » fait pièce à cette initiative. « C'est une mesure d'autodéfense » a dit l'initiateur, M. Hugo Baeriswyl, administrateur-délégué de l'imprimerie Saint-Paul SA, editrice du quotidien « La Liberté », qui possède la majorité des actions de « La Gruyère ».

Informations suisses

Votations fédérales : les Suisses de l'étranger pourront voter le 13 mars

BERNE (ATS). - Dans environ deux mois, soit le 13 mars prochain, le souverain devra prendre position au sujet de quatre objets fédéraux. Les Suisses de l'étranger, pour la première fois, auront également la possibilité de participer à ce scrutin. Le 13 mars marquera en outre sur le plan fédéral le début d'une année riche en votations fédérales. En effet, pas moins de dix objets constitutionnels sont déjà ou vont vraisemblablement être prêts pour être soumis à votation. Sans compter qu'il y a encore diverses lois envers lesquelles le référendum pourrait être saisi.

Le 13 mars, le peuple et les cantons devront se prononcer sur l'initiative populaire des républicains « pour la protection de la Suisse » (4^{me} initiative contre l'emprise étrangère) et sur l'initiative de l'Action nationale « pour une limitation du nombre annuel des naturalisations » (5^{me} initiative contre l'emprise étrangère), de même que sur l'initiative

de l'Action nationale « contre la limitation du droit de vote lors de la conclusion de traités avec l'étranger » et le contre-projet des Chambres fédérales. Si les Suisses de l'étranger auront à cette occasion pour la première fois le droit de voter, ils devront le faire soit dans leur commune d'origine soit dans une commune d'un précédent domicile.

Pour le 12 juin, c'est le paquet financier et fiscal, dit « paquet Chevallaz » qui est prévu. Il comprend la nouvelle réglementation de l'impôt sur le chiffre d'affaires (introduction de la TVA) et de l'impôt fédéral direct (IDN). A cela s'ajoute l'arrêté fédéral sur l'harmonisation fiscale. Ce n'est que plus tard que viendra devant le souverain l'initiative socialiste pour un impôt sur la richesse, initiative que le parlement propose de repousser.

Plusieurs objets constitutionnels devraient encore être prêts à affronter le verdict populaire. Il s'agit de l'initiative

pour la protection des locataires et du contreprojet qui y est opposé, de l'augmentation du nombre des signatures requises pour l'initiative et le référendum, de l'initiative « Albatros » contre la pollution de l'atmosphère par les véhicules à moteur, de la disposition constitutionnelle sur le service civil, de l'initiative en faveur de la solution des délais en matière d'interruption de la grossesse et d'un nouvel article conjoncturel.

D'autres objets pourraient également être soumis au scrutin en vertu du droit référendaire. Comme on le sait, la possibilité du référendum a déjà été saisie à l'encontre de la loi fédérale sur les droits politiques en raison de l'établissement d'un délai de 18 mois pour la récolte des signatures en vue d'une initiative. Enfin, on parle également d'un référendum possible au sujet de la passation du parlement au Conseil fédéral du pouvoir de fixer les taxes postales.

Après l'affaire de Montbrillant: déclaration des policiers genevois

GENÈVE (ATS). - 420 policiers genevois et retraités de la police ont adopté une déclaration qui « prend acte dans le respect du droit du verdict de la Cour d'assises dans l'affaire de Montbrillant » et qui invite « les autorités à accentuer leurs efforts en vue d'améliorer la prévention criminelle et d'assurer la sécurité des personnes et des biens ».

Cette prise de position fait suite aux vifs remous provoqués au sein de la police genevoise par le récent verdict de la Cour d'assises de Genève condamnant à 12 ans de réclusion criminelle un jeune homme qui a tué, dans le quartier genevois de Montbrillant, un gendarme et un postier, et grièvement blessé un autre gendarme.

« Un verdict de clémence ne pouvait que choquer profondément ceux qui servent loyalement cette population qu'ils ont fait le serment de protéger. Dès lors qu'exprimer sinon de la colère, de la rancœur, de la révolte, voire une remise en cause des conditions d'une profession déjà trop souvent décriée », indique notamment un communiqué publié à l'issue de la réunion. Mais, relève-t-il, « les policiers genevois n'ont pas voulu jurer et condamner. Ils ne sont surtout pas guidés par l'esprit de vengeance ». Ils souhaitent « que cet épisode soit clos, mais que chacun sache se souvenir dans le respect des disparus que la police reste à son service ».

L'assemblée, tenue à Onex (GE), réunissait des membres de l'Union du personnel du corps de police (UPCP) groupant tous les gendarmes et les gardiens de prison, et de l'association du personnel de la sûreté (APS) qui réunit tous les inspecteurs de la sûreté. Ces deux associations, a indiqué à la presse M. Jacques Reichlin, président de l'UPCP, ont apporté un « soutien unanime » au gendarme grièvement blessé lors de la fusillade de Montbrillant, et qui, au lendemain du jugement, avait rendu son pistolet au procureur général en signe de protestation.

deux associations remettraient au Grand conseil genevois une pétition allant dans le sens de la déclaration adoptée lundi soir.

VALAIS

Le solitaire du Cervin échappe à la tempête

ZERMATT (ATS). - La neige s'est mise à tomber mardi sur le secteur des Alpes. C'est de jusque que l'alpiniste et guide français Yvan Ghirardini, 24 ans, de Chamoni, qui se trouvait depuis quatre jours et trois nuits dans la face nord du Cervin a échappé à la tempête.

Vendredi, l'alpiniste s'était élançé seul dans la paroi la plus redoutable du Cervin. Il comptait la vaincre en solitaire en hiver. Notons que cette première hivernale a déjà été réalisée mais l'escalade demeure toujours un exploit.

Le Chamoniard bivouaqua deux nuits dans la paroi puis atteignit la cote 4200 m. C'est alors que, rentrant en liaison radio avec Zermatt, il annonça qu'il allait rebrousse chemin sans avoir atteint le sommet par la voie qu'il s'était tracée dans « la planche à laver de Zermatt ». Il gagna la cabane Solvay lundi puis a rejoint la station mardi.

Le Palestinien Abou Daoud a quitté la France pour l'Algérie aussitôt après avoir été libéré

PARIS (AP). — Quelques heures seulement après avoir été remis en liberté sur décision de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, le chef palestinien Abou Daoud a quitté la France mardi après-midi à destination de l'Algérie.

Abou Daoud a été conduit à l'aéroport d'Orly, escorté par des policiers, et s'est embarqué sur un avion de la compagnie de «Air-Algérie» qui a décollé à 16 h 40 pour Alger.

L'affaire a provoqué la stupéfaction en Israël et soulevé un tollé dans le monde arabe, où l'on s'interroge sur ses implications dans le cadre de la politique de la France au Proche-Orient. Les premiers Israéliens qui ont été informés par les journalistes de la décision française n'ont pas caché leur stupéfaction. Pour le public en effet, il ne faisait guère de doute qu'Abou Daoud serait remis aux autorités ouest-allemandes. Les veuves des onze membres de la délégation israélienne aux Jeux olympiques de Munich qui furent tués lors du raid palestinien ont déclaré aux journalistes, qu'elles lanceraient un appel à une manifestation devant l'ambassade de France. Au moment où la nouvelle a été connue à

Jérusalem, le quartier où est située l'ambassade était encore calme. De son côté, l'OLP se félicite de la décision de remettre en liberté Abou Daoud. M. Ezzeddine Kalak, directeur du bureau d'information et de liaison de l'OLP à Paris a déclaré: «Nous nous félicitons de l'attitude de la justice française. Tout le monde constate avec nous qu'on a voulu porter atteinte aux bonnes relations entre l'OLP et la France» a encore ajouté le représentant de l'OLP à Paris.

Le gouvernement ouest-allemand a déploré mardi la décision des autorités françaises de libérer le dirigeant palestinien Abou Daoud, rendu responsable d'avoir organisé le massacre des Jeux olympiques de Munich en 1972.

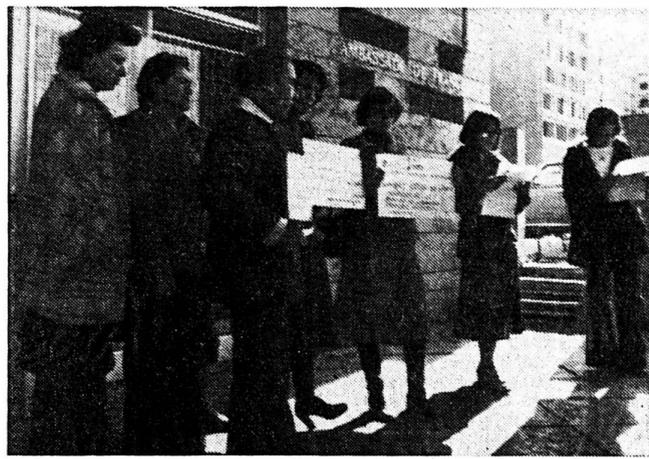
Dans un communiqué, le ministère fédéral de la justice a estimé que cette mesure s'écarte de la procédure d'extradition établie de longue date par un traité conclu entre les deux pays et qui avait été respectée jusqu'ici. «La lutte contre le terrorisme international n'est pas facilitée par la libération de l'accusé Abou Daoud», ajoute le communiqué.

Les autorités bavaroises avaient auparavant exprimé leur «vive surprise» devant la décision française. Le ministère de la justice de Munich avait en effet demandé que le leader palestinien soit maintenu en détention en attendant qu'une décision soit prise de demander officiellement son extradition. Un porte-parole avait rappelé qu'aux termes d'un traité conclu entre la France et

l'Allemagne fédérale, un délai de 20 jours est en principe prévu pour formuler une demande d'extradition.

Un représentant du ministère de la justice a déclaré qu'il ne voit pas la possibilité pour le gouvernement fédéral de Bonn d'intervenir auprès de Paris au sujet de cette décision, prise par la Chambre d'accusation.

Les autorités bavaroises avaient demandé qu'Abou Daoud soit maintenu en détention provisoire en attendant qu'une enquête détermine ses responsabilités dans le massacre des athlètes israéliens, aux Jeux olympiques de Munich.



Pour l'extradition d'Abou Daoud: manifestation des parents des athlètes israéliens exécutés à Munich lors des Jeux olympiques de 1972. (Téléphoto AP)

L'opinion de Roger Wybot

Un ancien responsable de la DST (contre-espionnage français), M. Roger Wybot, a rejeté dans une interview radiodiffusée l'idée que la DST ait pu être manipulée par des services secrets étrangers — en l'occurrence les services israéliens, et Abou Daoud arrêté sans que le gouvernement français ait été consulté.

« Comme Abou Daoud faisait partie d'une délégation officielle, la DST n'a certainement pas pris sur elle de l'arrêter sans en référer à son autorité de tutelle, c'est-à-dire le directeur général de la police nationale et au ministre de l'intérieur. Cela me paraît totalement impossible que le ministre de l'intérieur n'ait pas été mis au courant. Ou alors c'est le directeur de la police nationale qui l'a pris « sous son bonnet ». Pour des affaires tout à fait banales et courantes, la DST agit seule, mais la plupart des affaires de la DST ont des implications politiques très graves. Je suis persuadé que le directeur de la DST a rendu compte à qui de droit de ce qu'il devrait faire » a souligné M. Wybot.

Le jour des adieux de Kissinger

WASHINGTON (AFP). — M. Kissinger a fait, au cours d'un déjeuner au «National press club», ses adieux aux journalistes avec lesquels il a entretenu, huit ans durant, des relations parfois difficiles mais toujours passionnées.

Tour à tour sarcastique, philosophe et nostalgique, le secrétaire d'Etat sortant a démenti catégoriquement que l'URSS soit en passe de s'assurer la suprématie militaire sur les Etats-Unis comme le prétendent divers experts stratégiques, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. «Aucune administration américaine ne le permettra», a-t-il déclaré avec force.

Truffée d'allusions ironiques à ses rapports avec la presse, et aux qualités de «modestie» qu'il dit partager avec ses amis journalistes, l'allocution finale de M. Kissinger devant un forum où il a souvent pris la parole, a été essentiellement une défense des résultats diplomatiques obtenus sous les administrations Nixon et Ford.

Souhaitant bonne chance à son successeur, M. Cyrus Vance, M. Kissinger a

prédict non sans ironie que «la nouvelle administration évitera peut-être certaines de nos erreurs, mais commettra certainement certaines des erreurs que nous avons évitées».

Sur le même ton, il a laissé entendre qu'il ne renonçait pas à l'idée de revenir au département d'Etat après la défaite de la nouvelle administration démocrate dans quatre ans.

LE SOUVENIR

Le souvenir que laissera le passage de M. Kissinger à la direction de la diplomatie américaine sera sans aucun doute vivace, mais son héritage ne sera néanmoins accepté que sous réserve d'inventaire.

Les historiens auront certainement quelque mal à rapporter tous les faits et gestes d'un homme dont l'activité a été marquée du sceau du secret, mais il est déjà possible de dresser la liste des «exploits» publics du superman de la diplomatie américaine.

Cependant, comme ses idoles du XIX^e siècle, Metternich et Castlereagh, l'ancien professeur de Harvard quittera la scène sans être parvenu à fonder «le nouvel ordre mondial stable» qui était son objectif. Mais ce monde connaît la paix, ce qui, a dit M. Kissinger, est «le plus moral» de tous les objectifs.

POURQUOI?

On continuera à se demander ce qui faisait courir cet homme compliqué et fascinant, spirituel mais au fond peu sûr de lui et qui se sentait tellement menacé qu'il voulait des escouades de gardes du corps et une voiture à l'épreuve des balles.

Quelles que soient les réponses, ses navettes diplomatiques, ses colères épiques et son charme, font déjà partie de sa légende.

Le secrétaire d'Etat sortant et le prochain secrétaire d'Etat ne sont pas d'accord dans leur estimation du potentiel militaire soviétique.

Après s'être entretenu à huis clos pendant deux heures avec des sénateurs, M. Vance a déclaré qu'à son avis les potentiels militaires soviétiques et américains étaient sensiblement égaux. Le successeur de M. Kissinger a ajouté qu'il existait des domaines où l'Union soviétique possédait un avantage et d'autres où c'était les Etats-Unis.

UN FAIT PAR JOUR

Le ton remonte à Berlin

Le problème de Berlin, que l'on commençait à oublier, vient brusquement de refaire surface à la suite d'une déclaration commune des trois alliés occidentaux, déclaration conçue en termes exceptionnellement fermes et qui ressemble fort à une mise en garde adressée à l'URSS. Celle-ci se voit en effet rappelée au «respect de ses obligations» découlant de l'accord quadripartite sur Berlin, alors que le gouvernement de Pankov doit s'entendre dire qu'«aucune action, aucune déclaration d'un Etat tiers (en l'occurrence la RDA) ne peut affecter les droits et responsabilités des quatre puissances signataires ni le statut de l'ex-capitale, qui restent inchangés».

Les causes de cet accès tardif de fermeté sont deux décisions prises en décembre dernier par le gouvernement est-allemand. La première est l'institution d'un visa pour les étrangers «non allemands» désireux de se rendre pour une journée à Berlin-Est, la seconde la suppression des postes de contrôle de la police populaire entre Berlin-Est et la République démocratique.

Ces deux décisions sont d'autant plus graves que Pankov ne peut les avoir prises qu'avec l'assentiment de Moscou, qui renie ainsi une fois de plus sa signature en cherchant à dissocier Berlin-Est des trois secteurs occidentaux et d'en faire une partie intégrante de la RDA. Cette opinion a d'ailleurs été officiellement confirmée, en date du 31 décembre, par le porte-parole du ministère des affaires étrangères de Pankov, qui n'hésitait pas à déclarer «qu'il était du seul ressort des autorités est-allemandes d'édicter les dispositions réglant le déplacement des étrangers en RDA, y compris dans sa capitale».

En attendant les réactions de Moscou à la déclaration commune, les milieux politiques ouest-allemands se demandent ce qui a pu inciter cette capitale à autoriser une telle provocation à l'instant précis où M. Léonide Brejnev annonçait la détermination de l'URSS de ne prendre aucune initiative susceptible de remettre en cause les «équilibres existants» avant l'entrée en fonction du président Carter. A-t-il voulu tester de cette façon, ainsi qu'on le pense généralement à Bonn, la fermeté de la nouvelle administration américaine, et cela avant même qu'elle ne soit définitivement en place? C'est possible... mais le monde avait déjà suffisamment de foyers d'inquiétude sans qu'il soit besoin de rallumer celui de Berlin! Léon LATOUR

SUITE Paris libère Abou Daoud

« Cet homme n'est pas un terroriste, a dit un autre avocat, M^e Michèle Beauvillard. C'est un grand résistant palestinien et on l'a arrêté comme un malfaiteur ».

Finalement, en ce qui concerne la première requête allemande, le président, après un très court délibéré, a constaté que les autorités de Bonn n'avaient pas confirmé leur demande. En conséquence, précise l'arrêt, l'accusé doit être remis en liberté s'il n'est détenu pour une autre cause.

La deuxième demande du gouvernement israélien, datée du 10 janvier, et

accompagnée cette fois d'une requête d'extradition, a été examinée encore plus vite que la demande allemande. Elle fait état des mêmes renseignements d'identité.

« Ce n'est pas moi, répète l'accusé. Je suis Raji Youssef Ben Hanna, né à Bagdad ».

L'avocat, M^e Joe Nordmann, déclare que la demande israélienne est destinée uniquement à régulariser les agissements douteux de la police française. Depuis septembre 1972, date de l'attentat, les israéliens n'avaient d'ailleurs lancé,

aucun mandat contre Raji qui nie toute participation aux faits.

PAS COMPÉTENTE

Le procureur estime que les formes semblent cette fois avoir été respectées mais il estime pourtant que la Cour n'est pas compétente pour ordonner une extradition. Il s'agit de faits criminels commis à l'étranger, en Allemagne fédérale, par des ressortissants étrangers mais non-israéliens n'ayant pas fait de victimes françaises. En conséquence, la demande a été déclarée irrecevable et l'accusé a été remis en liberté.

Une nouvelle loi du 11 juillet 1975 concernant le terrorisme international mais qui ne peut être appliquée aux événements de Munich de septembre 1972 aurait permis l'extradition ou tout au moins l'arrestation provisoire du suspect.

Le bureau de Paris de l'OLP s'est félicité de la décision de la Chambre d'accusation.

« Nous nous félicitons de l'attitude de la justice française. Tout le monde constate qu'on a voulu porter atteinte aux bonnes relations entre l'OLP et la France », a dit le porte-parole de l'organisation pour la libération de la Palestine.



Devant cette danseuse à peine voilée «dear» a retrouvé son optimisme d'antan. (Téléphoto AP)

Nouveau rebondissement dans l'affaire de Broglie

LUXEMBOURG, (AFP). — Une enquête judiciaire contre la Sodetex a été ouverte par le ministère public et le tribunal d'enquête de Luxembourg pour infraction à la loi aux sociétés commerciales, annonce un communiqué du parquet de Luxembourg.

Vendredi dernier à 8 heures du matin, le parquet de Luxembourg a opéré une perquisition à la Banque internationale de Luxembourg (BIL) où avait été domiciliée jusqu'en 1970 la société Sodetex et aurait saisi tous les papiers de la société, apprend-on de source bien informée.

Mais là où le dossier contraît un véritable rebondissement c'est que les trois administrateurs, Jean de Broglie, Robert Leclerc et Charles Bignon, n'auraient jamais déposé leur spécimen de signature pour les opérations bancaires de la Sodetex.

Selon des sources dignes de foi, ce serait un autre personnage qui aurait eu le droit de signature et qui, en fait, aurait rempli les fonctions d'administrateur délégué.

Il s'agirait, selon les milieux judiciaires luxembourgeois, de M. Raoul de Léon, de Paris, de nationalité française, M. de Léon, homme d'affaires, aurait été administrateur d'une société française avec siège à Paris, la «société financière de Luxembourg».

Le dossier de la Sodetex saisi à la Banque internationale de Luxembourg ne semble pas révéler de traces d'un quelconque trafic d'armes, indique-t-on encore de source informée. Par ailleurs, les activités de la Sodetex, après la dénonciation du domicile de la société en 1970 par la BIL, n'auraient pas été «débordantes».

MATESA

Il serait encore établi que la Sodetex était restée en relation avec l'administrateur judiciaire de la «Matesa» espagnole, qui fut en 1969 au centre d'un grand scandale politico-financier.

On ajoute, de source informée, qu'à partir d'un certain moment après 1970, la Banque internationale de Luxembourg aurait communiqué aux autorités espagnoles des renseignements sur les opérations du compte de la Sodetex.

En définitive, dans les milieux judiciaires luxembourgeois, on estime que la Sodetex n'aurait été qu'un paravent pour couvrir des affaires manipulées.

Le papier à en-tête de la Sodetex aurait été plus précieux dans ces affaires que le compte bancaire lui-même. Ce qui expliquerait, souligne-t-on à Luxembourg, que, dans la correspondance de la Matesa, le nom de la Sodetex figure bien plus souvent que celui de la soixantaine d'autres sociétés de la Matesa.

Le prince de Mérode a été assassiné

PARIS (AFP). — Le corps du prince Jean-Félix de Mérode, trouvé mort mardi matin dans l'escalier de l'immeuble qu'il habite dans le quartier latin à Paris a été transporté à l'institut médico-légal.

C'est un commerçant voisin qui, en gagnant sa boutique, a aperçu le corps du prince et a prévenu la police.

Selon le commissaire Ottavio, chef de la brigade criminelle, le prince de Mérode a vraisemblablement été victime d'une agression dans l'escalier de l'immeuble. Il faudra cependant attendre les résultats de l'autopsie pour confirmer cette thèse, a-t-il précisé.

Selon le policier, le prince ne semble avoir reçu qu'un coup sur la partie postérieure du crâne. L'agression a dû se produire alors que le prince s'apprêtait à entrer chez lui puisqu'il avait déjà retiré sa veste et avait ses clés en main. L'appartement ne semble pas avoir été dévalisé malgré le désordre qui y règne et qui serait, semble-t-il, habituel.

Selon les voisins du prince, celui-ci menait joyeuse vie dans la capitale.

L'accord de Bâle donne un espoir au sterling

LONDRES (AFP). — L'accord sur les balances sterling conclu lundi à Bâle doit faciliter la défense de la livre en la protégeant contre les retraits massifs de capitaux déposés à Londres par les gouvernements étrangers, estime-t-on à Londres dans les milieux proches de la trésorerie.

On rappelle, à cet effet, que, l'an dernier, les Etats pétroliers, la Nigeria surtout, ont retiré de la «City», rien que de janvier à septembre, plus d'un milliard et demi de livres; la dégradation de l'économie britannique leur faisant craindre une dépréciation de ces avoirs, partie intégrante de leurs réserves monétaires.

Ces actions avaient alors précipité la chute de la livre, la Banque d'Angleterre ne disposant pas de ressources suffisantes

pour faire face à cet exode. En réduisant le montant des balances sterling, ces fuites de capitaux, souligne-t-on par ailleurs, ont toutefois minimisé le danger pour l'avenir. Les mesures budgétaires récemment appliquées par le gouvernement britannique pour assainir l'économie et l'énorme prêt de 3,9 milliards de dollars que vient de lui consentir le Fonds monétaire international (FMI) ont, d'autre part, fait renaître la confiance en l'avenir de la livre.

DÉSORMAIS

Néanmoins, au 30 septembre dernier, ces balances atteignaient encore plus de 2,5 milliards de livres. Pour une raison ou pour une autre, politique ou économique, de nouveaux retraits pourraient encore

avoir lieu. Dans cette éventualité, la Banque d'Angleterre, souligne-t-on de même source, pourra désormais faire appel au crédit de 3 milliards de dollars que l'accord de Bâle met à sa disposition. Elle évitera ainsi de nouvelles baisses excessives de la livre et grâce à ce «filet de sécurité» découragera la spéculation.

Certes, outre les balances publiques, il existe également plus de 3 milliards et demi de livres de balances privées mais, souligne-t-on à la trésorerie, il s'agit essentiellement de fonds de roulement appartenant en grande partie aux banques et entreprises commerciales. Ces balances privées se révèlent généralement beaucoup moins «volatiles» que les balances publiques. Elles ont même augmenté pendant la récente crise de la livre.

Grande rafle en Tchécoslovaquie

VIENNE (AP). — La police a poursuivi mardi le harcèlement des contestataires qui ont signé la «charte 77» proclamant le respect des droits de l'homme.

Plusieurs opposants ont été convoqués au commissariat tandis que d'autres étaient privés de téléphone.

Selon de bonnes sources à Prague, le dramaturge Pavel Kohout a été relâché dans la nuit de lundi à mardi. M. Franti-

sek Kriegel, ancien président du Front national pendant le «printemps de Prague» serait toujours à son domicile. Les autorités ont coupé le téléphone à ces deux opposants afin de les priver de contact avec les journalistes occidentaux.

Parmi les personnalités qui ont reçu une convocation de la police pour mardi matin, figure le dramaturge Vaclav Havel. Il avait passé 13 heures au commissariat lundi. C'est la quatrième fois en l'espace d'une semaine que l'écrivain est interrogé par les policiers.

L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jiri Hajek et le sociologue Jan Patocka ont été relâchés. Ils avaient été convoqués pour un interrogatoire lundi.

MM. Kriegel et Kohout avaient refusé d'obéir lundi aux injonctions de la police qui leur demandait d'ouvrir leur appartement. Apparemment, les portes ont été fracturées.

Selon des informateurs, la femme de Kohout a été appréhendée alors qu'elle regagnait son domicile lundi après-midi avec un metteur en scène belge dont l'identité n'a pas été précisée.

Encore des OVNI en Ardèche

SAINT-PIERREVILLE (AP). — Pour la troisième fois depuis le 1^{er} janvier, un phénomène inexplicable a été observé dans la région de Saint-Pierreville.

Dimanche, vers 20 h, quatre personnes qui ont demandé de garder l'anonymat, ont observé dans l'ciel en direction de Mezilhac les évolutions d'une sphère de couleur rouge orange, très vive.

Elle semblait posséder une petite queue rougeâtre qui a disparu au bout de quelques minutes. La boule s'est finalement volatilisée à très grande vitesse en laissant une traînée rouge.

Tandis qu'une personne téléphonait au maire de Saint-Pierreville, une autre allait à vélomoteur dans la direction indiquée et, à un kilomètre de la sortie du village, elle apercevait une sorte de halo lumineux de couleur blanche et de forte intensité. Il se produisait près de ce halo un flash orange comme un éclair et aussitôt après le halo se résorbait rapidement. De son centre sortait une boule orange, qui se mettait à faire des mouvements de translation verticale répétés avant de disparaître.

Cambriolage au château

Le château du prince de Broglie assassiné à Paris le 24 décembre a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi, à Broglie (ouest de la France) par des inconnus.

Les enquêteurs n'ont pas précisé si certains objets ou documents ont été emportés par les individus qui pourraient être au nombre de deux, selon un gendarme.

Les voleurs se sont introduits, par effraction, par une fenêtre du château appartenant à la famille du député assassiné. Cette vaste propriété est habitée par la femme du disparu, ses trois enfants et les membres du personnel. Il semblerait qu'au moment des faits, seuls ces derniers s'y trouvaient.

Peu avant 3 heures, le système d'alarme du château, équipant notamment les grilles d'entrée, s'est déclenché mettant en fuite le ou les «visiteurs» indésirables. Les gendarmes se sont immédiatement rendus sur place.

Les enquêteurs observent un mutisme total sur leurs investigations. Des témoins ont aperçu en début de matinée des gendarmes mener des recherches aux abords du château avec des chiens.



Pavel Kohout (ASL)